



Politiques et Pratiques d'une Bonne Gouvernance Migratoire Fondées sur les Preuves en Afrique du Nord (eMGPP)

Réseau académique sur la migration en Afrique du Nord (NAMAN) – Comité national tunisien

Migration et développement local
Rapport d'étude



La présente note de politique a été coordonnée par Lassaad Labidi (coordinateur) et comprend les contributions de Salma Hichri, Salim Ben Sassi, Nadia Touihri, Hajer Araissia.

L'étude comprend des liens actifs vers des sources et références accessibles en ligne.

Contact :

eMGPP_team@icmpd.org

Adresse :

ICMPD Bureau régional de coordination pour la Méditerranée
Development House, 4A
St Anna Street, Floriana, FRN 9010, Malta

Les informations et opinions exprimées dans cette étude sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Union européenne. Les institutions et organes de l'Union européenne, ou toute personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans cette étude.

Table des matières

Introduction générale.....	7
1. Cadre contextuel, méthodologique et conceptuel de l'étude	8
1.1. Cadre de la recherche et son contexte	8
1.2. Axes de recherche et objectifs	8
1.3. La démarche méthodologique	10
1.3.1. La phase de recherche et analyse documentaire.....	10
1.3.2. La phase de collecte des données sur le terrain	10
1.3.2.1. Les outils de collecte des données	10
1.3.2.2. Le champ géographique de l'étude.....	11
1.3.2.3. Enquête de terrain et accès aux populations cibles.....	12
1.4. Analyse des données, rédaction du rapport final et limites de la recherche.....	13
1.4.1. Analyse des données	13
1.4.2. Limites méthodologique et difficultés rencontrées	13
1.5. Définition des concepts.....	14
1.5.1. Migration	14
1.5.2. Migrant	14
1.5.3. Émigrant	14
1.5.4. Migration de retour	15
1.5.5. Ménage d'attache.....	15
1.5.6. Transferts des Fonds.....	15
1.5.7. Développement	15
1.5.8. Local.....	17
1.5.9. Développement local.....	17
1.5.10. Potentiel des migrants.....	18
2. Revue de littérature	20
2.1. Le lien entre le développement et la migration : de nouvelles perspectives	20
2.2. Les apports économiques de la migration pour les communautés d'origine	22
2.2.1. Les effets économiques des envois de fonds	22
2.2.2. La migration et le marché du travail.....	24
2.2.3. L'apport de la migration par le biais du commerce, de l'investissement et de l'entrepreneuriat	25
2.3. L'apport social de la migration dans les communautés d'origine.....	26
2.3.1. Les transferts de fonds permettent l'accès à de meilleures conditions de vie	26
2.3.2. Les impacts positifs de la migration sur les conditions d'habitat.....	27
2.3.3. L'apport des transferts de fonds pour la santé et l'éducation	27
2.3.4. Les impacts socio-culturels de la migration internationale.....	28
2.4. L'émergence d'un tissu associatif tunisien à l'étranger et son implication dans le processus de développement du pays d'origine.....	29
3. Présentation des participants à l'étude	31
3.1. Présentation des acteurs institutionnels.....	31
3.2. Présentation des porteurs de projets	31
3.3. Profil sociodémographique des TRE soutenant leurs ménages d'attache.....	32
4. Les transferts de fonds : utilisation et importance pour le développement	39
4.1. Les transferts de fonds : périodicité, volume et secteurs d'activités.....	39

4.2. Transferts de fonds : état matrimonial et canaux d'envoi	43
4.3. Utilisations des transferts de fonds.....	44
4.4. Les secteurs d'investissements des TRE	47
4.5. Origine des idées de création des projets et secteurs à explorer	50
4.5.1. Origine des idées de création des projets	50
4.5.2. Les secteurs à explorer	50
5. Les apports sociaux et économiques de la migration au développement local	52
5.1. L'apport social de la migration	52
5.1.1. Apport pour le logement	52
5.1.2. Éducation, santé et culture	53
5.1.2.1. L'accès à l'éducation.....	53
5.1.2.2. L'accès aux services de santé	54
5.1.2.3. L'accès aux services culturels	54
5.1.3. L'apport social de la migration à travers l'accès à une vie décente et confortable	55
5.1.4. L'apport social à travers les actions sociales et solidaires.....	56
5.2. Les apports économiques, le réseautage et le partenariat.....	57
5.2.1. L'épargne	57
5.2.2. Projets et création d'emploi	59
5.2.3. Le réseautage et le partenariat	61
6. Impact de la crise du coronavirus sur la contribution de la migration au développement	63
6.1. Les impacts négatifs	63
6.1.1. Impacts négatifs du coronavirus sur les transferts de fonds.....	63
6.1.2. Impacts négatifs du coronavirus sur les investissements	65
6.1.3. Impacts négatifs de la crise du coronavirus sur l'épargne	65
6.2. Les impacts positifs de la crise du coronavirus	67
6.2.1. Activités sociales et solidaires avec les individus et les familles	67
6.2.2. Activités sociales et solidaires des TRE au profit des organismes sociaux et éducatifs durant la crise du coronavirus.....	68
6.2.3. Autres impacts positifs	68
7. Gouvernance de la migration et évaluation de sa contribution au développement	70
7.1. Place de la migration dans la gouvernance locale	70
7.1.1. Données et informations sur les TRE au niveau local.....	70
7.1.2. Les principales activités des acteurs interrogés à destination des TRE	71
7.1.3. Information, connaissance et utilisation des services locaux par les TRE porteurs de projets	73
7.2. Évaluation de la contribution de la migration au développement local	74
7.3. Typologie des potentiels des TRE	76
7.4. Profils des TRE et contribution au développement local	76
7.5. Représentation positive de la migration : Encourager d'autres membres de la communauté à émigrer.....	77
7.6. Difficultés limitant la contribution des TRE au développement	77
Conclusion et recommandations.....	79
Bibliographie.....	83
Annexe 1 : Les outils de collecte des données	87
1.1. Questionnaire destiné aux familles d'attache.....	87
1.2. Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels.....	98
1.3. Guide d'entretien avec les porteurs de projets ou leurs représentants.....	100

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des porteurs de projets interrogés.....	32
Tableau 2 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le niveau d'instruction et les localités (%).....	36
Tableau 3 : État matrimonial et montants moyens des remises de fonds selon la localité.....	43
Tableau 4 : Localité et envoi des vêtements par les migrants selon la localité	44
Tableau 5 : Amélioration des conditions de logement que celles précédant le départ à l'étranger selon les localités.....	52
Tableau 6 : Réalisation de bons résultats scolaires grâce aux transferts effectués par les TRE selon la localité	53
Tableau 7: Capacité de la famille à obtenir les services de santé auprès des cliniques privées selon la localité	54
Tableau 8 : Accès à une de vie décente et confortable.....	55
Tableau 9 : Raisons justifiant l'accès à une vie décente et confortable.....	56
Tableau 10 : Activités sociales et solidaires des migrants en faveur de leurs communautés d'origine dans les trois localités	56
Tableau 11 : Épargne à partir des fonds reçus	58
Tableau 12 : Développement de partenariat	61
Tableau 13 : Assistance d'un cadre ou un/e homme/femme d'affaires à effectuer un stage ou une visite dans le pays d'accueil.....	62
Tableau 14 : Effet de la crise du coronavirus sur le montant de l'épargne.....	66
Tableau 15 : Types d'impact de la crise du coronavirus sur le montant de l'épargne.....	66
Tableau 16 : Types d'impacts de la crise du coronavirus sur la contribution de la migration au développement local.....	69
Tableau 17 : Raisons justifiant la contribution de la migration au développement local.....	75
Tableau 18 : Nombre de répondants encourageant les membres de la communauté à émigrer	77

Liste des graphiques

Figure 1 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le sexe et la période de départ (%)	33
Figure 2 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon les localités et les pays d'accueil.....	34
Figure 3 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon l'âge (%).....	35
Figure 4 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le lien de parenté avec le chef de ménage d'attache et la localité.....	36
Figure 5 : Fréquence de retour en Tunisie selon les localités (%)	38
Figure 6 : Périodicité des transferts selon les localités (%)	40
Figure 7 : Périodicité des transferts selon la situation administrative (%).....	40
Figure 8 : Montants moyens envoyés par les TRE selon les localités.....	41
Figure 9 : Volume des fonds envoyés selon le niveau d'instruction des TRE.....	42
Figure 10 : Secteurs d'activité et volume des envois des fonds.....	42
Figure 11 : Importance accordée à l'utilisation des fonds pour couvrir les dépenses d'éducation.....	45
Figure 12 : Importance accordée à l'utilisation des fonds alloués à l'aménagement de logement selon la localité	45
Figure 13 : Importance accordée à l'utilisation des fonds alloués aux dépenses quotidiennes selon la localité	46
Figure 14 : Importance accordée à l'utilisation des fonds comme aide aux membres de la famille élargie selon la localité	47
Figure 15 : Création de projets depuis le départ à l'étranger selon la localité	48
Figure 16 : Secteurs d'activités des projets créés selon la localité	48
Figure 17 : Objectifs de l'épargne	59
Figure 18 : Emplois générés par les projets de migrants (%)	60
Figure 19 : Pourcentage de ménages affirmant que les montants des transferts de fonds consécutifs à la pandémie de coronavirus ont été affectés selon la localité.....	64
Figure 20 : Pourcentage de baisse des montants des transferts de fonds suite à la pandémie par la localité (%).....	64
Figure 21 : Pourcentage de ménages affirmant que les montants de l'épargne ont baissé suite à la pandémie selon la localité.....	67



Liste des acronymes

ACL	Association de Liberté et de Citoyenneté
ADFR	Association du Développement de La Femme Rurale
ADL	Association de Développement Local
APIA	Agence de la Promotion des Investissements Agricoles
APII	Agence de la Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
CCAB	Club Culturel Ali Belhouane
CCDE	Création et Créativité de l'Emploi et du Développement
<i>FIDA</i>	<i>Fonds International de Développement Agricole</i>
GRPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
IDE	Investissements Directs Étrangers
INS	Institut National de la Statistique
MFPE	Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONM	Observatoire National de la Migration
ONEQ	Observatoire National des Emplois et des Qualifications
OSC	Organisme de la Société Civile
OTE	Office des Tunisiens à l'Étranger
PIB	Produit Intérieur Brut
PPM	Partenariat Pour la Mobilité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
TRE	Tunisien(s) Résident(s) à l'Étranger
U.E	Union Européenne

Introduction générale

La migration est un phénomène ancien de par son rapport étroit avec l'action des individus et groupes étant à la recherche d'un cadre de vie meilleur. Cependant, ce qui caractérise la migration aujourd'hui c'est sa contribution de plus en plus importante pour le développement, aussi bien des sociétés d'accueil que des sociétés d'origine. En tant que phénomène planétaire, elle s'est accentuée pour toucher, à divers degrés, les différentes sociétés du monde au point qu'en 2020 on estimait à 281 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde¹, soit 3.6 % de la population mondiale. Concernant le contexte spécifique de la Tunisie, selon les dernières données du Ministère des Affaires Étrangères, le nombre de Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) a atteint le nombre d'environ 1 500 000, soit 14 % de la population tunisienne totale. Ces chiffres, au niveau mondial et national, témoignent non seulement de la valeur que représente la migration dans la dynamique des populations, mais aussi de son apport pour le développement local, national et régional aussi bien des sociétés d'accueil que celles d'origine. Cet apport pour les sociétés d'origine constitue l'axe d'intérêt principal de la présente étude effectuée sur la migration et le développement local à partir d'enquêtes de terrain. Les localités ont été choisies selon le contexte spécifique tunisien. L'étude a adopté une nouvelle approche de la migration, en la concevant dans ses aspects et impacts positifs, faisant d'elle un facteur de développement et d'amélioration du bien-être des individus, des groupes et des communautés. Ainsi, nous avons essayé à travers l'ensemble des thèmes analysés de démontrer comment la migration peut contribuer à modifier les situations de départ et favoriser le changement au sein des communautés d'origine à travers ses apports sociaux, économiques, et à travers l'ensemble du capital symbolique que peuvent acquérir les TRE tout le long de leurs expériences migratoires. C'est par rapport à ces éléments que notre étude sur le lien entre la migration et le développement local a été réalisée, selon une approche méthodologique qualitative et quantitative. L'étude a essayé d'explorer le point de vue des différents acteurs concernés et de proposer un ensemble de recommandations pouvant orienter les décideurs, à tous les niveaux, vers les mesures à mettre en œuvre pour renforcer davantage la contribution des TRE dans la dynamique économique et socioculturelle de leurs localités d'origine.

¹ OIM, État de la migration dans le monde 2020.

1. Cadre contextuel, méthodologique et conceptuel de l'étude

1.1. Cadre de la recherche et son contexte

Le projet Politiques et Pratiques d'une Bonne Gouvernance Migratoire Fondées sur les Preuves en Afrique du Nord (eMGPP), financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) cherche à promouvoir des politiques et des pratiques de gouvernance de la migration en Afrique du Nord, basée sur des données issues de la recherche scientifiques. Dans ce cadre, le réseau académique sur la migration en Afrique du Nord (NAMAN), après la constitution de son comité national en Tunisie, et suite à la tenue de son deuxième conseil scientifique, s'est proposé d'entreprendre deux études au niveau national, dont celle-ci portant sur le thème « Migration et développement local ». Le choix du thème mentionné se justifie par de multiples raisons, parmi lesquelles nous citons l'absence de données et d'études qui se sont consacrées à l'examen approfondi de l'impact de la migration sur des localités bien définies. Les recherches ayant abordé le rapport de la migration au développement en Tunisie se sont toujours consacrées à examiner, à partir de données macroéconomiques l'impact de la migration à l'échelle nationale à travers les transferts de fonds des TRE. Ainsi, elles ne permettent pas de comprendre comment le départ des membres de telle ou telle communauté locale peut avoir ou non des incidences sur son processus de développement socioéconomique. De ce fait, la recherche proposée vise à produire et collecter des données territorialisées et ancrées dans le contexte propre aux localités retenues comme zone géographique de l'étude. D'autre part, la recherche proposée intervient trois ans après l'entrée en vigueur du nouveau code des collectivités locales (adopté en 2018) qui accorde aux autorités locales plus de pouvoir dans la gestion des affaires de leurs communautés, d'où l'intérêt d'analyser comment ces autorités approchent la question migratoire, et quelle place elles lui accordent dans la gouvernance locale.

Qu'ils soient originaires d'une communauté urbaine ou rurale, les TRE, en raison de leur statut particulier disposent d'un capital d'expériences, de connaissances et de pratiques qui peuvent faire d'eux un levier de développement de leurs communautés locales d'origine. Grâce aux différents types de transferts qu'ils peuvent effectuer, ils sont en mesure de servir non pas uniquement leurs familles, mais toute la dynamique économique locale, en lui donnant de nouvelles perspectives et en élargissant ses secteurs d'activité. Par ailleurs, l'apport des TRE pour leurs communautés d'origine peut aussi prendre la forme d'actions solidaires individuelles ou associatives, effectuées à partir des pays d'accueil et à destination des localités d'origine pour les soutenir dans leurs efforts dans les domaines de l'éducation, de la santé ou encore de la protection sociale.

1.2. Axes de recherche et objectifs

L'objectif général de l'étude consiste à examiner en profondeur l'impact de la migration sur le développement local à partir de trois localités identifiées selon des critères définis. Pour atteindre cet objectif, la recherche proposée se décline en deux axes complémentaires. Le premier axe concerne l'apport de la migration pour le développement local, il vise à évaluer, à partir de données fiables les différentes dimensions de la contribution des TRE. Le second axe se consacre à l'examen de la place qu'accordent les acteurs institutionnels (acteurs publics, collectivités locales, etc.) et civils à la

migration dans la gouvernance locale. À partir de ces deux axes et en se référant aux caractéristiques spécifiques des trois localités retenues, les objectifs de la recherche proposée consistent à :

- Comprendre et évaluer l'impact de la migration sur les indicateurs de développement humain, sur les conditions de vie et sur l'emploi dans les localités d'origine des migrants selon leurs profils migratoires, et analyser si le changement du profil migratoire des TRE s'est accompagné d'un changement au niveau de leur contribution au développement de leurs localités d'origine ;
- Faire une typologie des compétences que détiennent les TRE et qu'ils sont en mesure de mobiliser pour mettre en œuvre de meilleures actions ciblant le développement local ; Démontrer le niveau d'intégration de la migration dans la gouvernance locale ;
- Faire le diagnostic des problèmes entravant les initiatives des TRE pour qu'ils deviennent vecteurs de développement auprès de leurs localités d'origine ;
- Proposer un ensemble de recommandations pouvant constituer des pistes d'actions que les décideurs locaux, régionaux et nationaux peuvent emprunter pour promouvoir l'apport de la migration pour le développement local.

Pour atteindre les objectifs mentionnés, la recherche se propose de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'apport de la migration des TRE pour le développement de leurs communautés d'origine ? Quelles compétences mobilisent-ils à destination de leurs familles et de leurs localités d'origine ?
- Le changement du profil migratoire des TRE et de leurs zones de destination au fil du temps a-t-il eu un impact sur la nature des investissements et des transferts de fonds ?
- Quelles expériences, quelles connaissances et quelles valeurs les TRE mobilisent-ils et quelles actions solidaires entreprennent-ils ? Quels réseaux de partenariats parviennent-ils à tisser pour soutenir les actions de développement de leurs communautés ?
- Quels problèmes rencontrent les TRE dans leurs démarches pour soutenir le développement de leur localité d'origine, quels rapports entretiennent-ils avec les autorités locales et comment évaluent-ils la qualité des services qui leur sont rendus par les différents acteurs institutionnels intervenants dans leurs communautés d'origine ?
- Quelle place les acteurs institutionnels locaux accordent-ils à la migration dans la gouvernance locale ?

1.3. La démarche méthodologique

Pour être en mesure d'apporter les réponses aux questions posées précédemment, l'approche méthodologique adoptée est une approche mixte dans la mesure où elle est basée sur des techniques aussi bien qualitatives que quantitatives. Une telle démarche nous a permis de couvrir les principaux axes de l'étude et ses sujets spécifiques. Par ailleurs, l'étude réalisée est de nature exploratoire et analytique, visant à saisir à partir de données territorialisées l'apport de la migration des TRE pour leurs communautés locales. Ainsi, elle cible les acteurs suivants :

1. Les TRE ayant entrepris des initiatives favorables au développement local, ou les personnes gérant leurs projets ;
2. Les autorités locales et les acteurs institutionnels publics et associatifs locaux directement concernés par le sujet ;
3. Les familles, ayant un membre et/ou plus à l'étranger, et soutenues financièrement par eux.

Notre étude exploratoire a été réalisée suivant différentes étapes complémentaires que nous développerons dans les sections suivantes.

1.3.1. La phase de recherche et analyse documentaire

Cette phase a pris la forme d'un travail de recherche et d'analyse documentaire consistant à recueillir, collecter et analyser tous les documents relatifs à l'apport de la migration pour le développement et particulièrement le développement local, en Tunisie et ailleurs. Nous nous sommes servi des recherches, des études, des différents rapports et des documents disponibles afin de comprendre comment le concept est défini et abordé par les experts, mais aussi pour comprendre le rapport entre le développement local et le développement à l'échelle macroéconomique.

Cette phase nous a permis de nous baser sur une littérature abondante portant sur cette thématique et présentant des modèles, des indicateurs, des mesures et des bonnes pratiques sur la façon dont les émigrés peuvent être mobilisés et considérés comme des agents de développement local.

Cette analyse documentaire nous a permis aussi de consulter les travaux de recherche et la littérature en mesure de nous aider à saisir et à bien comprendre, selon les modèles développés et à partir de certaines expériences et bonnes pratiques, comment les émigrés peuvent être mobilisés pour contribuer au développement de leurs communautés d'origine et comment il est possible de mesurer leur apport à l'échelle locale.

1.3.2. La phase de collecte des données sur le terrain

1.3.2.1. Les outils de collecte des données

Pour la collecte des données nécessaires à notre étude nous avons élaboré les outils suivants :

- **Guide d'entretien avec les TRE ayant entrepris des initiatives favorables au développement local** : ce guide nous a d'abord permis d'explorer les motivations ayant poussé les TRE participants à l'étude à entreprendre des initiatives pour le développement de leurs localités

d'origine. Il nous a ensuite permis de cerner leurs contributions au développement local et d'en évaluer la pertinence. Enfin, il nous a permis d'examiner comment les TRE évaluent les démarches qu'ils ont dû suivre pour réaliser leurs initiatives ainsi que les difficultés sociales, institutionnelles et politiques rencontrées. Ce guide nous a permis aussi d'explorer les propositions des TRE pour améliorer la contribution de la migration au développement local tout en répondant aux besoins spécifiques de leur territoire.

- **Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels locaux identifiés (publics et associatifs) :**
Ce guide nous a servi à recueillir les données nécessaires pour saisir comment les différents acteurs institutionnels concernés perçoivent l'apport de la migration pour le développement local, et comment ils considèrent la question migratoire dans leurs plans d'action locale dans les différents secteurs. Il nous a servi à recueillir les propositions quant aux actions à entreprendre et aux outils à dispenser pour intégrer le facteur migratoire dans les stratégies de développement local. Ce guide nous a permis également d'élucider le rôle de facilitateur que peuvent jouer les différents acteurs locaux entre les deux pays (d'origine et d'accueil).
- **Questionnaire auprès des familles ayant un membre résidant à l'étranger (ménage d'attache) :** Cet outil nous a permis de connaître :
 - > Les caractéristiques socio-démographiques du TRE et son lien avec le chef de ménage ;
 - > Le volume et la fréquence des transferts et leurs utilisations ;
 - > Les conditions de vie de la famille avant et après le départ du TRE ;
 - > Les impacts sociaux de la migration ;
 - > Les impacts économiques de la migration ;
 - > L'impact de la crise du coronavirus sur les transferts ;
 - > Les problèmes et les difficultés rencontrées ;
 - > Les propositions pour améliorer la contribution des TRE au développement local.

1.3.2.2. Le champ géographique de l'étude

Conformément à la note méthodologique de l'étude, celle-ci a été réalisée dans trois localités différentes afin de collecter des données auprès des ménages d'attache des TRE. Sachant que les déterminants de la migration internationale varient d'une région à l'autre, l'étude a essayé de couvrir le Nord, le Centre et le Sud du pays ; autrement dit une localité par grande région. En se référant à l'apport de plusieurs théories explicatives des migrations, nous avons pu ainsi identifier trois facteurs clés des migrations internationales : Les facteurs liés à la région de départ ou d'origine du migrant (absence d'emploi, d'infrastructures, de ressources, la tradition migratoire, etc.) ;

- Les facteurs liés à la région de destination ou d'arrivée du migrant (l'offre d'emploi, l'accès à des infrastructures, des ressources, la proximité culturelle) ;
- Les autres facteurs facilitant ou restreignant les migrations comme les réseaux migratoires, les caractéristiques personnelles des migrants (âge, genre, qualifications, capital social, etc.), les politiques migratoires, les moyens de transports, les liens économiques, les échanges socio-culturels², etc...

² Kniveton et al. 2009: 48; Geddes et al. 2012 : 956; Bilgili & Marchand, 2016.

Les données les plus récentes sur les localités remontent à l'année 2014 et proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. En effet, le module émigration permet d'estimer le flux des sortants, les raisons de leurs départs ainsi que les caractéristiques de leurs ménages d'origine. En tenant compte des facteurs cités ci-dessus, et des données disponibles, les trois localités choisies initialement, étaient Ghardimaou (Jendouba) située au Nord du pays, Msaken (Sousse) au Centre, et Tataouine Nord (Tataouine) au Sud tunisien. Toutefois avec l'aggravation de la crise sanitaire du coronavirus en Tunisie, et étant donné que les gouvernorats de Sousse (localité de Msaken) et Jendouba (Ghardimaou) étaient fortement touchés, nous avons opté pour leur remplacement par le choix de deux autres localités, celle de Hammam Ghzez dans le gouvernorat de Nabeul pour la grande région du Nord et celle de Sidi Alouane dans le gouvernorat de Mahdia pour la grande région du Centre.

En définitive, le choix de chacune des localités s'est basé sur des critères objectifs relatifs au contexte sanitaire tunisien secoué par la crise du coronavirus, et a tenu compte dans la mesure du possible des critères identifiés en lien avec les facteurs migratoires. De plus, ces localités ont été choisies car nous avons pu trouver des enquêteurs locaux connaissant bien le terrain et ayant plus de facilités pour approcher les familles et accéder à l'information. Les localités choisies constituent aussi de grandes zones de départ à l'étranger, connues auprès des acteurs nationaux chargés de la migration.

1.3.2.3. Enquête de terrain et accès aux populations cibles

Pour opérationnaliser notre démarche et faire le travail de collecte des données, nous avons procédé selon les étapes suivantes :

1. Collecte de données à l'aide d'entretien avec les TRE ayant entrepris des initiatives favorables au développement local ou les personnes gérant leurs projets.

L'identification de certains répondants a été facilitée par le travail de collecte des données de l'enquête Nationale sur la Migration Internationale (Tunisia-HIMS) et par le soutien des délégués de l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) qui disposent des informations sur les TRE ayant investis en Tunisie. Ces deux sources nous ont permis d'accéder à des TRE ayant entrepris des initiatives favorables au développement local. Les enquêteurs nous ont aussi aidé à identifier certains porteurs de projets.

2. Collecte des données auprès des autorités locales et les acteurs institutionnels publics et associatifs directement concernés.

Considérant le contexte sanitaire et les différentes mesures prises pour limiter la propagation de la contamination, il n'a pas été facile de faire des entretiens en personne avec les acteurs institutionnels publics et associatifs concernés dans les localités choisies. Ainsi, nous avons opté pour des entretiens à distance avec les acteurs qui ont accepté de nous livrer leur point de vue sur le sujet. Cependant, en procédant ainsi, il s'est avéré que certains acteurs nous ayant donné leur accord préalable n'étaient pas suffisamment disponibles. Nous avons donc cherché à enrichir notre travail en procédant à des entretiens avec des acteurs institutionnels locaux appartenant à des localités autres que celles ayant fait l'objet de l'enquête par questionnaire, mais étant connues pour leur tradition migratoire. Ainsi, les acteurs interrogés se répartissent comme suit :

- Conseillers municipaux ;
- Représentants de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) ;
- Délégués de l'OTE ;

- Représentants de l'Agence de la promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) ;
- Représentants des Organisations de la Société Civile (OSC).

3. Collecte des données par questionnaire auprès des familles soutenues par leurs membres TRE.

Au cours de la phase de ratissage de l'enquête HIMS, permettant de repérer les ménages d'attache des TRE dans les différentes régions, nous avons identifié les districts à forte, à moyenne et à faible concentration. Le choix des ménages d'attache des TRE a été basé sur les districts de l'enquête mentionnée. Dans ce cadre, nous avons fait un plan d'échantillonnage qui nous a permis de constituer un échantillon de 270 ménages répartis selon les localités comme suit :

Localité	Nombre de ménages
Hamam Ghzez	98
Sidi Alouane	84
Tataouine Nord	82

Une fois le travail d'échantillonnage effectué nous avons procédé aux étapes suivantes :

- Recrutement et formation des enquêteurs ;
- Travail de terrain et collecte des données.

1.4. Analyse des données, rédaction du rapport final et limites de la recherche

1.4.1. Analyse des données

À l'issue de la collecte des données qualitatives et quantitatives, nous avons procédé à l'analyse de l'ensemble du matériel recueilli pour rédiger cette étude exploratoire. L'analyse des données qualitatives a été faite selon le modèle de l'analyse du contenu thématique. S'agissant de l'analyse des données quantitatives, elle a été réalisée après un traitement statistique qui nous a orienté vers les différents indicateurs et déclinaisons possibles pour extraire les principaux résultats. Cette étude se conclut par un ensemble de recommandations pouvant contribuer à une meilleure mobilisation des TRE pour le développement de leurs communautés d'origine et à une meilleure politique d'intégration de la migration dans la gouvernance locale.

1.4.2. Limites méthodologique et difficultés rencontrées

Considérant la spécificité de cette recherche, la complexité du contexte et la durée courte de sa mise en œuvre, notre démarche méthodologique peut être entravée par quelques limites. D'abord les

difficultés d'accès aux données relatives aux TRE au niveau local, mais aussi aux données se rapportant aux projets qu'ils ont initiés dans leurs communautés d'origine. Ensuite, la collecte des données a été effectuée avant la période de vacances estivales rendant plus complexe la possibilité de rencontrer et interroger des TRE dans leurs localités.

Enfin, la dernière difficulté concerne le manque de bases de données sur les familles restantes dans les localités retenues, rendant complexe le travail d'identification des familles susceptibles de répondre à notre questionnaire.

1.5. Définition des concepts

1.5.1. Migration

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), il s'agit du déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un même pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées³.

1.5.2. Migrant

Ce concept s'entend de toute personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient : 1) le statut juridique de la personne ; 2) le caractère, volontaire ou involontaire, du déplacement ; 3) les causes du déplacement ; ou 4) la durée du séjour.

1.5.3. Émigrant

Dans le cadre de notre étude et pour les besoins de l'enquête, selon les normes adoptées par l'Institut National de la Statistique (INS), est considéré *émigrant* dans un ménage " M " depuis une date de référence " t ", tout membre qui résidait à cette date dans le ménage " M ", qui a émigré à l'étranger et réside actuellement dans un autre pays. Une telle personne peut être temporairement présente dans le ménage au moment de l'enquête et de l'entretien, par exemple en vacances ou en visite chez les parents. Il est à noter que dans les différents RGPH réalisés par l'INS, la durée entre la date du recensement et la date de référence en tant qu'élément de base pour l'évaluation des indicateurs migratoires, s'étale entre cinq et sept ans selon la disponibilité d'une bonne date de référence historique pour toute la population. Cette période est jugée nécessaire pour capter un phénomène assez rare ; la migration. Pour le RGPH 2014, la période de référence était entre avril 2009 et avril 2014. Par ailleurs, est considéré comme migrant actuel tout tunisien, qui était membre du ménage objet de l'enquête, qui a émigré à l'étranger et réside actuellement dans un autre pays. Une telle personne peut être temporairement présente dans le ménage au moment de l'enquête et de l'entretien, par exemple

³ OIM, Glossaire de la migration.

en vacances ou en visite chez les parents. Pour les besoins de notre étude, la période de départ retenue est celle avant 2015.

1.5.4. Migration de retour

La migration de retour c'est le déplacement d'une personne qui retourne volontairement ou non dans son pays d'origine ou de résidence habituelle, généralement après avoir passé une période de temps au cours de laquelle, il n'a pas été considéré comme résidant dans son pays de départ.

1.5.5. Ménage d'attache

Est considéré comme ménage d'attache, tout ménage connaissant la migration internationale ; ayant un membre à l'étranger. Ainsi, on distingue deux catégories de ménage qui sont concernées par cette enquête. Il y a d'abord les ménages au sein desquels l'émigrant réside au moment de ses vacances en Tunisie. Il y a ensuite les ménages auxquels l'émigrant rend visite au moment de son séjour en Tunisie ; l'émigrant occupe un logement outre le logement du ménage d'attache.

1.5.6. Transferts des Fonds

Les transferts de fonds sont généralement entendus comme “ les sommes d'argent que les migrants internationaux envoient dans leur pays d'origine, le plus souvent à des membres de leur famille ou de leur entourage⁴ ”. Ces transferts permettent aux personnes qui les reçoivent de disposer d'un revenu qui leur permet de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Dans le cas où le volume des transferts est très important, il peut servir pour monter des projets et créer de l'emploi au niveau local. D'autre part, pour l'économie locale le transfert des fonds peut impulser la consommation, soutenir les activités productives de la communauté et contribuer ainsi à la dynamique économique territoriale.

1.5.7. Développement

Le concept de “ développement ” est un concept complexe à définir, d'une part parce qu'il est parfois confondu avec celui de progrès et celui de croissance et d'autre part parce qu'on ne sait pas de quel type de développement on parle : développement économique ? Développement social ? Ou autre. Au début de son utilisation, le concept de développement, est défini dans une perspective purement économique accordant de l'importance à la croissance économique mesurable à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs (exemple : Produit Intérieur Brut (PIB), revenu par tête d'habitant...) en mesure d'engendrer une transformation des structures économiques, sociales et démographiques. Cette première orientation a été consacrée par la théorie élaborée au début des années 1960 par Rostow, économiste et théoricien américain. Durant cette période, l'accent mis sur la dimension

⁴ Antoine Pécoud (2013), Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international, dans Autre part 2013/4-5 (N° 67-68), page 2.

économique du développement a été valorisé pour marquer les différents débats et réflexions ayant traité de la question du développement. Mais après un certain temps, cette première conception est devenue objet de critiques surtout qu'elle considère le " sous-développement " comme un état de " retard ". En termes de relations internationales, cette première conception de développement s'est traduite par une coopération internationale favorable au développement. À ce stade, aucune importance et aucun rôle n'ont été accordés à la contribution de la migration dans le processus de développement des pays, particulièrement ceux qui viennent d'accéder à leur indépendance, pays d'où vient le volume le plus important des migrants. La migration n'avait également aucune place dans les relations de coopération internationale qui sont beaucoup plus centrées sur l'aide fournie par les pays développés en direction des pays en voie de développement.

À partir des années 1990, la définition de développement axée sur la dimension économique a été progressivement abandonnée pour laisser sa place à une définition centrée sur les aspects sociaux du développement et plus précisément sur les aspects humains du développement traduits en termes d'un ensemble d'indicateurs connus sous le terme d'indicateurs de développement humain. Ce dernier est défini dans une dimension qualitative en tant qu'amélioration globale, durable, et intégrée des conditions humaines et sociales. (C'est une transformation équilibrée entre les aspects économiques et les aspects socioculturels). Cette nouvelle orientation implique le passage d'une approche quantitative sous-jacente à une approche qualitative multidimensionnelle. Selon cette nouvelle approche, lorsqu'on parle de développement on parle implicitement de développement humain qui selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2001) " ne se limite pas, loin s'en faut, à la progression ou au recul du revenu national. Il a pour objectif de créer un environnement dans lequel les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts. La véritable richesse des nations, ce sont leurs habitants. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de croissance économique. En effet, celle-ci n'est qu'un moyen — aussi important soit-il — d'accroître ces choix "⁵. Suite à cette nouvelle perspective qui accorde de l'importance à la liberté d'action et de choix des êtres humains, le rapport mondial sur le développement humain 2009 intitulé " Lever les barrières : Mobilité et développement humains " s'est intéressé à comprendre les impacts des mouvements de population pour le développement humain. Il est parti de l'idée que le développement humain est un élargissement de la liberté des personnes à vivre leur vie comme elles l'entendent⁶ et que la mobilité qui a une valeur intrinsèque remarquable peut aussi avoir une valeur instrumentale considérable dans l'approfondissement des dimensions du développement humain.

Suite à l'émergence de la conception de développement intégrant les aspects sociaux et humains et considérant la migration comme facteur de développement humain, la coopération internationale a progressivement évolué pour introduire d'autres champs dans la coopération entre les pays développés et les pays sous-développés, parmi ces nouveaux champs la migration a été considérée comme un nouveau levier de développement des sociétés aussi bien d'accueil que d'origine. Cette nouvelle orientation a commencé à gagner du terrain lorsqu'on s'est rendu compte que le volume des transferts effectués par les migrants à destination de leurs sociétés d'origine dépasse de beaucoup le volume de l'aide internationale au développement.

Durant les dernières années, la notion de développement a été élargie pour la deuxième fois pour parler du développement qui ne tient pas compte des besoins humains mais aussi de la nécessité de

⁵ PNUD (2001), Rapport mondial sur le développement humain, p.23.

⁶ PNUD, "Lever les barrières : Mobilité et développement humains", Rapport sur le développement humain, 2009.

préserver les ressources naturelles. Dans le cadre de cette nouvelle orientation l'agenda 2030 a défini 17 objectifs intégrés de développement durable (ODD) qui constituent un appel mondial pour que tous les pays agissent pour combattre la pauvreté et l'exclusion, préserver la planète et faire en sorte que tous les êtres humains puissent mener une vie dans la paix et la prospérité. Les différents objectifs de l'agenda 2030 reconnaissent que le développement doit équilibrer les aspects sociaux, économiques et environnementaux. C'est ainsi qu'ils représentent un programme pour faciliter aux êtres humains l'accès aux opportunités qui leur permettent de mener une vie digne et respectueuse des droits des générations futures.

1.5.8. Local

Le terme local désigne généralement un territoire bien limité géographiquement ayant des frontières administratives connues et un ensemble de caractéristiques communes définissant la vie sociale, économique et culturelle. Il fait référence également à une entité territoriale limitée, gérée par une autorité unique et dans laquelle différents acteurs ayant une identité territoriale, un sentiment d'appartenance et un réseau de relations agissent pour garantir le "vivre ensemble". Dans le contexte spécifique de la Tunisie, le terme utilisé pour désigner le local est "les collectivités locales". Selon l'article 2 du code des collectivités locales⁷ les collectivités locales sont "des entités publiques qui jouissent de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière. Elles se composent de communes, de régions et de districts. Chaque catégorie d'entre elles couvre l'ensemble du territoire de la République.". Pour l'étude proposée, le terme local que nous avons choisi fait référence, à "la délégation" en tant que principale division territoriale du gouvernorat. Il s'agit d'une circonscription administrative intermédiaire entre le gouvernorat et le secteur (Imada), elle est dotée de la personnalité juridique et veille au fonctionnement des services locaux administratifs et œuvre pour le développement économique, social, culturel, environnemental et urbain de la circonscription.

1.5.9. Développement local

Après que la notion de développement utilisée pour qualifier le processus de développement d'un pays tout entier est devenue très répandue, nous avons assisté à l'émergence d'un nouveau concept soit celui de développement local. C'est-à-dire le développement qui concerne un espace géographique limité et dans lequel le sentiment d'appartenance communautaire est très fort. Dans cette deuxième orientation le développement local est considéré comme étant le processus global d'amélioration la qualité de vie des résidents dans un territoire bien défini à travers une approche participative qui implique tous les acteurs et à travers la mobilisation des différentes ressources locales qu'elles soient matérielles, culturelles, humaines ou naturelles. Selon P. Houée *"le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décisions des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent."*⁸

Ainsi, nous pouvons dire que le développement local est un processus au cours duquel les différents acteurs locaux contribuent à la modélisation de leur propre environnement. Il se base sur une approche inclusive et participative qui permet d'intégrer d'une manière équilibrée et harmonieuse les

⁷ Loi organique n° 2018-29 du 9 mai 2018, relative au code des collectivités locales.

⁸ P. Houée, Les politiques de développement rural, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.

différentes dimensions de la vie communautaire à savoir les dimensions sociales, économiques, culturelles, environnementales et politiques.

1.5.10. Potentiel des migrants

Le potentiel des migrants, constitue le fondement de base, qui peut faire d'eux des vecteurs de développement dans leurs communautés d'origine, soit au moment de leur présence sur le territoire des pays d'accueil, soit aussi au moment où ils choisissent de mettre fin à leurs projets migratoires et rentrer pour s'installer définitivement dans la communauté de départ. Depuis que la migration s'est développée et à partir des réflexions portant sur les migrants, et des expériences internationales, le potentiel des migrants que les autorités locales peuvent mobiliser dans le cadre de leurs politiques de développement peut être saisies à travers le transfert des fonds que nous avons déjà mentionné et à travers un ensemble d'éléments que nous pouvons exposer brièvement dans les sections qui suivent :

Les compétences/ connaissances/expertise : En quittant leur pays natal, les migrants accueillis dans un autre contexte vont trouver plus de chances et de possibilités pour acquérir de nouvelles compétences ou encore pour améliorer celles déjà acquises. D'autre part, à travers l'expérience migratoire et l'intégration dans une autre société ayant ses propres valeurs et normes culturelles, les migrants parviennent à acquérir différentes connaissances et adopter de nouveaux comportements qui font d'eux une source de richesse pour leurs communautés d'origine dans le sens où ils peuvent mettre leurs compétences et leurs expertises pour fournir l'assistance technique et les conseils à leurs communautés d'origine ou à l'un de ses membres en cas de besoin.

L'esprit d'entrepreneuriat : Certains migrants de par la nature de leurs expériences professionnelles acquises suite à leur émigration et de par les opportunités qui leurs sont offertes, trouvent dans la société d'accueil un terrain vaste où ils peuvent développer leur esprit entrepreneurial qui n'a pas eu la chance d'être concrétisé dans leur société d'origine. Cet esprit sera exprimé par la création d'entreprises ou de projets dans différents domaines de la vie non pas uniquement économiques mais aussi scientifiques et culturels. Grâce à cet esprit entrepreneurial développé dans la communauté d'accueil, ils peuvent initier des projets dans leurs communautés d'origines et être des acteurs qui contribuent à la promotion des actions de coopération bilatérale et de jumelage entre leurs deux communautés d'appartenance.

Réseaux et partenariats : Les migrants une fois bien installés dans la société d'accueil, peuvent développer en fonction de leurs champs d'expertise et de compétence, différents réseaux de relations qui peuvent avoir lieu dans un cadre institutionnel publique ou dans un cadre associatif ou encore dans un cadre international. Par ailleurs, ces réseaux et partenariats peuvent avoir des dimensions politiques, communautaires, culturelles ou encore économiques et scientifiques. Toutefois, indépendamment de leur nature, les réseaux et les partenariats que les migrants peuvent développer dans la société d'accueil représentent une source qui pourrait être mobilisée pour soutenir le développement des communautés d'origine.

Esprit de solidarité et d'attachement à la société d'origine : L'autre potentiel des migrants et qui est toujours mobilisé c'est l'esprit de solidarité et d'attachement à la communauté d'origine, surtout lorsqu'elle rencontre des difficultés quelconques. Cet esprit peut être saisi à travers cette relation émotionnelle et ce dévouement qu'ont les immigrés à l'égard de leurs communautés d'origine et qui fait qu'ils restent toujours disposés pour venir en aide aux régions qu'ils ont quittées. Cet esprit est considéré comme un potentiel dans la mesure où les migrants conscients des conditions de vie difficiles

et de la pauvreté qui caractérisent le quotidien de leurs communautés d'origine n'hésitent pas à mener à leur faveur une diversité d'actions philanthropiques et solidaires. Ces actions peuvent prendre la forme d'aides en nature à destination des familles pauvres ou encore des aides en équipements en faveur des établissements éducatifs, de santé ou de protection sociale.



2. Revue de littérature

Dans cette partie de notre travail nous allons essayer de voir comment certaines études et recherches ont traité le rapport entre la migration et le développement de manière générale et comment ont-ils saisi la question de l'apport économique et social de la migration pour les communautés d'origine.

2.1. Le lien entre le développement et la migration : de nouvelles perspectives

Pendant longtemps des experts se sont demandés si, et de quelle manière les migrants contribuent au développement de leurs pays d'origine. La réponse à cette question a été conditionnée par des discours politiques liant la migration au développement. Si dans les années 60 on pensait que les migrants apportent la connaissance, l'expertise et les capitaux pour le pays d'origine, dans les années 70, ce discours s'est inversé. Les experts et les décideurs politiques considèrent la migration comme un signe d'échec du développement et d'incapacité de l'État et des institutions à assurer le bien-être des individus (Hirschman, 1970).

Toutefois, et depuis les années 1990, les organisations internationales et les États de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) commencent de plus en plus à reconsidérer le lien migration-développement et estiment que les transferts de fonds assurés par les migrants sont une solution importante au développement. Puis, à partir des années 2000, l'apport de la migration pour le développement est devenu objet de plusieurs réflexions, du moment où les organisations internationales se sont rendues compte que le total mondial des transferts financiers effectués par les migrants à destination de leurs pays d'origine est trois fois supérieur au montant total de l'aide internationale. Suite à ce constat, plusieurs actions ont été entreprises par les organismes internationaux et par les pays concernés dans le cadre de protocoles de coopération internationale multilatérale et bilatérale pour assurer une meilleure gouvernance de la migration et pour renforcer davantage son apport pour le développement des pays d'origine. Cette nouvelle orientation a été traduite par un ensemble d'initiatives et de programmes (Forum Mondial sur la Migration et le Développement, Initiative Conjointe sur la Migration et le Développement, Dialogue International sur la Migration) ayant pour objectif de renforcer davantage la contribution de la migration au développement à travers une nouvelle approche de la gestion de l'apport des migrants tant pour les sociétés d'accueil que pour les sociétés d'origine⁹. Cette nouvelle orientation a été également concrétisée par l'appel adressé au pays d'origine pour prendre les mesures nécessaires pour faciliter la contribution de leurs ressortissants au développement de leurs communautés d'origine. En raison de leur statut de trait d'union entre les pays du Nord (généralement pays d'accueil) et les pays du Sud (généralement pays de départ), les migrants ont l'avantage de vivre un ensemble d'expériences qui leur permettent d'acquérir de nouvelles valeurs, de nouvelles pratiques et de nouvelles connaissances qui viennent s'ajouter à leur culture d'origine. Ainsi, ils se distinguent par une double appartenance qui constitue leur richesse et qu'ils peuvent mobiliser au profit de leurs pays d'origine.

Aujourd'hui, il est plus que jamais admis que les migrants, à travers leurs différents apports, contribuent au développement de leur pays de destination ainsi qu'au développement de leur pays

⁹ OIM (2005), Intégration du phénomène migratoire dans les objectifs stratégiques de développement. Dialogue international que la migration N8. OIM. 290 pages.

d'origine. Dans les pays d'accueil, la contribution des migrants se concrétise à travers leur apport économique et culturel et par les investissements qu'ils y peuvent faire. Pour les pays d'origine, leur contribution s'exprime à travers le transfert des fonds, l'épargne, l'investissement et la création d'entreprises dans leurs communautés de départ ainsi qu'à travers l'éducation de leurs enfants et l'amélioration des conditions de vie de leurs familles restées au pays. Cette contribution peut aussi s'effectuer quand le migrant décide de retourner d'une manière définitive dans sa communauté d'origine apportant avec lui non pas uniquement son capital financier mais aussi le capital humain qu'il a acquis à l'étranger¹⁰.

Même si l'impact de ces transferts et des hypothèses sous-jacentes (De Haan, 2006)) ont été fortement critiqués, cet enthousiasme vis-à-vis du rôle de la migration s'est nettement influencé par les nouvelles tendances de la théorie du développement. À côté de l'État et du marché, l'accent est de plus en plus mis sur la communauté en tant que pilier du développement et en tant que mécanisme maître de l'ordre social.

La mise en avant de la communauté est également alimenté par une critique croissante adressée à l'État "développementiste" et l'émergence de l'approche par les capacités (Nussibaum, 2011) qui estime que le développement résulte de l'accroissement des capacités des individus. En améliorant les capacités intrinsèques des acteurs et en leur permettant d'accéder aux opportunités, ces individus peuvent façonner le développement et devenir de véritables architectes du progrès économique et social. Qu'elles soient qualifiées de stratégies de développement "ascendantes" ou "populaires", ces stratégies se concentrent sur la décentralisation et la localisation. Elles s'opposent aux stratégies de développement descendantes du passé et mettent l'accent sur l'autonomisation des communautés et des individus pour entreprendre le "projet de développement". Dans cette lignée d'idées, le concept de capital social (Evans, 1996) a émergé pour réconcilier le marché et la communauté. Les liens sociaux organisés autour des "communautés d'intérêt" et fondés sur la solidarité, la religion, l'origine ethnique, etc, produisent des intérêts et favorisent des formes de développement participatif à l'échelle locale. Logiquement, les idées de la mondialisation "d'en bas" se sont concentrées sur les diasporas et les communautés transnationales (Faist, 2008). Les migrants deviennent alors des acteurs diasporiques ou des agents de co-développement. Ils s'engagent avec des membres de leurs communautés -géographiquement distants- et les personnes qu'elles côtoient dans des pratiques transfrontalières durables.

Cette nouvelle perspective transnationale sur la migration et le développement ont permis une lecture plus optimiste de la relation migration-développement. Comme nous l'avons mentionné, la migration est censée alimenter le développement des pays d'origine non seulement par le biais des transferts de fonds mais aussi par les flux de connaissances et d'expertises dans les domaines social, économique, culturel ainsi que dans le domaine politique des pays d'origine. De nouvelles questions apparaissent et de nouvelles perspectives s'ouvrent quant au renforcement du lien migration et développement et ce en cherchant à consolider les canaux d'envois de fonds et les réseaux de liens sociaux de la diaspora qui ne sont plus basés sur la devise "revenir pour servir" mais sur le slogan "servir le pays".

Les gouvernements et les organisations internationales se sont alors de plus en plus engagés dans un travail de réflexion et de dialogue global en misant sur les migrants en tant qu'agents collectifs du changement et de développement. Toutefois, la contribution de la migration au développement ne doit pas être examinée uniquement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle locale. C'est ainsi qu'on

¹⁰ OIM (2010), Le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement. Dialogue international sur la migration N°15. OIM, 2010, 283 pages.

se demande quel pourrait être le lien entre la migration et le développement local tel que nous l'avons précédemment défini.

Au début de l'utilisation du concept de développement local du côté des pays d'origine, lorsqu'on évoque les ressources humaines d'une communauté locale en tant que vecteur de développement, on se limite uniquement aux personnes présentes sur le territoire, celles qui l'ont quitté ont été totalement négligées. En effet, on ne considère pas à ce stade qu'elles puissent contribuer au développement de leur communauté d'origine. Cependant, avec l'évolution des analyses sur les politiques de développement à l'échelle territoriale et avec l'accumulation des connaissances et réflexions sur la migration, surtout dans son rapport avec le développement des sociétés d'accueil mais aussi avec le développement des sociétés d'origine, on a pris conscience du rôle des migrants pour soutenir le développement des communautés qu'ils ont quittées. C'est dans cette nouvelle perspective que l'on a commencé à s'intéresser à la contribution de la migration au développement local à travers son intégration dans tout le processus de planification locale pour le développement. Ceci dit, les politiques locales sont appelées à favoriser les synergies et l'interaction positive entre la migration et le développement au sein d'un même territoire et à créer les conditions favorables permettant un meilleur investissement des capitaux des migrants. D'où l'intérêt de notre étude qui cherche à examiner à partir de l'exemple de trois communautés locales quel est l'apport de la migration pour les localités choisies comme terrain d'étude.

2.2. Les apports économiques de la migration pour les communautés d'origine

2.2.1. Les effets économiques des envois de fonds

Les envois de fonds sont le bénéfice le plus tangible de la migration pour les pays d'origine. Selon des estimations récentes, ces transferts de fonds – du moins ceux qui transitent par les canaux officiels - s'élèvent à 548 milliards de dollars en 2 019 (Koczan et al., 2021). Pour la Tunisie, ces transferts ont atteint en 2015, 2.35 millions de dollars soit 5.45% du PIB. Ils rivalisent désormais avec les autres types d'entrées dans la balance des paiements. Ils ont une taille comparable au total des flux des Investissements Directs Étrangers (IDE) et sont plusieurs fois supérieurs au volume de l'Aide Publique au Développement (APD).

Même si certains chercheurs ont montré que ces transferts de fonds sont susceptibles de nuire au développement des pays d'origine à long terme (voir par exemple, Montiel (2006) et Acosta et al.,(2007) -pour des raisons que l'on expliquera plus loin-, il existe une littérature substantielle qui a mis en évidence les effets bénéfiques des transferts de fonds sur le bien être des familles bénéficiaires, de la communauté et de la nation. Dans plusieurs Pays En Développement (PED), les transferts de fonds ont contribué à réduire considérablement les niveaux de pauvreté et les conditions de vie des ménages dans les pays d'origine (Binci et Giannelli, 2018). Cet effet a été vérifié dans de nombreux pays et dans divers contextes. En Inde par exemple, les transferts de fonds ont contribué à baisser de moitié le taux de la pauvreté. Des résultats similaires ont été trouvés en Tanzanie et au Bangladesh (Banque Mondiale, 2009)

De même, et vu leur nature compensatoire et leur caractère anticyclique, on attribue aux transferts de fonds le mérite de réduire la volatilité de la consommation des bénéficiaires des transferts (Chami et al.,(2003) ; FMI (2005)). Ils peuvent soutenir l'inclusion financière et l'accès au crédit (Aggarwal et

al., 2 010). En période de crise, les bénéficiaires peuvent puiser dans ces ressources. En période de prospérité, ils accroissent les niveaux d'épargne. Ils facilitent l'accès aux crédits et renforcent la capacité de remboursement des emprunteurs. Les effets des transferts des fonds sont particulièrement perceptibles pour faire face aux récessions économiques, aux catastrophes naturelles (Suleri et Savage 2006 ; Wu 2006) et aux aléas climatiques (Arouri et al. 2015). Ils jouent un rôle d'assurance et de compensation en ce qui concerne les chocs qui affectent le revenu individuel (De Brauw et al. 2013).

Toutefois l'appréciation des conséquences macroéconomiques des transferts de fonds dans les pays d'origine est loin d'être simple. En explorant l'impact des transferts de fonds sur les recettes publiques et la manière selon laquelle ces fonds pourraient affecter les dépenses du secteur privé qui à son tour impactera les dépenses du secteur privé, Abdih et al. (2012) démontrent que les transferts de fonds influencent la demande privée, qui à son tour élargi l'assiette fiscale. En particulier, ces transferts de fonds affectent la consommation privée et les importations mais pas l'investissement domestique. Logiquement, ces afflux devaient affecter le bien être des ménages et renforcer la position fiscale du gouvernement en lui fournissant des recettes supplémentaires pour financer des dépenses sociales. Or, une part importante des transferts de fonds est épargnée sous forme d'actifs immobiliers ou d'or. Cela n'est pas de nature, expliquent les auteurs, à affecter l'investissement domestique et pourrait même avoir des répercussions négatives sur la croissance à long terme. Les ménages sont plutôt tentés d'utiliser ces fonds principalement à des fins de consommation et non pas à des fins productives, remettant en question les implications de ces flux en termes de développement.

Les transferts de fonds peuvent également nuire à la qualité des institutions et de la gouvernance des pays d'origine. En effet, ils ont des implications budgétaires et des effets incitatifs sur le comportement du gouvernement comparable à celles des ressources naturelles. La malédiction des revenus provenant des ressources naturelles peut augmenter la corruption (Sala-i-Martin et Subramanian, 2003) et créer un problème d'aléa moral (Abdih et al. (2012). Les transferts des fonds - tout comme les revenus du pétrole - jouent un rôle de " tampon " entre le gouvernement et les ménages : ces mannes sont utilisés comme substitut aux impôts qui permettent au gouvernement de financer un secteur public plus important mais moins efficace (Sala-i-Martin et Subramanian, 2003). Ils assurent les ménages contre les chocs économiques et les démotivent à surveiller le gouvernement ou à exiger de mettre en œuvre des réformes. À son tour, ce dernier ne sera pas intéressé à changer le statu quo, ce qui peut éroder l'assiette fiscale et impacter la qualité de la gouvernance.

Même si ces résultats semblent pertinents et tout à fait justifiables, ils sont tout de même largement discutables et critiquables (Banque Mondiale, 2009). D'une part, tout comme l'investissement, les effets de la consommation s'inscrivent dans un temps long, particulièrement pour les ménages pauvres. En plus, la consommation a une valeur intrinsèque. L'amélioration des résultats nutritifs, scolaires, sanitaires affecte significativement le capital humain et les revenus futurs. Cela est d'autant vrai quand on sait que la part des revenus allouée à la scolarité constitue une priorité pour les bénéficiaires. La perspective de migrer incite à investir dans l'éducation (Beine et al., 2003). Dans de nombreux pays, les familles dont l'un des membres a migré parviennent à améliorer les résultats nutritionnels et éducatifs de leurs enfants. Ce résultat a été validé pour les pays d'Afrique et d'Asie par Binci et Giannelli (2018). Il a été aussi vérifié pour le cas de la Tunisie par Labidi (2015). Cela réduit la nécessité d'envoyer les enfants travailler (Binci et Giannelli, 2018 ; Bargain et Boutin 2014). Ayant de meilleures perspectives et incitations sociales, les enfants des migrants ont davantage de chances de poursuivre leurs études (Banque Mondiale, 2009), même si dans certains contextes où la migration est plutôt peu qualifiée, les perspectives de migration incitent à l'abandon de l'école.

D'autre part, les dépenses de consommation permettent à plusieurs secteurs de s'épanouir, notamment le secteur immobilier et commercial, créant ainsi des emplois à l'échelle de la communauté. Une étude réalisée par le *Fonds International de Développement Agricole* (FIDA) dans de nombreux pays bénéficiant de fonds de leurs émigrés met en évidence l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses et abouti à la conclusion selon laquelle chaque dollar dépensé génère 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires (FIDA, 2007). Les transferts de fonds permettent non seulement de développer l'investissement dans l'immobilier (Boubakri, 2010 ; Laabidi, 2015) mais aussi la création d'entreprises immobilières. Il est à noter que l'immobilier, en tant que choix d'investissement, est moins présent dans les projets de la nouvelle génération. Cette dernière tend à investir dans des projets productifs et rentables, n'exigeant pas un important capital financier et leur permettant une ascension sociale et économique dans leur pays d'origine (Jamid, 2015).

2.2.2. La migration et le marché du travail

Sur le plan théorique, des craintes ont toujours accompagnés le départ des individus et particulièrement les diplômés à l'étranger. On peut s'attendre à ce qu'un exode de la main-d'œuvre provoque des dommages aux communautés d'origine. Cela se traduit par une réduction de l'offre de travail mais aussi de la demande, une pénurie de la main d'œuvre, une perte nette de l'équilibre budgétaire avec des effets globaux ambigus sur les salaires (Koczan, 2021).

Même si les études empiriques ont abouti à des résultats mitigés, de nombreux travaux de recherche confirment ces effets négatifs. Ils argumentent que, mis à part la perte de main-d'œuvre hautement qualifiée, les envois de fonds peuvent conduire à la hausse des salaires de réserve (FMI, 2016), la réduction de l'effort de travail et le déplacement des travailleurs bénéficiaires des transferts en dehors de la population active (Gubert, 2002). Créant un " effet dés-incitation " (Gorlich et al. 2007), la migration peut indirectement accentuer le taux de chômage (Damon (2009), Schumann (2013), Acosta (2011)). Cet effet a été vérifié dans le contexte tunisien par Kriaa (2013) : les jeunes tunisiens ont tendance à devenir passifs dans la recherche d'emploi et ont tendance à compter essentiellement sur les envois de fonds. La combinaison de ces effets peut freiner la croissance et ralentir la convergence des revenus en conséquence (FMI, 2016).

Toutefois, ces dommages ne devaient pas être surestimés. Il existe de forts arguments qui justifient que les conséquences de la migration sont moins cruelles pour les pays d'origine. En effet, les personnes partent quand ils ne trouvent pas d'opportunités dans leurs communautés. Ils migrent pour chercher de nouvelles perspectives. Le coût social associé à leur départ peut être apprécié en fonction du niveau d'emploi. La migration devient préoccupante dans les situations de plein emploi, voire de sous-emploi. Or, les pays moins avancés et ceux en développement- souffrent d'un taux de chômage exorbitant. Ce coût est donc quasi négligeable surtout si le départ concerne des employés non productifs, qui n'ont guère à apporter à leur communauté.

De plus, le départ de la main d'œuvre non qualifiée peut contribuer à la transformation structurelle de certains secteurs, notamment le secteur agricole. Leur départ peut être compensé par les envois de fonds pouvant servir à acquérir du matériel, des machines et des équipements agricoles, donc renforcer le facteur capital –qui manque cruellement dans pays en développement – et est un substitut largement plus bénéfique à la productivité que l'abondance de la main d'œuvre (Banque Mondiale, 2009).

Aussi, les flux migratoires peuvent conduire à diminuer la disparité salariale entre les pays d'origine et les pays d'accueils. Celle-ci évolue en suivant une courbe en cloche. Les inégalités sont très accentuées à court terme en raison de l'expansion de certains secteurs au dépend des autres secteurs ou entre familles ayant un membre à l'étranger et familles " normales ". Puis, progressivement, les inégalités régressent au fur et à mesure que les ménages migrent. En effet à long terme, et grâce à la constitution de réseaux, les coûts de l'émigration diminuent. Les familles les moins riches parviennent à leur tour à envoyer certains des leurs à l'étranger conduisant ainsi à une situation de convergence de salaires (Mouhoud, 2010).

2.2.3. L'apport de la migration par le biais du commerce, de l'investissement et de l'entrepreneuriat

Les pays d'origine peuvent tirer profit de la migration pour s'intégrer aux investissements mondiaux (Koczan, 2021). En mobilisant leurs réseaux, les migrants peuvent stimuler le commerce entre le pays d'origine et le pays de destination. Ils peuvent faciliter les échanges par leur rôle d'intermédiaires disposant d'informations sur l'environnement d'investissement de leur pays d'origine et par leurs connaissances acquises dans le pays d'accueil.

Burchardi et al. (2016), utilisent 130 ans de données sur les migrations historiques vers les États Unis, pour montrer l'effet causal de la composition ancestrale des comtés américains sur les investissements directs étrangers envoyés et reçus par les entreprises locales. Les auteurs constatent que le fait de doubler le nombre de résidents ayant une ascendance d'un pays étranger donné par rapport à la moyenne augmente de quatre points de pourcentage la probabilité qu'au moins une entreprise locale s'engage dans des investissements avec ce pays. Les auteurs expliquent cet effet par plusieurs raisons et particulièrement par la réduction des frictions d'information, et non pas une meilleure application des contrats, les similitudes de goût ou la convergence des dotations en facteurs.

L'impact sur le commerce et l'investissement dépendrait de l'implication des migrants dans des réseaux (Baghdadi et Cheptea, 2010) et de leurs compétences. L'étude de Docquier et Lodigiani (2007) qui se base sur un échantillon de 114 pays sur la période 1990-2000, et à l'aide d'un modèle empirique, montre le rôle substantiel des externalités positives des réseaux de migrants pour la dynamique d'accumulation de capital, tirée par les IDE dans les pays d'origine.

Les migrants sont d'importants transmetteurs de savoir-faire et de technologie à moindre coût et assez efficaces. Ils constituent un vecteur d'internationalisation et une courroie de transmission pour les IDE. Ils ont l'aptitude de tisser et d'entretenir des relations de nature socio-économique entre deux sociétés (Guiheux et Zalio, 2014). Au travers le commerce et les investissements, le pays d'origine peut aboutir à des situations de convergence et de croissance (Koczan, 2021). Cela est d'autant probable lorsque les gouvernements locaux et internationaux mettent en place des programmes adéquats facilitant l'investissement. Les migrants apportent ainsi aux pays d'origine des gains de développement globaux plus importants que les seuls envois de fonds. On parle alors de " migrants circulaires " pour caractériser les activités entrepreneuriales associées aux circulations migratoires et aux échanges entre pays d'origine et d'accueil (Guiheux et Zalio, 2014).

Au-delà des impacts directs sur l'investissement, la migration peut avoir de plus grands effets. Les mouvements migratoires peuvent avoir des impacts significatifs sur l'entrepreneuriat et la dynamique industrielle - des impacts souvent ressentis au fil des générations. À titre illustratif, l'essor de l'industrie *hightech* indienne s'est largement appuyé sur les compétences et les réseaux mobilisés par la diaspora.

Une part importante des ingénieurs qui s'étaient installés aux États-Unis dans les années 60, s'étaient converties en entrepreneurs transnationaux dans les années 90. Nombre d'entre eux sont rentrés en Inde pour créer des entreprises ou pour promouvoir l'Inde en tant que destination d'investissement et de sous-traitance. Récemment, cette tendance a amplement évolué, conduisant à une inversion des investissements à l'étranger par les entreprises indiennes vers l'Europe et les États-Unis. L'Inde est désormais classée dans la liste des plus grands investisseurs à Londres (Nations Unies, 2009).

Les transferts de fonds jouent également un rôle important dans la capitalisation des entreprises créées par des migrants. Selon une enquête faite par le Centre d'Études sur l'Intégration et la Mondialisation (CEIM, 2008), 31% des migrants se lancent dans les affaires grâce à l'épargne acquis aux États-Unis.

En Tunisie, plusieurs Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) se sont lancés dans des activités entrepreneuriales. Bénéficiant d'un double espace et d'une double culture, ils sont de plus en plus nombreux à prendre des initiatives. Celles-ci nécessitent des dispositifs institutionnels et associatifs conséquents que nous soulignons à la fin de cette analyse.

2.3. L'apport social de la migration dans les communautés d'origine

Nous présentons dans ce qui suit un bref aperçu des données de recherche existantes sur l'apport social de la migration sur les familles présentes au pays. En Tunisie, avec un taux de chômage élevé et des disparités régionales importantes, les transferts effectués par les migrants (flux financiers et transferts en nature) ont joué, et continuent à jouer, un rôle primordial au niveau de l'amélioration de la situation socioéconomique des familles restées au pays (Boubakri, 2010, 2014) et constituent des leviers importants permettant la réduction de la pauvreté et des inégalités (Kriaa, El EljetMoussa, 2014). Ils constituent des apports réguliers, substantiels et stables en temps de crise (Haddadi, 2013).

2.3.1. Les transferts de fonds permettent l'accès à de meilleures conditions de vie

La migration internationale ne pourrait pas être perçue uniquement sous un angle purement économique, mais elle représente aussi un vecteur de changement social (Lacroix, 2005) et contribue au développement des communautés d'origine à travers l'amélioration de leurs conditions de vie. Selon une publication de la Banque Mondiale (2007), les transferts des migrants peuvent produire divers effets sociaux, sanitaires et éducatifs positifs. Également, selon les résultats de l'enquête TIDO (Tunisian migrants Involved in Development of the country of Origin) réalisée en 2011 par l'OTE en collaboration avec l'OIM, la migration engendre un impact social indirect qui dépasse le volet économique. Edelbloude et al. (2017), attestent que les envois de fonds ont joué un rôle positif au niveau de la résilience des familles et l'absorption des chocs économiques résultant des changements politiques après la révolution de 2011 en agissant sur les conditions de vie des ménages restés au pays. D'après Amara et al. (2017), les envois des fonds par les migrants augmentent en moyenne le bien-être des familles. Ils ont un impact très remarquable aussi bien sur la famille que sur l'entourage du migrant. Kriaa et al. (2014), ont démontré qu'une fois que les migrants sont installés dans le pays de destination, ils transfèrent de l'argent à leurs familles restées au pays. Ils ont révélé que la plupart des ménages qu'ils ont interrogés ont confirmé que leur vie s'est améliorée grâce aux envois de fonds par leurs membres migrants. Généralement, une grande partie des fonds reçus par les ménages interrogés

dans cette étude, est destinée à couvrir les dépenses quotidiennes de consommation, l'amélioration du logement, les dépenses de soins de santé et de l'éducation.

Il est à signaler que les impacts sociaux de l'émigration ne se limitent pas seulement aux familles des migrants, mais ils ciblent également l'amélioration des services des communautés d'origine. Les résultats empiriques de certaines études (Boubakri, 2010 et Haddadi, 2013), montrent la contribution des transferts de fonds au bien être de toute la communauté d'origine du migrant à travers l'entretien et la mise en état des dispensaires, l'achat des ambulances, la construction et/ou l'entretien des lieux de cultes (les mosquées), l'entretien et/ ou la construction des écoles maternelles et primaires et la facilitation de l'accès à l'électricité et à l'eau potable pour certaines familles des zones rurales.

2.3.2. Les impacts positifs de la migration sur les conditions d'habitat

Labidi (2015) a identifié plusieurs aspects de l'impact social positif de la migration en affirmant que les transferts de fonds permettent d'améliorer les conditions de logement et d'avoir un bon cadre de vie. Ceci contribue à la prolifération de nouveaux centres urbains créés par les migrants et à la facilitation de l'accès à plusieurs services dont l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité etc.

De même, Boubakri (2010), dans son étude de terrain menée aux gouvernorats de Mahdia et de Kasserine, révèle les effets bénéfiques importants des transferts de fonds sur l'amélioration des conditions d'habitat des familles des personnes migrantes. Ces impacts sont palpables aussi bien en milieu communal qu'en milieu non communal et ce à travers le renouvellement et/ou l'agrandissement ou à travers la construction d'un nouveau logement. L'auteur montre que les logements construits grâce aux fonds envoyés par les migrants se distinguent nettement, de par leur haut standing, des logements modestes des familles qui n'ont pas un membre vivant à l'étranger. Les résultats de l'enquête de terrain menée par Boubakri (2010) font apparaître que tous les enquêtés, quel que soit leur statut administratif ou leur durée de séjour dans le pays de destination, commencent en premier lieu, par construire et/ ou améliorer leur condition d'habitat. Cette étape est inéluctable pour les migrants pour exprimer la réussite de leur projet migratoire et justifier leur départ à l'étranger.

2.3.3. L'apport des transferts de fonds pour la santé et l'éducation

Les transferts des migrants, ont un impact positif direct sur l'amélioration des conditions de santé des ménages restés au pays, comme l'ont pu mettre en évidence les travaux de plusieurs chercheurs dont Labidi (2015), qui montre que grâce aux revenus générés par la migration, les familles et leurs enfants peuvent accéder à de meilleures services de santé dans le secteur privé, généralement fréquenté par les familles aisées. Également, Boubakri (2010) souligne l'impact remarquable des transferts des fonds sur l'amélioration des conditions de santé des familles des émigrés. Plusieurs autres études, dont les études de Mouhoud, (2013 et 2016), révèlent l'amélioration de l'état de santé des ménages des migrants grâce aux envois de fonds réguliers par les migrants.

De même, plusieurs travaux empiriques ont mis en évidence l'impact positif de la migration sur l'éducation. L'analyse de l'enquête TIDO (2011) a montré que parmi les formes de solidarité des TRE envers leurs familles restées au pays, on trouve l'envoi des fonds pour financer les coûts de l'éducation. Bouchoucha (2013) montre que la migration de l'un des parents, en particulier du père, a un impact positif sur la fréquentation scolaire des enfants puisque celle-ci est plus élevée que chez les enfants de non-migrants, notamment chez les adolescents. Ce résultat peut s'expliquer par le soutien des envois

de fonds à l'éducation des enfants ainsi que la pression des parents sur les enfants pour qu'ils remboursent leurs efforts. De même, Labidi (2015), a montré que l'on compte, parmi les effets des envois de fonds, l'accélération du rythme de la réduction des écarts entre les deux sexes en matière d'éducation. En effet, au niveau des zones rurales, la présence d'un migrant dans le ménage favorise l'éducation des enfants, et, plus particulièrement celle des filles. Pour Mansuri (2006), les familles pauvres ne peuvent pas couvrir les dépenses liées à l'éducation de leurs enfants et font souvent le choix entre ceux qui vont continuer leurs études et ceux qui vont les arrêter. Ce choix se fait en fonction du sexe, de l'âge, des résultats scolaires des enfants et du niveau d'étude (primaire, secondaire ou universitaire) (Araissia, 2018). L'envoi des fonds par le membre migrant permet de réduire les contraintes financières des familles pauvres, essentiellement celles des milieux ruraux, agissant ainsi sur la décision des parents d'envoyer leurs enfants aux écoles. Ces transferts permettent de réduire les disparités entre les sexes, augmentent le taux de scolarisation des filles et diminuent leur taux d'abandon scolaire (Banque Mondiale, 2007). Les résultats du travail empiriques de Hansanet Woodruff (2003), ont conclu que les transferts de fonds accroissent le nombre d'années d'études des enfants scolarisés et augmentent également les chances de poursuivre leurs études secondaires et universitaires.

D'une manière générale, les études qui ont traité les effets des transferts de fonds provenant de la migration sur l'éducation, ont mis en évidence l'impact positif sur cette composante (Bouoiyour et Miftah, 2013) qui figure parmi les plus importants indicateurs de développement des pays.

2.3.4. Les impacts socio-culturels de la migration internationale

Les implications sociales et culturelles de la migration internationale sont perceptibles et sont d'un intérêt capital (Khachani, 2007). D'un point de vue socioculturel, on peut relever deux impacts positifs importants de la migration internationale. Le premier impact est relatif aux transferts de modèles culturels occidentaux par les migrants lors de leurs retours au pays, et le deuxième est la mobilité sociale des familles des migrants ayant des compétences (impact relatif à la migration des élites) (Hammouda et Saib, 2007). Dans le premier cas, on parle des transferts de modèles culturels qui touchent le mode de consommation vestimentaire, culinaire, l'habitat, le style de vie de famille, etc. Dans le deuxième, on parle de transferts de savoir-faire remis par les élites émigrées. L'importation de nouvelles normes sociales et culturelles, notamment lors des séjours dans le pays d'origine, servent à montrer la réussite sociale du migrant et son souci d'un reclassement social, même si ce dernier n'envisage pas la réinsertion dans la société d'origine. De même, les nouvelles générations issues de l'émigration véhiculent de nouveaux modèles de consommation et de comportement lors de leurs vacances au pays. Ces " remises sociales " peuvent être un élément crucial dans l'introduction de nouvelles valeurs et normes sociales dans la société d'origine (Hammouda et Saib, 2007).

Il faut également noter que les transferts de fonds s'accompagnent souvent de transferts sociaux et culturels importants qui touchent la femme et/ou l'épouse restée au pays, et qui se manifestent à travers des avancées sur le rôle des femmes au sein de la famille, qui s'élargit en l'absence de l'époux (Naidich, 2009).

2.4. L'émergence d'un tissu associatif tunisien à l'étranger et son implication dans le processus de développement du pays d'origine

L'étude d'Abderazek Bel Hadj Zekri, en 2009, a montré que le mouvement associatif des expatriés tunisiens à l'étranger ne cesse de prendre de l'ampleur d'une année à l'autre. De fait, le statut associatif est un des statuts juridiques mobilisé par les TRE pour faciliter le maintien du lien entre la communauté résidente à l'étranger et les territoires d'origine (FORIM, 2017). En effet, l'importance de la migration en tant que phénomène à caractère sociétal (Belhadj Zekri, 2009), a amené certains membres de la communauté tunisienne à l'étranger de se regrouper au sein d'associations et de s'engager activement pour le bien du pays d'origine, aussi bien au niveau local, régional et national. En 2011, la transition démocratique en Tunisie a abouti à un accroissement remarquable du nombre d'associations de tunisiens à l'étranger (FORIM, 2017). Le degré de participation des tunisiens dans des associations des TRE donne une indication sur leur intérêt pour une action collective, solidaire et permanente, en faveur de leur pays d'origine essentiellement après la chute du régime de Ben Ali (DDC, 2014).

Plusieurs associations regroupant des émigrés tunisiens à l'étranger se sont données pour mission la mobilisation des compétences tunisiennes au service du développement socioéconomique du pays d'origine. Ces associations œuvrent dans différents domaines dont : la relance de l'économie à l'échelle régionale et nationale, l'accompagnement du processus de transition démocratique en Tunisie, le soutien des catégories défavorables présentes sur le territoire national, l'organisation et la participation aux événements électoraux, etc.

Nous citons l'exemple, des associations des TRE dont Génération Jasmin, en France, Pro Ettadhamen et ACTE en Suisse qui œuvrent à l'essor de la Tunisie après la révolution en mettant en place des projets qui visent à soutenir le développement socio-territorial des communautés d'origine. Ces associations mettent en œuvre des projets qui ciblent essentiellement l'éducation, la formation, la santé en coordination avec des associations locales en Tunisie (DDC, 2014). Avec leurs interventions, ces organisations apportent une contribution significative et parfois décisive à l'économie locale face à l'absence d'intervention de l'État quant à la mise en place de services socio-économiques collectifs dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, etc. (Samba et Wade, 2018). Plusieurs acteurs associatifs implantés à l'étranger renforcent la contribution de la migration au développement local à travers, notamment, l'appui du processus d'accompagnement à l'investissement et à l'entrepreneuriat de la diaspora. Parmi ces organisations on peut citer E-diasporas, Diamed, Adiaspi, Atuge, Anima Invest, etc. Leur effort est aussi appuyé par des agences de la coopération internationale qui se sont aussi associées aux associations locales pour encourager les TRE à investir. Cela s'inscrit dans une Stratégie Nationale Migratoire visant à mobiliser la diaspora pour le développement local.

Cette dynamique n'est pas une spécificité tunisienne, d'autres pays maghrébins en sont pionniers. Au Maroc, les migrants s'organisent en associations et - mis à part leurs initiatives en matière de construction d'écoles et dispensaires, d'électrification des zones rurales, etc., - ils s'orientent, depuis 2000, vers la mise en œuvre de programmes d'investissement dans le tourisme rural solidaire ou au soutien des activités d'aides des agriculteurs, la construction de coopératives de valorisation des produits locaux et artisanaux et du patrimoine local et la protection de l'environnement. Les implications sur le développement local sont substantielles (UNICEF, 2008).

Il convient de noter que la mobilisation de la diaspora s'est faite sentie plus que jamais durant la crise du coronavirus. La solidarité a pris un sens tout à fait nouveau. La brutalité de la rupture économique

de revenus a fragilisé les populations locales démunies et les migrants sub-sahariens vulnérables résidants en Tunisie. La diaspora tunisienne installée dans différents pays du monde, a été mobilisée pour développer des réponses transnationales afin de faire face aux défis sanitaires, économiques et sociaux auxquels leurs communautés font face (OIM, 2020). Il semble que la pandémie a renforcé la solidarité et les initiatives transnationales réalisées aux travers d'actions collectives mais aussi individuelles. Des fonds en espèce et en nature ont été envoyés aux hôpitaux et aux familles nécessiteuses. Un flux d'idées et de solutions immédiates ont été déployées instantanément par la diaspora en s'associant avec les organisations de la société civile et certaines instances locales.



3. Présentation des participants à l'étude

3.1. Présentation des acteurs institutionnels

Les entretiens ont été effectués avec les acteurs institutionnels suivant :

- Le représentant de l'APII¹¹ du gouvernorat de Mahdia ;
- Le représentant de l'APIA¹² du gouvernorat de Mahdia ;
- La déléguée de l'OTE de Mahdia ;
- Le délégué de l'OTE de Nabeul ;
- Le délégué de l'OTE de Médenine ;
- Le délégué de l'OTE de Tataouine ;
- Le maire de la municipalité de Mahres du gouvernorat de Sfax ;
- Le maire de la municipalité de Houmt Kssouk du gouvernorat de Médenine ;
- Le maire de la municipalité de Sidi Alouane du gouvernorat de Mahdia ;
- Le maire de la municipalité de Sejnane du gouvernorat de Bizerte ;
- Les représentants des acteurs associatifs locaux ;
- Les représentants de l'association Younga Solidaire et de l'Association Zitouna de Mahres ;
- Le représentant de l'association Création et Créativité de l'Emploi et du Développement (CCDE) de Ras- Djebel à Bizerte ;
- Les représentants de l'association Club Culturel Ali Belhouane (CCAB) et de l'Association de Développement Local de Mahdia ;
- Les représentants de l'association Club Culturel Ali Belhouane – à Médenine ;
- La représentante de l'Association de Liberté et de Citoyenneté (ACL) de Djerba à Médenine ;
- Le représentant de l'Association du Développement de La Femme Rurale (ADFR) à Kasserine.

3.2. Présentation des porteurs de projets

Le tableau ci-après répertorie le profil des porteurs de projets identifiés et ayant répondu à notre enquête.

¹¹ L'APII est un organisme régional de la promotion de l'investissement et de la création de l'emploi dans le domaine industriel.

¹² L'APIA est un organisme régional de la promotion de l'investissement et de la création de l'emploi dans le domaine agricole.

Tableau 1 : Liste des porteurs de projets interrogés

Porteurs	Genre	Age	Niveau d'instruction	Pays d'accueil	Année de départ	Nature du projet	Date de création	Localité
1	Homme	40	9 ^{ème} de base	Arabie Saoudite	2 001	Station de lavage	2020	Hammam Ghzez (Nabeul)
2	Homme	50	6 ^{ème} primaire	Arabie Saoudite	1 997	Café	2021	
3	Homme	47	Baccalauréat	Suisse	1 998	Location d'appartements	2016	
4	Homme	37	Baccalauréat	France	2 009	Terrain de football	2018	
5	Homme	32	8 ^{ème} année de l'enseignement de base	France	2 010	Taxi	2019	Tataouine Nord (Tataouine)
6	Homme	48	9 ^{ème} année de l'enseignement de base	Italie	1 996	Location d'appartements	2017	
7	Homme	40	Universitaire	France	2 006	Boulangerie	2011	Mahdia
8	Homme	31	Primaire	France	1 980	Salon de thé	2021	Mahdia
9	Femme	44	Universitaire	Belgique	Native	Culture d'olives et amendes BIO	2016	Chorbane- (Mahdia)
10	Femme	35	Universitaire	France	2 017	Superette	2019	Ksour Essef- (Mahdia)
11	Homme	51	Universitaire	Italie	2 010	Salle de sports individuels	2020	Hiboun- (Mahdia)

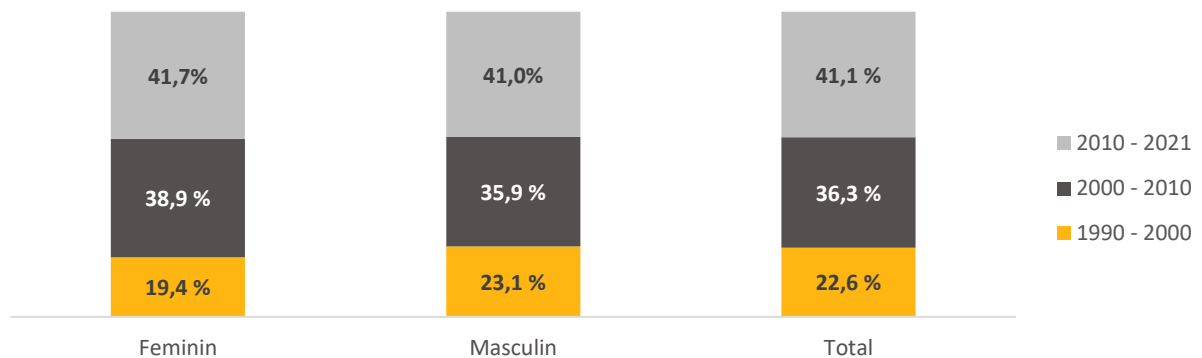
3.3. Profil sociodémographique des TRE soutenant leurs ménages d'attache

L'enquête quantitative a couvert un échantillon représentatif de 270 ménages d'attache soutenus par leurs membres TRE, soit 1.09% du nombre total des ménages des trois localités sélectionnées pour la réalisation de la présente étude. L'échantillon final se répartit en 104 TRE de Hammam Ghzez, 84 de Sidi Alouane et 82 de Tataouine Nord.

1. Période de départ

Selon l'enquête, un peu moins d'un quart des TRE soutenant leurs ménages d'attache (22.6%) sont partis avant l'an 2000 et plus des trois quarts (77.4%) après ; 36.3% dans les années 2000 et 41.1% entre 2010 et 2021. Après un ralentissement des départs au début des années 2010, suite aux effets de la crise économique de 2008, il y a eu une reprise et une accélération au cours de la dernière décennie. Cette accélération est due au déficit demande-offre d'emploi sur le marché de l'emploi local. La migration internationale est vue comme une issue de secours pour la jeunesse de ces localités qui peinent à décrocher leur premier emploi.

Figure 1 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le sexe et la période de départ (%)

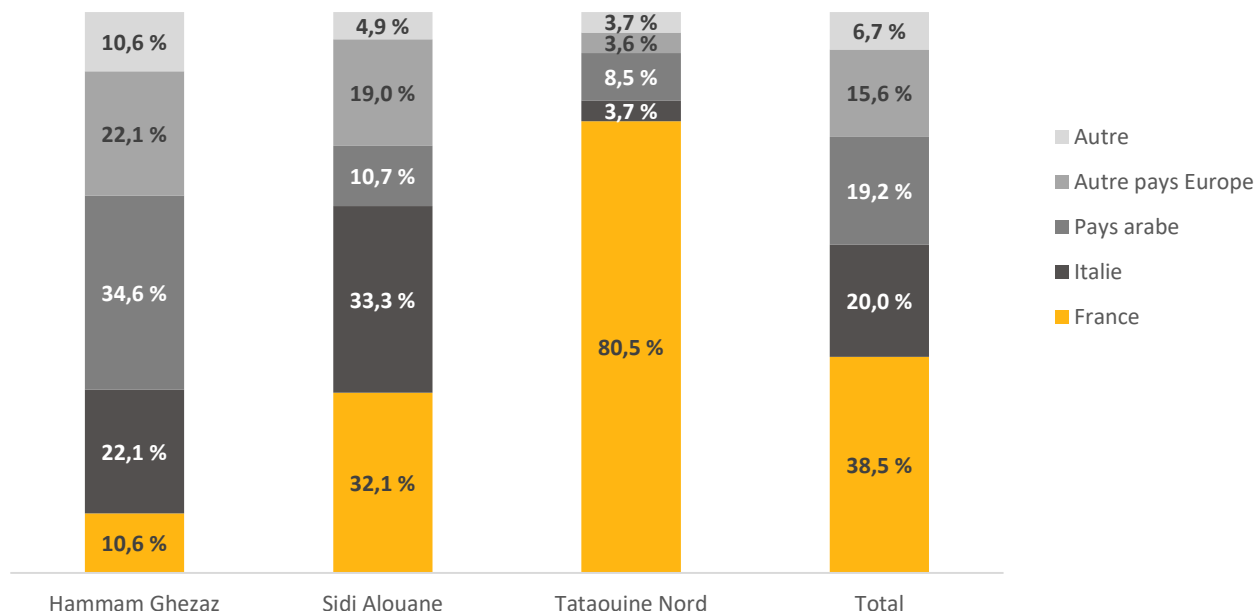


Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

2. Pays d'accueil

L'Europe accueille l'essentiel des ressortissants des trois délégations, 74%. Deux pays en accueillent les trois quart (58.5%), la France (38.5%) et l'Italie (20%). Les États-Unis et le Canada attirent 4.4% des TRE et les pays arabes 19.2%. La répartition selon le pays d'accueil varie selon les localités. Les TRE de Tataouine Nord s'installent, majoritairement en France (80.5%). Tandis que les migrants de Sidi Alouane résident, en majorité, dans deux pays avec des proportions de même ordre ; la France (32%) et l'Italie (33.3%). La localité de Hammam Ghzez se distingue par une diversité des pays de destination.

Figure 2 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon les localités et les pays d'accueil



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

3. Ancienneté migratoire

L'ancienneté migratoire de la population étudiée se situe en moyenne à 14.4 ans pour l'ensemble des TRE soutenant leurs ménages d'attache, 15.6 ans pour les migrants de Hammam Ghzez, 13.6 ans pour les TRE de Sidi Alouane, 14.2 ans pour les ressortissants de Tataouine Nord. Un peu moins de six migrants sur dix (58.9%) ont une ancienneté migratoire de 20 ans, et quatre migrants sur dix (41.1%) une ancienneté de moins de sept ans.

4. Profil des TRE soutenant leurs ménages d'attache

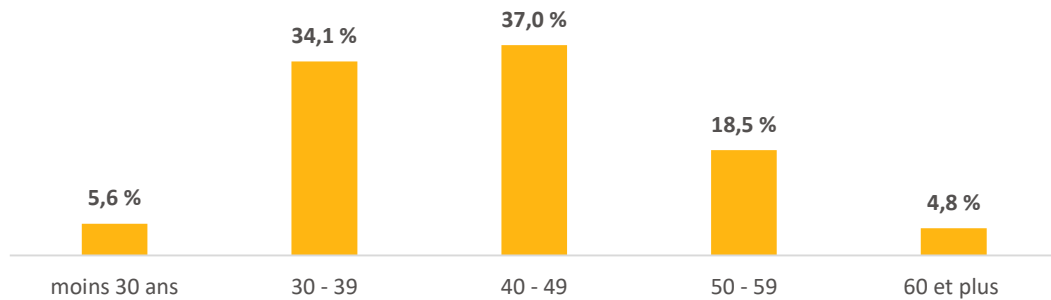
> Age et sexe

La désagrégation par sexe des migrants soutenant leurs ménages d'attache dans les trois localités fait ressortir une prédominance de la migration masculine. Un peu plus de huit migrants sur dix (86.7%) sont des hommes. Cette différence est due principalement au fait que l'émigration vers l'étranger était essentiellement masculine, alors que la femme émigre dans le cadre du regroupement familial. Au cours des dernières décennies, l'émigration féminine a augmentée et s'est autonomisée, les femmes migrent principalement dans le cadre de leurs études ou du travail.

Les migrants âgés moins de 30 ans, dont l'ancienneté migratoire ne dépasse pas cinq ans, contribuent les moins au développement local ; ils représentent 5.6%. Un tiers des migrants actuels sont âgés de 30 à 39 ans (34.1%), et un peu plus qu'un tiers âgé de 40 à 49 ans (37%). Ainsi, trois migrants sur quatre

(76.7%) ont moins de cinquante ans ; la part des personnes âgées de 60 ans et plus étant de 4.8 % seulement.

Figure 3 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon l'âge (%)



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

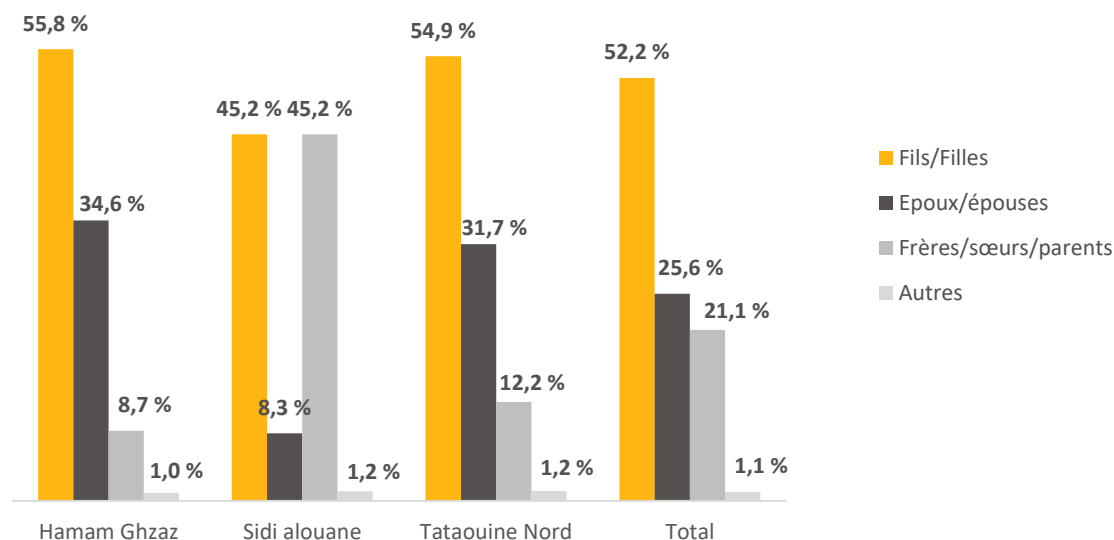
Les migrants de la localité Hammam Ghzez sont plus âgés que les ressortissants de Sidi Alouane et Tataouine Nord, deux localités qui ont une longue tradition migratoire. Les proportions des TRE âgés moins de 50 ans sont, respectivement de 67.3% pour la localité de Hammam Ghzaz, 80.9% pour Sidi Alouane et 84.2% pour Tataouine Nord.

> Lien de parenté

Concernant le lien de parenté qu'a le migrant avec le chef de ménage d'attache, les enfants du chef de ménage constituent un peu plus la moitié des migrants (52.2%). La seconde catégorie la plus fréquente est le conjoint ou la conjointe du chef de ménage avec 25.6%. La troisième catégorie, celle des frères et sœurs représentent 17%. En dehors de ces catégories, il y a lieu de noter que seulement 4.1% des migrants actuels sont parents du chef de ménage. Les proportions des autres liens de parenté sont faibles.

Pour la localité de Sidi Alouane, la catégorie la plus fréquente est celle des frères et sœurs du chef de ménage avec 33.3%. La catégorie pères et mères du chef de ménage d'attache représente 12.1%. En fait, à Sidi Alouane le migrant fournit l'aide et l'assistance financière à la famille au sens large, notamment, ses frères et sœurs.

Figure 4 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le lien de parenté avec le chef de ménage d'attache et la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

> État matrimonial

Selon l'enquête, quelque 24.1% des migrants sont célibataires. La proportion des mariés, veufs ou divorcés représente à peu moins de 76% des migrants soutenant leurs ménages d'attache.

> Niveau d'éducation

Le niveau d'éducation des migrants est nettement plus élevé que celui de la population locale dans les différentes localités. Un peu moins d'un migrant sur trois (28.9%) a atteint le niveau d'enseignement supérieur. La population cible de la localité de Hammam Ghzez a, en majorité, un niveau d'éducation supérieur, tandis que les localités de Sidi Alouane et Tataouine Nord enregistrent des proportions élevées du niveau secondaire, respectivement, 41.7% et 52.4%.

Tableau 2 : Les TRE soutenant leurs ménages d'attache selon le niveau d'instruction et les localités (%)

Niveau d'instruction	Formation professionnelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Hammam Ghzez	20.2	13.5	26.9	39.4	100
Sidi Alouane	9.5	27.4	41.7	21.4	100
Tataouine Nord	17.1	7.3	52.4	23.2	100
Total	15.9	15.9	39.3	28.9	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Le niveau d'éducation varie selon les pays d'accueil. Les migrants vivant aux États-Unis, Canada, dans les pays de Golf, et les pays africains ont le niveau d'éducation le plus élevé. Ainsi, le niveau supérieur est beaucoup mieux représenté parmi ces migrants d'Amérique (55.5%) et parmi les migrants des pays de Golf (60.4%) contre seulement 18.5% pour les anciens pays d'immigration, les pays européens (la France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse).

> **Activité et emploi**

La population cible de l'enquête est en majorité une population active occupée (97.8%), exerçant une activité économique. Les secteurs d'activité de la population étudiée sont assez divers et reflètent la spécificité de chaque localité. Le secteur de l'industrie de transformation, notamment les boulangeries et les pâtisseries, demeurent les premiers pourvoyeurs d'emplois pour les ressortissants de Tataouine Nord (28%), suivi par les secteurs du bâtiment et des travaux publics (12.2%) et celui de l'hôtellerie-restauration (20.7%) des actifs occupés. Viennent ensuite l'éducation, l'administration publique, la santé et l'action sociale (14.6%).

Le tiers des ressortissants soutenant leurs ménages d'attache de la localité de Sidi Alouane sont des employés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (32.1%), suivi par les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche (15.5%), l'industrie de transformation (14.3%), et l'hôtellerie-restauration, (10.7%).

Les migrants de la localité de Hammam Ghzez sont plutôt attirés par le secteur industriel (23.1%), suivi par les secteurs de l'hôtellerie-restauration (18.3%) et du bâtiment et des travaux publics employant (12.5 %). Les migrants occupés de Hammam Ghzez sont plus présents dans le secteur de l'éducation, l'administration publique, la santé et l'action sociale (17.3%).

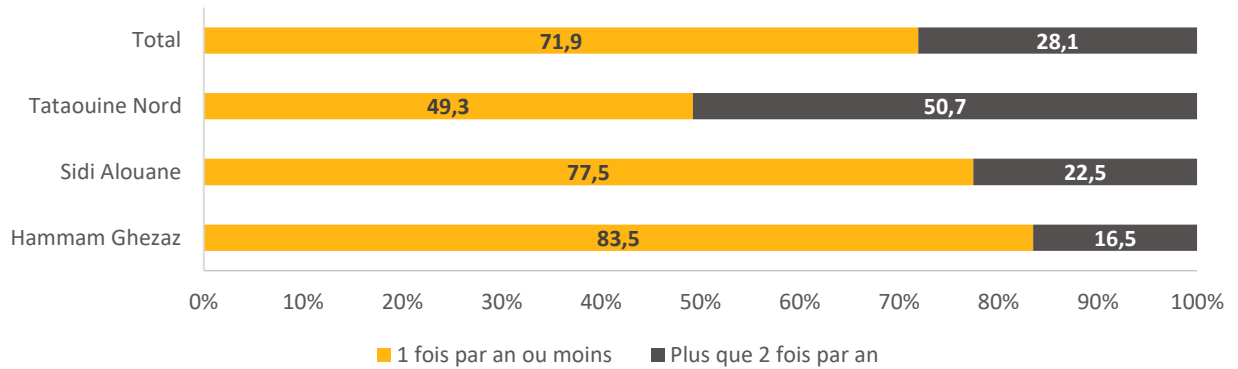
Les secteurs d'activité des migrants actifs occupés varient aussi selon le pays de résidence. Il y a une certaine concentration sectorielle dans deux catégories de pays. La première correspond à l'éducation, l'administration publique, la santé et l'action sociale, représentant 37.1% de ceux installés en Amérique, au Canada et dans les pays de Golf. La seconde correspond au BTP (22%), à l'industrie de transformation (24%) et à l'hôtellerie et la restauration (18%) pour ceux installés dans les pays européens.

5. Situation administrative dans les pays de résidence et fréquence de retour en Tunisie

Selon l'enquête, un peu plus de 13% de la population cible est en situation irrégulière d'après les chefs de ménages d'attache. Leurs proportions se répartissent comme suit : 5% parmi les ressortissants soutenant leurs chefs de ménages de Hammam Ghzez, 18.3% parmi ceux du Sidi Alouane, et 22.4% de Tataouine Nord. Les migrants les plus jeunes, âgés de 20 à 34 ans sont plus concernés par cette situation (75%) que les migrants âgés de 34 ans et plus.

Vu leur situation administrative, les migrants en situation irrégulière ne peuvent pas voyager en Tunisie. Les chefs de ménages d'attache des migrants en situation régulière déclarent qu'un peu plus de sept migrants sur dix voyagent en Tunisie au maximum une fois par an, et trois sur dix deux fois ou plus par an. La localité de Tataouine Nord se détache de l'ensemble des localités ; un peu plus d'un ressortissant sur deux rend visite à sa famille en Tunisie au moins deux fois par an.

Figure 5 : Fréquence de retour en Tunisie selon les localités (%)



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

La fréquence du retour des migrants soutenant leurs ménages d'attache a été affectée par la pandémie. En effet, 27% des ménages interrogés affirment que leurs TRE n'ont pas pu retourner pendant la pandémie, 62% ont voyagé en Tunisie une seule fois et seulement 11% plus d'une fois par an.

4. Les transferts de fonds : utilisation et importance pour le développement

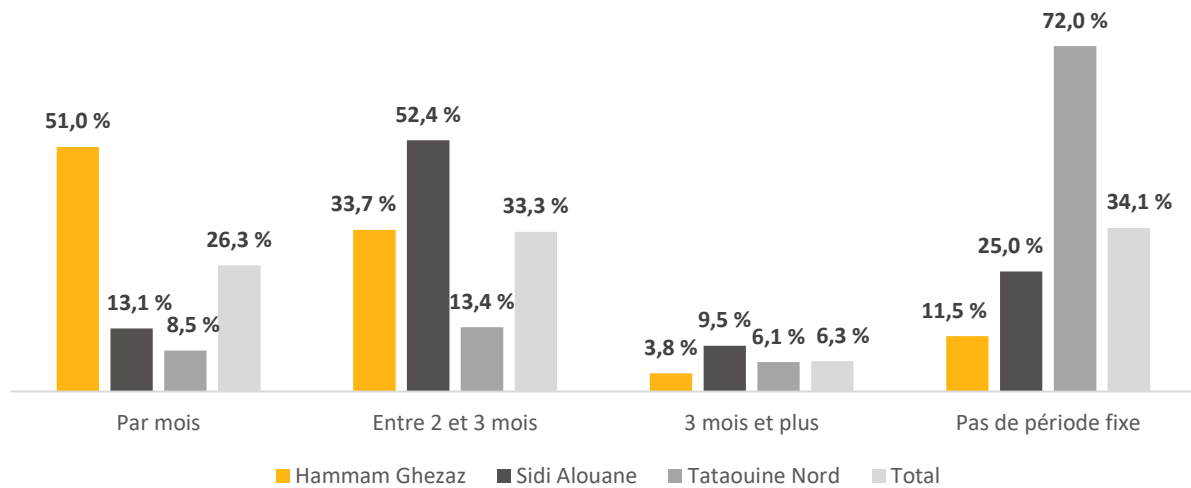
Les familles des migrants et les communautés d'origine ont tendance à tirer des avantages directs de la migration de l'un des membres de la famille. Il peut aussi y avoir des bénéfices plus grands, cependant dans le cadre de notre étude nous nous focalisons plus sur les répercussions directes sur les foyers de migrants.

Celles-ci peuvent être considérées du point de vue de transferts de fonds qui affectent la consommation, les conditions de vie, l'éducation, la santé et le bien être des ménages dans les communautés d'origine. Plus largement, elles touchent les processus sociaux et culturels et se traduisent par des idées de projets et d'aides en faveur de la communauté. Nos résultats empiriques montrent que ces répercussions sont pour la plupart positives, spécifiques à chacune des trois localités et susceptibles d'évoluer avec le temps, même si le coronavirus a impacté drastiquement le volume des transferts de fonds. La nature et l'étendue de ces impacts dépendent des personnes qui utilisent les fonds, de la manière dont ces transferts sont utilisés et de leur propension à se maintenir dans le temps.

4.1. Les transferts de fonds : périodicité, volume et secteurs d'activités

Selon les données obtenues par questionnaire, la moitié des migrants (51.1%) de Hammam Ghzez font des transferts réguliers une fois par mois ou tous les deux/trois mois pour 33.6% des cas (**Figure 6**). Très peu de migrants dans cette localité envoient des transferts de fonds selon des périodes irrégulières. À Sidi Alouane, les périodicités s'allongent un peu plus : plus de la moitié des migrants envoient des revenus tous les deux/trois mois et un quart d'entre eux n'ont pas de période fixe. Cette tendance s'inverse radicalement à Tataouine où près de trois quarts de migrants envoient des fonds selon des fréquences non fixes et des périodicités très irrégulières. Cela s'explique par au moins trois raisons. D'abord, la forte tradition en matière de migration à Tataouine et à Sidi Alouane peut expliquer ces tendances. Se connaissant depuis des décennies, les migrants recourent couramment aux envois par le biais des membres des communautés qui font des allers retours vers et de la Tunisie. Ces allers retours ne sont pas réguliers, pouvant expliquer en partie l'irrégularité des transferts. Ensuite, la périodicité et la fréquence des envois de fonds sont généralement tributaires de la situation administrative des migrants dans les pays de destination. Les migrants en situation irrégulière n'intègrent pas facilement le marché de l'emploi et ne pas par conséquent procéder à des envois réguliers.

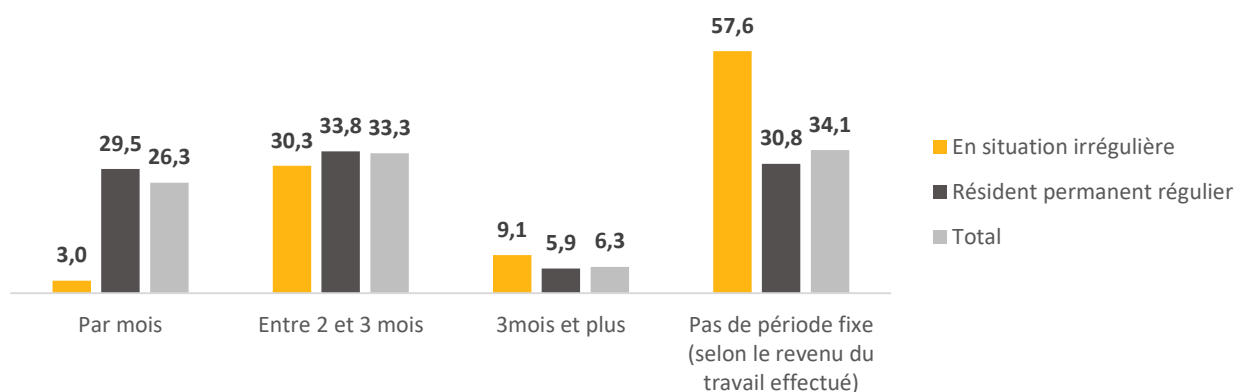
Figure 6 : Périodicité des transferts selon les localités (%)



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

La figure 7 montre que ceux qui procèdent à des envois aléatoires sont plutôt en situation administrative irrégulière, pour près de 60% des cas. Enfin, ces envois sont fortement dépendants du métier des migrants et du secteur d'activité dans lequel il exerce. La diaspora de Hammam Ghezaz exerce des emplois dans le secteur de l'éducation, l'administration publique et la santé. Celle de Tataouine est plus présentée dans le secteur de transformation mais aussi, dans une moindre mesure, de bâtiment et travaux publics. Ce dernier attire aussi une large frange des migrants de Sidi Alouane.

Figure 7 : Périodicité des transferts selon la situation administrative (%)



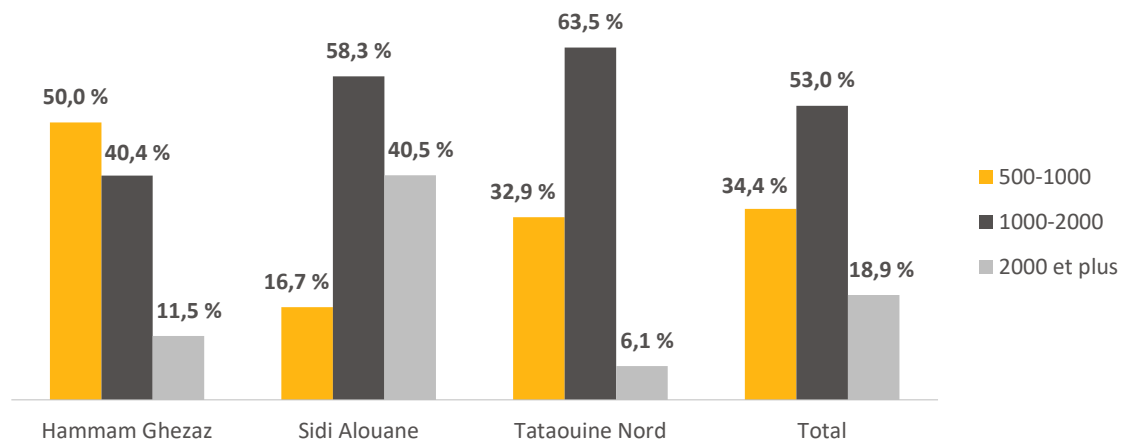
Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Ce constat se confirme en examinant les différents canaux d'envois de fonds. Même si globalement la majorité de migrants de notre échantillon recourt plus couramment aux canaux officiels pour envoyer des fonds, la distribution régionale des répondants nous montre que ce sont les migrants

issus de Hammam Ghzez qui recourent plus aux voies postales et bancaires. Ceux de Tataouine, et dans une moindre mesure de Sidi Alouane, recourent plus souvent aux envois par le biais d'intermédiaires, pour les raisons expliquées plus haut.

En examinant le volume des transferts pour chaque localité, nous remarquons que 50% des migrants de Hammam Ghzez envoient des “ petits ” revenus de moins de 1000 dinars. À Sidi Alouane près de 60% de migrants effectuent des transferts “ importants ” allant de 1000 à 2000 dinars, 40.5% font des remises “ très importants ” dépassant les 2000 dinars, alors que ceux qui envoient des petits montants sont relativement plus rares (de l'ordre de 16.7%). À Tataouine, 63.3% envoient des montants importants (1000 à 2000 dinars) et rares sont ceux qui envoient des montants dépassant les 2000 dinars (**Figure 8**).

Figure 8 : Montants moyens envoyés par les TRE selon les localités



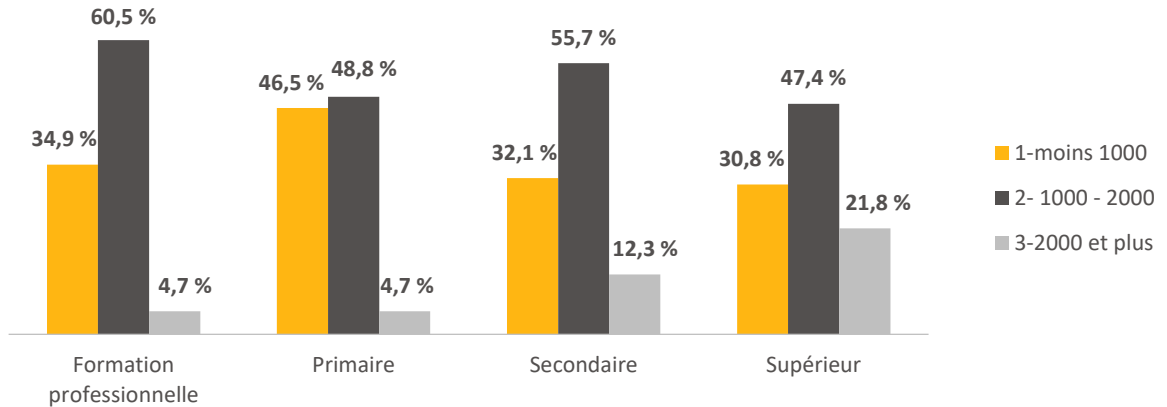
Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Afin de mieux cerner la catégorie des migrants qui envoient le plus d'argent, nous avons croisé le niveau d'instruction des migrants avec le volume des envois. Ceci nous a permis de constater que ceux qui ont acquis une formation professionnelle (60.5%) prédominent la catégorie des envois importants (1000 à 2000 dinars) (**Figure9**). Cela montre que 60.5% des migrants ont déjà réussi dans leurs pays d'origine - la Tunisie - à avoir un diplôme de formation professionnelle qui leur a permis d'exercer un métier et de devenir un agent pourvoyeur de fonds. Ce résultat a été déjà souligné dans un rapport de la Banque Mondiale (2009).

La part des envois des montants allant de 1000 à 2000 dinars tombe à 48.8% pour ceux ayant un niveau primaire et à 55.7% pour ceux ayant un niveau secondaire. Ce type de migrants, comme le montre la figure 2, exerce des métiers qualifiés de l'industrie, de l'artisanat, des services directs aux particuliers et des professions élémentaires¹³, etc.

¹³ Afin de classer les secteurs, nous avons retenu la classification de la Nomenclature d'Activité Tunisienne (NAT), comme le préconise l'Institut National des Statistiques (INS). Elle est homologuée en tant que Norme Tunisienne (NT 120.01-1) et est en concordance avec la nomenclature des Nations Unies (CITI Rev3) et Européenne (NACE Rev 1).

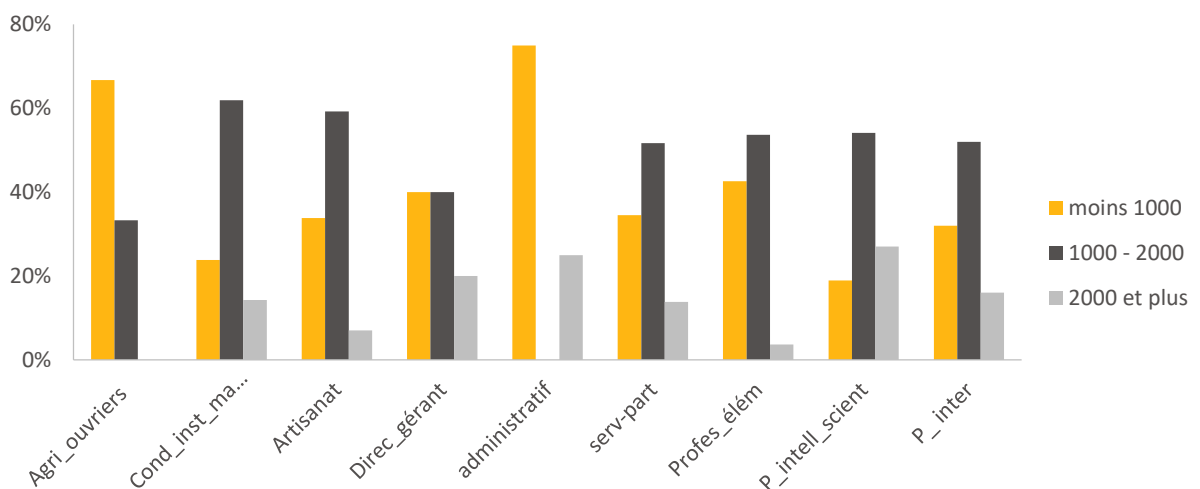
Figure 9 : Volume des fonds envoyés selon le niveau d’instruction des TRE



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Il convient de noter que le montant des envois de plus de 2000 dinars a tendance à augmenter avec le niveau d’instruction, allant de 4.7% à 21.8% (Figure 4). La catégorie de migrants ayant un niveau supérieur est composée de cadres de direction et gérants d’entreprises (20%), d’employés administratifs (25%) et d’employés exerçant des professions intellectuelles et scientifiques (27%) comme le montre la Figure 10. En effet les personnes quittent le territoire quand ils ne trouvent pas d’opportunités dans leurs communautés. Ils migrent pour chercher de nouvelles perspectives. La migration des compétences devient préoccupante dans les situations de plein emploi, voire de sous-emploi. Or, la Tunisie – et en l’occurrence les trois localités cibles - souffre d’un taux de chômage exorbitant. Le coût social du départ est donc quasi négligeable pour des personnes sans emploi et qui n’ont guère à apporter à leur communauté. Ces personnes, en migrant, sont devenues des agents de développement et des pourvoyeurs de richesses au regard des revenus qu’ils envoient.

Figure 10 : Secteurs d’activité et volume des envois des fonds



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

4.2. Transferts de fonds : état matrimonial et canaux d'envoi

Nous avons cherché à comprendre si le montant des envois des fonds est tributaire de l'état matrimonial des migrants. Même si les résultats sont mitigés, une certaine tendance semble se dégager. À Hammam Ghzez, ceux envoyant des montants de moins de 1000 dinars sont célibataires à raison de 66.7% (Tableau 1). Cette catégorie est de l'ordre de 51.7% pour Tataouine. Ceux envoyant entre 1000 et 2000 dinars sont plutôt mariés pour 41.3% des migrants de Hammam Ghzez, 55% des migrants de Sidi Alouane et pour près de 72% des migrants de Tataouine. La catégorie envoyant 2000 dinars et plus est majoritairement mariée quel que soit la localité. Cela montre que le montant des transferts a tendance à être plus important lorsque le migrant est marié. Ce résultat est tout à fait logique puisque cette catégorie est généralement plus responsable et engagée vis-à-vis de leurs épouses, de leurs enfants et de leurs communautés d'origine.

Tableau 3 : État matrimonial et montants moyens des remises de fonds selon la localité

Localité		Célibataire (%)	Marié ou autre(%)
Hammam Ghezaz	Moins 1 000	66.7	47.8
	1 000 – 2 000	33.3	41.3
	2 000 et plus	00	10.9
	Total	100	100
Sidi Alouane	Moins 1 000	16.7	16.7
	1 000 – 2 000	66.7	55
	2 000 et plus	16.7	28.3
	Total	100	100
Tataouine Nord	Moins 1 000	51.7	22.6
	1 000 – 2 000	48.3	71.7
	2 000 et plus	00	5.7
	Total	100	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Les migrants envoient également des biens à leurs familles. Ils sont destinés aux besoins du foyer (divers équipements, électroménagers, etc.). Ils envoient essentiellement des vêtements comme le montrent le tableau 4. De même, ils s'engagent à raison de 43% dans l'achat d'une voiture qu'ils utilisent plutôt à des fins familiales.

Comme nous le montrerons dans la section relative aux répercussions sociales de la migration, ces transferts en nature contribuent significativement l'amélioration des conditions de vie des familles des migrants, de faciliter les déplacements mais aussi d'escalader des échelons sociaux en étant mieux habillé, mieux équipé et plus mobile.

Tableau 4 : Localité et envoie des vêtements par les migrants selon la localité

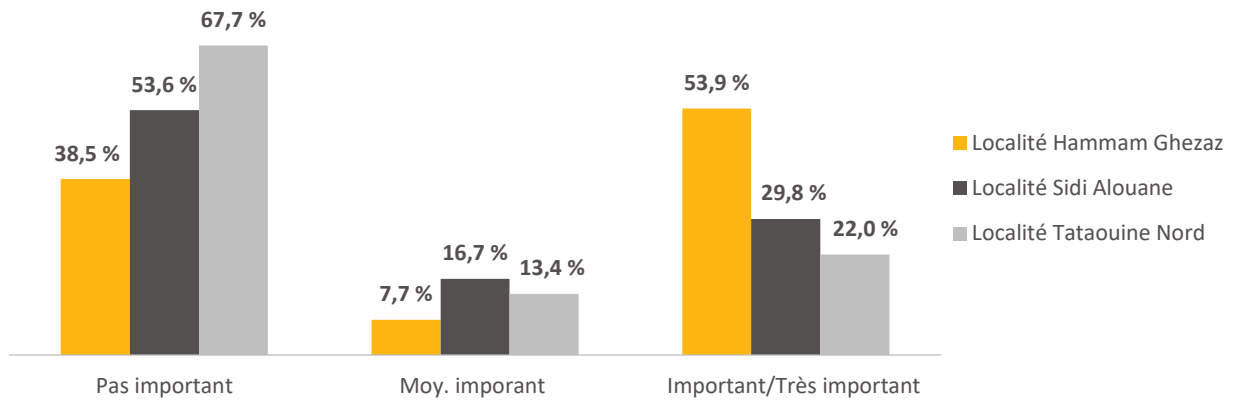
Localité	Envoie de vêtements			Envoie d'équipements électroménagers		
	Non (%)	Oui(%)	Total(%)	Non(%)	Oui(%)	Total(%)
Hamam Ghezaz	18.3	81.7	100	23.1	76.9	100
Sidi Alouane	13.1	86.9	100	20.2	79.8	100
Tataouine Nord	3.7	96.3	100	35.4	64.6	100
Total	12.2	87.8	100	25.9	74.1	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

4.3. Utilisations des transferts de fonds

Afin de comprendre les utilisations des transferts de fonds par les membres de la famille restants au pays, nous avons demandé aux répondants de classer par ordre d'importance l'utilisation des fonds reçus. **La Figure 11** montre que les fonds consacrés à l'éducation sont jugés importants pour plus de 50% des répondants de Hamam Ghzez. Cette importance diminue pour Sidi Alouane et Tataouine pour atteindre des taux de 23.8% et de 22% respectivement. Cela donne à penser que les familles, malgré leurs contraintes accordent une certaine importance à l'éducation et que la scolarisation des enfants est une préoccupation majeure pour certaines familles. Or ces taux concernent toutes les familles (ayant ou non des enfants et /ou des étudiants). Nous avons alors sélectionné les 166 familles - parmi les 270 familles de l'échantillon global - qui ont des enfants et/ou des étudiants en âge d'être scolarisés. **Les chiffres ont alors clairement basculé vers des pourcentages élevés, voire très élevés.** Nous avons trouvé que les familles de Hamam Ghzez accordent **une priorité absolue à l'éducation** à raison de 83%. Ce taux baisse à 49% à Sidi Alouane et à 37.5% à Tataouine.

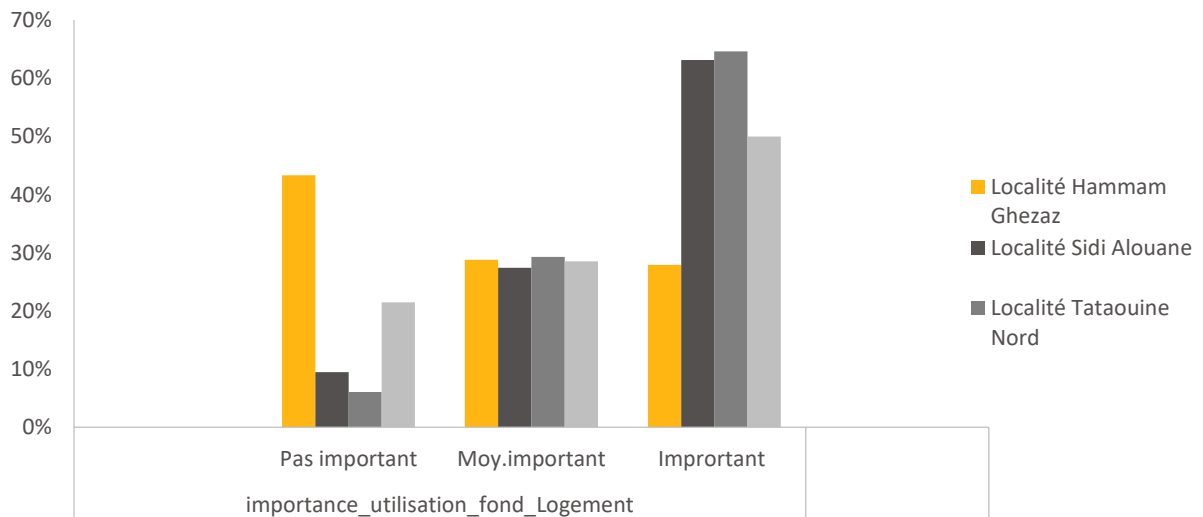
Figure 11 : Importance accordée à l'utilisation des fonds pour couvrir les dépenses d'éducation



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Contrairement à Hammam Ghzez, Sidi Alouane et Tataouine accordent une importance majeure à l'aménagement et l'amélioration des conditions d'habitat (**Figure 12**).

Figure 12 : Importance accordée à l'utilisation des fonds alloués à l'aménagement de logement selon la localité

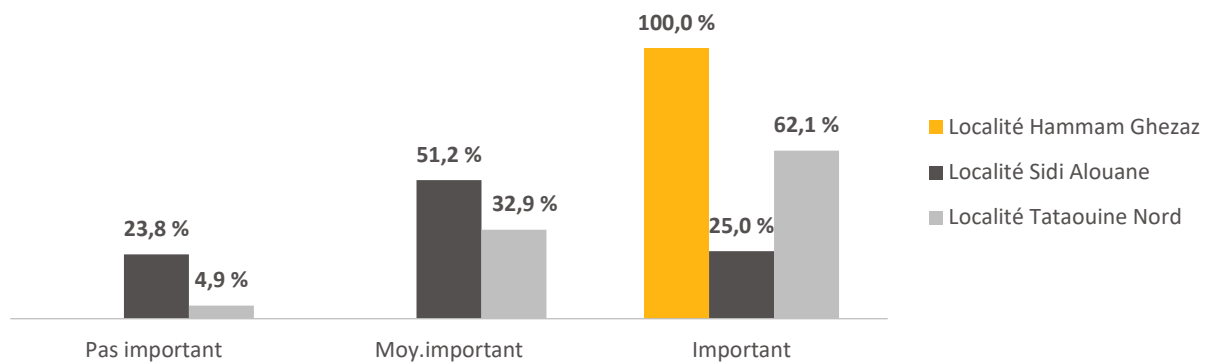


Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Ce résultat confirme celui trouvé par Boubakri et al. (2010) dans leur étude du phénomène migratoire dans les gouvernorats de Mahdia et de Kasserine. Les auteurs soulignent qu'indépendamment du statut administratif ou de la durée de leur séjour, les migrants optent en premier lieu à aménager et /ou à améliorer les conditions de logement. Ils expliquent que cela constitue un signal important à

l'ensemble de la communauté, traduisant le succès de leurs projets migratoires et justifiant la décision de quitter le pays. Ce comportement social est devenu au fil du temps une norme sociale à laquelle s'alignent tous les migrants des localités ayant une tradition forte en matière de migration. Un tel comportement ne s'est pas manifesté dans la région de Hammam Ghzez. L'amélioration des logements ne requiert pas une importance absolue puisque de toute façon la région est assez développée par rapport aux deux autres et la focalisation sur l'amélioration des logements n'intéresse que 27.9% des répondants. À Hammam Ghzez, les dépenses quotidiennes absorbent l'essentiel des transferts contribuant ainsi à l'élévation de la consommation courante et couvrant les diverses dépenses quotidiennes. Cela montre que les fonds dans cette localité sont davantage orientés pour subvenir aux besoins quotidiens. Cette importance diminue nettement dans les deux autres localités (**Figure 13**).

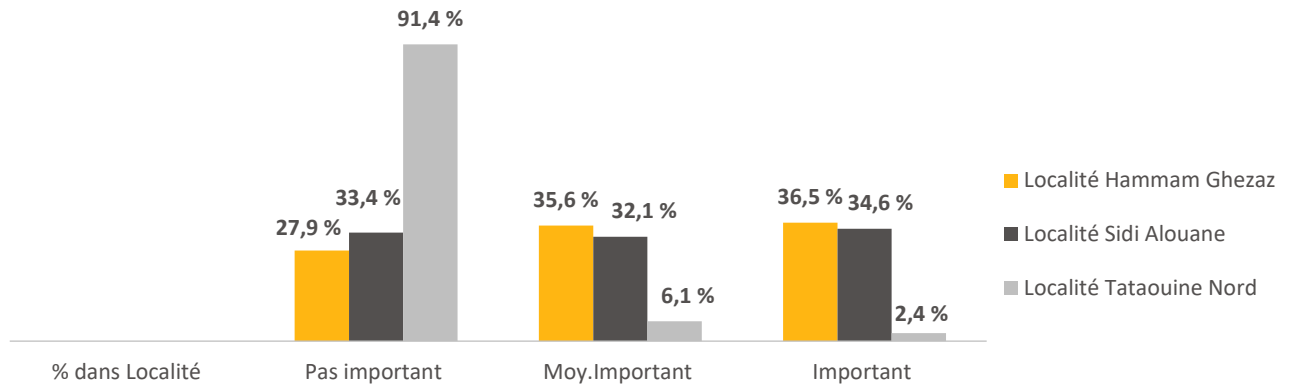
Figure 13 : Importance accordée à l'utilisation des fonds alloués aux dépenses quotidiennes selon la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Les données de notre enquête nous ont permis de comprendre si les flux de fonds contribuent à venir en aide à la famille élargie du migrant. Cet effet est assez présent dans les communautés de Sidi Alouane et Hammam Ghzez et quasi absent dans la communauté de Tataouine (**Figure 14**).

Figure 14 : Importance accordée à l'utilisation des fonds comme aide aux membres de la famille élargie selon la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

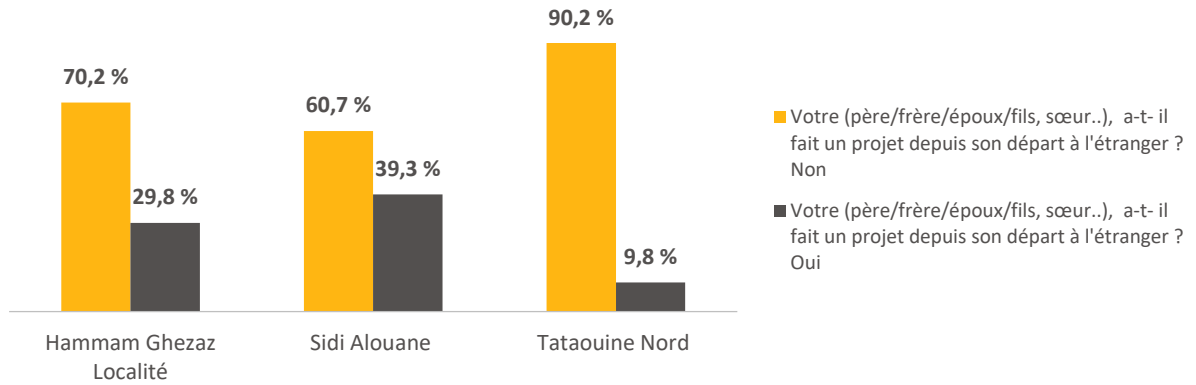
Selon l'enquête, 34.6% des répondants à Sidi Alouane classent les aides comme étant importantes. À Hammam Ghezaz, près de 36.5% pensent que les aides sont importantes. Nous montrerons plus loin, dans la section relative aux apports sociaux de la migration, que les activités sociales et solidaires en faveur des différentes communautés sont intéressantes et conséquentes à Sidi Alouane.

Aux dires des répondants, durant la dernière décennie, et depuis que le phénomène migratoire a pris de l'ampleur à Sidi Alouane, celle-ci s'est profondément transformée. En plus des fonds consacrés au renouvellement du parc immobilier, les transferts de fonds collectifs destinés à des associations et d'autres groupes communautaires de la ville ont augmenté. Ces fonds sont utilisés dans l'aide des familles nécessiteuses mais aussi dans des projets d'infrastructure et de travaux publics. Cela a mené, depuis une dizaine d'année, à une transformation radicale du paysage urbain. Les aides ont aussi joué un rôle d'assurance et de compensation pour les familles nécessiteuses, contribuant ainsi à réduire significativement le taux de pauvreté.

4.4. Les secteurs d'investissements des TRE

Certaines études ont montré que les bénéficiaires des fonds font preuve d'une plus grande propension à investir que les familles ne comptant pas de membre à l'étranger. Ces fonds constituent un capital susceptible d'inciter à l'investissement en théorie. Dans la pratique, les résultats de notre étude montrent qu'un peu plus d'un quart des familles destinataires de fonds se lancent dans l'investissement pour la création de projets. Ceux-ci sont inégalement répartis dans nos trois régions d'observation : Près de 40% à Sidi Alouane, 30% à Hammam Ghzez et 10% à Tataouine (**Figure 15**).

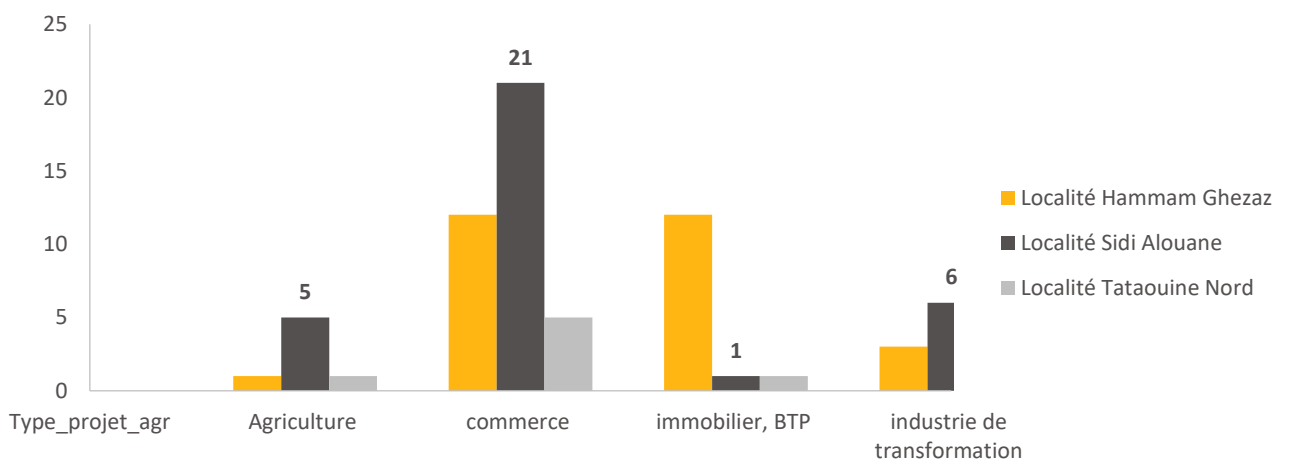
Figure 15 : Création de projets depuis le départ à l'étranger selon la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Ces investissements se font dans des projets qui relèvent majoritairement du secteur du commerce dans les trois localités (**Figure 16**). À Hammam Ghzez, mis à part quelques projets relevant du secteur des industries de transformations, les investissements dans des projets immobiliers sont en expansion. Étant au bord de la mer, la ville se révèle être une destination importante pendant la saison estivale, ce qui justifie le nombre important de projets immobiliers. À Sidi Alouane, la région la plus génératrice de projets (elle comprend 47% du nombre total de projets), on a recensé des projets du secteur des industries de transformations mais aussi de l'agriculture qui vont avec les spécificités régionales de la commune. Étant classée dans la catégorie des délégations prioritaires par le code des investissements, Sidi Alouane a pu acquérir des avantages fiscaux attirant l'attention des investisseurs. Tataouine est la région la moins génératrice de projets. Elle comprend seulement 11.5% du nombre total de projets.

Figure 16 : Secteurs d'activités des projets créés selon la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Nos résultats ont été confirmés lors de nos entretiens avec les acteurs institutionnels. En effet, en réponse à la question : **“d’après-vous quel est le secteur dans lequel les TRE de votre région investissent le plus leur argent ?”**, les réponses diffèrent selon la spécificité de chaque région. Les représentants de l’APII et de l’APIA évoquent des projets dans le domaine industriel, agricole et immobilier. Il s’agit principalement de petits projets agricoles tels que l’élevage de vaches et de moutons, la production de produits agricoles, la production et le conditionnement d’huile d’olive destinée spécialement à l’exportation, et les industries de première transformation de produits agricoles. Ceci s’explique par le fait qu’une seule partie de l’investissement des TRE est déclarée et agréée par l’APIA. (Boubakri, 2014).

Les délégués régionaux de l’OTE interrogés nous ont parlé de certains TRE relevant des nouvelles générations investissant les fonds transférés dans l’agriculture biologique, dans le secteur des nouvelles technologies de l’information et de la communication ou encore dans des projets d’activités culturelles et sportives qui répondent aux besoins des jeunes de leurs localités. Toutefois, les différents acteurs institutionnels s’accordent sur le fait que les investissements des TRE se font dans des projets agricoles et industriels. Ces derniers appartiennent à la catégorie des petites et moyennes entreprises qui emploient une à cinq personnes, comme par exemple : les épiceries, les petits restaurants, les ateliers de menuiserie, les superettes, les points de vente de poissons, les boulangeries. Ils confirment qu’il est rare qu’un TRE se lance dans un grand projet qui emploie un effectif important de main d’œuvre. Selon les témoignages des acteurs interrogés, au niveau des deux localités de Sidi Alouane à Mahdia et Mahres à Sfax, les projets des TRE dans le secteur agricole concernent essentiellement la branche oléicole. Cette branche a permis de développer le secteur de l’industrie agro-alimentaire dans ces régions. Depuis toujours, les TRE investissent leurs fonds dans l’achat et l’entretien des terres agricoles surtout lorsqu’ils viennent de communautés rurales. En plus des projets agricoles, les acteurs institutionnels ont également cité des projets touristiques, des projets de construction de logements destinés à la vente ou à la location, des projets de commercialisation des matériaux de construction et des pièces de rechanges pour véhicules.

Selon le maire de Mahres, depuis une dizaine d’année, on note une innovation au niveau des projets créés par les TRE qui collaborent avec les acteurs associatifs et qui travaillent en concertation avec les communautés d’origine. Il s’agit d’une orientation vers les projets qui procurent un certain bien être aux habitants à l’instar des projets dans le domaine des services tels que les complexes médicaux comprenant toutes les spécialités médicales. Ce type de projets rapproche les services de santé des habitants des localités d’origine et leur épargnent les pénibles déplacements vers les centres villes des gouvernorats. D’autres TRE ont également des projets innovants à l’instar des espaces culturels et des centres des sports individuels destinés à la petite enfance, aux enfants et aux adolescents qu’on trouve essentiellement à Mahdia et à Mahres. Il y a également des maisons de repos créées par les TRE en faveur de leurs communautés d’origines.

Le maire de Mahres a également souligné qu’avant 2011, la majorité des projets étaient des initiatives individuelles qui visaient à procurer à la famille restante un revenu et une sécurité sociale qui leur épargnerait d’éventuelles situations de précarité, ou leur assurerait leur retraite lors de leur retour en Tunisie (Boubakri, 2014). Ces projets consistent généralement à construire des logements destinés à la location ou des petits projets générateurs de revenus tels que les petits commerces, les restaurants, les cafés, etc. Cependant depuis 2011, il y a eu un changement de la nature de projets créés par les TRE à Mahres, mais aussi dans les autres localités mentionnées, suite à l’émergence d’acteurs associatifs en France possédant des filiales en Tunisie. Ces associations des TRE de Mahres, de Tataouine et de Mahdia ont fait naître des projets collectifs portés par ces dernières en partenariat avec les associations locales et la municipalité. Ainsi le représentant de l’association Younga Solidaire

nous déclare : “ On voit naître des projets dans le domaine de la santé, de l’éducation, de l’assainissement ou encore du développement urbain, ces initiatives marquent l’espace communal et consolident l’identité forte de la commune en tant que territoire solidaire ”.

4.5. Origine des idées de création des projets et secteurs à explorer

4.5.1. Origine des idées de création des projets

L’idée de création de tout projet est liée généralement à plusieurs sources de motivation qui peuvent naître d’un désir profond, d’une intuition, d’un savoir-faire ou d’une expérience professionnelle. Pour cette raison, l’origine des idées de projets varie selon les TRE interrogés. Nous pouvons ainsi regrouper ces idées en trois grandes catégories :

- Répondre à un besoin non satisfait dans la localité : C’est le cas par exemple de la répondante appartenant à la localité de Hiboun-Mahdia, qui a eu l’idée de créer une salle de sports individuels. Ayant un niveau universitaire, la répondante, partie en 2010 vers l’Italie, a identifié lors de son retour et après un certain diagnostic, l’absence d’espaces de divertissement et d’activités physiques destinés aux enfants dans sa localité. Elle a donc lancé le projet dans le but de satisfaire les besoins des familles étant à la recherche d’un tel espace.
- Exploiter une propriété foncière disponible (terres agricoles, local) : nombreux sont les cas des TRE disposant d’anciens locaux ou de terres agricoles non exploités qu’ils ont acquis ou hérités. Ces biens fonciers, de petites ou de grandes tailles, ont servis à certains TRE à se lancer dans des projets d’investissement en les incorporant dans leurs schémas de financement comme des apports en nature permettant de créer des projets commerciaux et de services sous la forme de superettes, de stations de lavage, ou encore pour investir dans le secteur immobilier en construisant des appartements destinés à la location.
- S’inspirer des expériences et des projets observés dans les pays d’accueil : à partir des données recueillies à l’aide des entretiens avec les porteurs de projets, nous avons constaté qu’il existe peu de personnes ayant profité de leurs expériences professionnelles ou de l’observation de projets déjà réussis dans leurs pays d’accueil pour monter des projets similaires dans leurs localités. Le seul cas recensé correspondant à celui d’un TRE âgé de 37 ans et opérant dans le secteur de tourisme. Il a eu l’idée, en suivant quelques projets similaires durant son séjour à l’étranger, de bâtir un terrain de football ne nécessitant pas un grand montant d’investissement et générant un profit très intéressant.

4.5.2. Les secteurs à explorer

Ainsi, les TRE investissent dans différents secteurs, cependant en analysant les données fournies par les acteurs institutionnels, il reste d’autres secteurs à explorer. Les acteurs institutionnels nous ont formulé des propositions de projets que pourraient entreprendre les TRE. Ces propositions se basent sur les besoins et les différents potentiels de chaque région (ressources humaines, naturelles, main d’œuvre). Ces acteurs encouragent les TRE à entreprendre des projets dans les secteurs encore inexplorés parmi lesquels :



- Investir dans l'agriculture biologique et bénéficier des incitations et des avantages accordés par les pouvoirs publics ;
- Investir dans la production, le conditionnement et la conservation des produits de la mer ;
- Investir dans la branche oléicole et le raffinement de l'huile d'olive ;
- Créer des usines de séchage des produits de la mer dans les zones côtières ;
- Extraire des huiles essentielles et exploiter des plantes médicinales ;
- Investir dans les produits parapharmaceutiques et cosmétiques à base d'algues de la mer ;
- Créer des projets touristiques au niveau des zones côtières, peuvent employer des centaines de personnes essentiellement durant la saison estivale ;
- Investir dans des projets dans le secteur de santé comme les maisons de repos pour les personnes âgées, les centres de bien-être, etc.

Selon le Représentant de l'association Zitouna à Mahres " *les TRE continuent à investir dans le secteur agricole, essentiellement dans la culture des olives, projet participant au développement économique et social de la région puisque générateur d'emplois agricoles bien que saisonniers. Ce type de projets a également un impact sur l'équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines puisqu'ils réduisent le risque de l'exode rural et de la dépopulation.* " De son côté, le maire de la municipalité de Mahres nous déclare que " *La ville de Mahrès est aujourd'hui le deuxième centre urbain dans la région aussi bien par son poids démographique que par son dynamisme économique. Sa localisation sur le littoral, lui confère un potentiel touristique encore peu exploité, essentiellement à Chaffar, et à l'ancienne ville de Younga* ". Enfin, la déléguée régionale de l'OTE de Mahdia nous affirme que les TRE doivent faire plus de projets agricoles " *surtout l'agriculture biologique car nous avons un potentiel énorme dans ce secteur. Idem pour l'exploitation des plantes médicinales et pourrait être une source de développement local inégalé. Il y a une sous-exploitation notoire des potentialités de notre milieu naturel gorgé de plantes aromatiques et médicinales* ".

Selon le maire de la Municipalité de Mahres : " *Les TRE de Mahres ont une relation très particulière avec leur ville d'origine. Ils y ont des liens familiaux. Ils font des efforts énormes pour conserver ces liens à travers leur participation à son développement. Notre diaspora est porteuse de compétences, de savoirs, de connaissances. Elle détient des réseaux de relations internationales représentant un potentiel à exploiter pour relancer l'investissement. Leur contribution au développement local de Mahres et du pays en général pourra bien aller au-delà des simples transferts de fonds si l'État les encourage et les motive davantage* ".



5. Les apports sociaux et économiques de la migration au développement local

5.1. L'apport social de la migration

Les recherches existantes sur l'apport social de la migration ont démontré que les transferts effectués par les migrants (flux financiers et transferts en nature) ont joué, et continuent à jouer, un rôle primordial au niveau de l'amélioration des conditions de vie des familles restées au pays (Boubakri, 2010, 2014) et constituent des leviers importants permettant la réduction de la pauvreté et des inégalités (Kriaa, El Elj et Moussa, 2014). Ils constituent des apports réguliers, substantiels et stables en temps de crise (Haddadi, 2013). Dans les paragraphes suivantes nous allons démontrer comment les émigrés tunisiens appartenant aux trois localités cibles ont permis aux familles restantes d'améliorer leurs conditions de logement, de pouvoir accéder aux services de santé et d'éducation.

5.1.1. Apport pour le logement

D'après notre enquête nous avons pu observer que l'émigration du membre de la famille a permis à 97.8% des familles concernées de vivre dans des conditions de logement meilleures que celles qui ont précédé son départ à l'étranger.

Tableau 5 : Amélioration des conditions de logement que celles précédant le départ à l'étranger selon les localités

Localité	Non(%)	Oui(%)	Total(%)
Hamam Ghezaz	1.9	98.1	100
Sidi Alouane	4.8	95.2	100
Tataouine Nord		100	100
Total	2.2	97.8	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Par ailleurs, les familles d'attache ayant participé à l'étude pensent également que 98.9% des familles des TRE de la même communauté ont pu améliorer leurs conditions de logement grâce aux transferts effectués par leurs membres émigrés. Lorsque nous analysons les données relatives aux formes d'amélioration des conditions de logement dans les trois localités, nous constatons que 24.1% des répondants ont acquis un nouveau logement, 64.4% ont entrepris des travaux de rénovation, alors qu'uniquement 11.5% des familles n'ont pas enregistré de changement dans leur logement. De plus, les données obtenues dans les trois localités nous ont permis de constater que l'émigration a permis à 90.7% des familles restantes de disposer de tous les équipements électroménagers utiles (cuisinière avec four, réfrigérateur, lave-linge, climatiseur). L'apport positif de la migration pour le logement ne

va pas s'arrêter puisque selon les données obtenues 70% des répondants déclarent avoir l'intention d'agrandir leurs logements. Ce projet est surtout présent chez les familles vivant dans la localité de Sidi Alouane (Mahdia) auprès de qui on enregistre un taux de 95.2%, suivi de celles vivant dans la localité de Tataouine Nord avec un taux de 84.1%. D'une manière générale, nous pouvons conclure que l'apport de la migration pour le logement est significative, et que les résultats auxquels nous sommes parvenus concordent avec ceux de Boubakri (2010). Ce dernier a démontré dans son étude de terrain menée dans les gouvernorats de Mahdia et de Kasserine, les effets bénéfiques des transferts de fonds sur l'amélioration des conditions d'habitat des familles des personnes migrantes. Selon lui, les logements construits grâce aux fonds envoyés par les migrants se distinguent nettement, de par leur haut standing, des logements modestes des familles qui n'ont pas un membre vivant à l'étranger.

5.1.2. Éducation, santé et culture

5.1.2.1. L'accès à l'éducation

L'apport social de la migration ne se limite pas uniquement à l'amélioration des conditions de logement, il s'étend aussi à l'éducation. Selon les données de notre enquête, 87% des familles d'attache ayant participé à l'étude dans les trois localités pensent que les transferts effectués par les TRE de leurs régions ont permis à leurs enfants de réaliser de bons résultats scolaires.

Tableau 6 : Réalisation de bons résultats scolaires grâce aux transferts effectués par les TRE selon la localité

Localité	Non (%)	Oui(%)	Total(%)
Hammam Ghezaz	16.3	83.7	100
Sidi Alouane	16.7	83.3	100
Tataouine Nord	4.9	95.1	100
Total	13	87	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

D'autre part, 59.6% des familles répondantes dans les trois localités déclarent que les fonds envoyés par leurs membres émigrés ont permis à leurs enfants de pouvoir réussir leur scolarité. Ils ont permis à 70% des familles concernées d'avoir les capacités financières pour faire face aux dépenses que nécessite l'éducation de leurs enfants. Ils ont permis à 51.5% des enfants de pouvoir suivre des cours particuliers et ainsi d'augmenter leurs chances d'obtenir de bons résultats scolaires.

Les résultats de l'enquête de terrain nous ont permis de constater que 45.6% des familles répondantes pensent que leurs enfants à l'école ont une bonne tenue vestimentaire comparés aux élèves n'ayant pas un membre TRE. Ce constat est surtout observé chez les familles appartenant à la localité de Sidi Alouane avec un taux de 72.2% suivi de celles de Tataouine Nord avec un taux de 68.3 %, alors que ce

taux n'est que de 2.9% dans la localité de Hammam Ghzez. Enfin, nous pouvons conclure avec Bouchoucha (2013) que la migration de l'un des membres de la famille, en particulier du père, a un impact positif sur l'accès et la réussite scolaire des enfants puisque celle-ci est plus élevée que celle qu'on peut trouver chez les enfants appartenant aux familles n'ayant pas un membre émigré. Nous pouvons conclure que les résultats de notre étude démontrent l'impact positif des transferts de fonds provenant de la migration sur l'éducation, considérée comme étant l'un des indicateurs de développement les plus importants des pays (Bouoiyour et Miftah, 2013).

5.1.2.2. L'accès aux services de santé

L'apport positif de la migration peut aussi être saisi à travers l'augmentation de la capacité des familles ayant un membre à l'étranger à faire face aux dépenses que peuvent nécessiter leurs états de santé. Selon les résultats de notre étude, 84.4% des familles d'attache dans les trois localités déclarent que, grâce à l'émigration de l'un de leurs membres, elles sont capables de pouvoir accéder aux services de santé offerts dans les centres hospitaliers privés, ce qui leur donne la chance de bénéficier de services de santé de qualité comparés à ceux des hôpitaux publics.

Tableau 7: Capacité de la famille à obtenir les services de santé auprès des cliniques privées selon la localité

Localité	Oui(%)	Non(%)	Total(%)
Hammam Ghezaz	82.7	17.3	100
Sidi Alouane	72.6	27.4	100
Tataouine Nord	98.8	1.2	100
Total	84.4	15.6	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Par ailleurs, grâce aux conventions bilatérales en matière de sécurité sociale signées entre la Tunisie et certains pays d'accueil, 67% des familles ayant un membre émigrant bénéficient des services de santé offerts par les hôpitaux publics.

5.1.2.3. L'accès aux services culturels

L'apport positif de la migration peut aussi être saisi à travers l'augmentation de la capacité des familles à se distraire et accéder aux services culturels et de loisirs. Selon notre enquête, 39.6% des familles d'attache déclarent qu'elles utilisent une partie des fonds reçus de l'étranger pour planifier des vacances et participer à des activités culturelles. Cet apport positif de la migration vient s'ajouter aux modifications des comportements que peuvent introduire les émigrés dans leurs entourages lorsqu'ils rentrent dans leurs communautés **d'origine**. Ces " remises sociales " peuvent être un élément crucial

dans l'introduction de nouvelles valeurs et normes sociales dans la société d'origine (Hammouda et Saib, 2007).

5.1.3. L'apport social de la migration à travers l'accès à une vie décente et confortable

L'apport social de la migration s'exprime également à travers les possibilités offertes aux familles concernées de pouvoir vivre dans de bonnes conditions. Selon l'enquête, 97.4% de répondants déclarent mener une vie décente et confortable comparées aux familles n'ayant pas un membre émigré qui leur fournit le soutien financier dont ils ont besoin.

Tableau 8 : Accès à une de vie décente et confortable

Localité	Non(%)	Oui(%)	Total(%)
Hamam Ghezaz	2.9	97.1	100
Sidi Alouane	4.8	95.2	100
Tataouine Nord	0	100	100
Total	2.6	97.4	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Selon ces données, 51.1% des répondants confirment le rôle joué par la migration pour leur permettre de disposer de meilleures ressources financières leur permettant de mener une vie meilleure et plus confortable... Ceci nous semble évident puisque les fonds transférés leur permettent d'avoir un meilleur pouvoir d'achat et donc d'être en mesure de satisfaire leurs différents besoins. En deuxième lieu, 40.4% confirment que l'émigration du membre de leur famille leur a permis de vivre dans de meilleures conditions de vie grâce à la perception d'un revenu stable permettant de vivre dans un logement bénéficiant de tous les équipements nécessaires. Enfin, 8.5% des répondants considèrent que la vie décente qu'ils mènent grâce à la migration se justifie par les possibilités que l'émigration leur a offerte pour pouvoir satisfaire leurs besoins de base. En définitive, quel que soit la raison pour laquelle les répondants justifient leurs réponses, nous pouvons conclure que la migration contribue significativement au développement social au sein des localités de départ des émigrés.

Tableau 9 : Raisons justifiant l'accès à une vie décente et confortable

Raisons	Hamam Ghzez(%)	Sidi Alouane(%)	Tataouine Nord(%)	Total (%)
Avoir les nécessités de base	12.5	15.5	6.1	11.5
Disposer de meilleures conditions de vie	2.9	65.5	62.2	43.4
Être dans une bonne situation financière	84.6	19	31.7	45.1
Total	100	100	100	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

5.1.4. L'apport social à travers les actions sociales et solidaires

L'apport social de la migration peut aussi être traduit par des actions sociales et solidaires effectuées de manière individuelle ou dans un cadre associatif par certains émigrés qui choisissent de venir en aide à leurs communautés locales d'origine. Selon les résultats obtenus à partir de l'enquête, nous sommes rendu compte que plusieurs initiatives individuelles mises en œuvre par certains migrants contribuent au développement social local. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer les dons effectués par les émigrés aux associations humanitaires et sociales et aux structures publiques de santé qui se trouvent dans leurs localités d'origine. En effet, 35.6% des familles d'attache ayant participé à l'étude ont déclaré que les membres de leurs localités vivant à l'étranger ont fait des dons aux associations mentionnées. 33% ont déclaré qu'ils ont fait des dons aux hôpitaux et aux dispensaires de santé, et 95.2% ont déclaré qu'ils ont fait des dons aux familles pauvres qui se trouvent dans leurs localités.

Tableau 10 : Activités sociales et solidaires des migrants en faveur de leurs communautés d'origine dans les trois localités

Localités	Dons aux hôpitaux et aux dispensaires de santé(%)	Dons aux associations (%)	Dons aux familles pauvres(%)
Hamam Ghzez	7.7	35.6	89.4
Sidi Alouane	82.1	47.6	97.6
Tataouine Nord	14.6	23.2	100
Total	33	35.6	95.2

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Par ailleurs lorsque nous analysons la répartition des réponses obtenues à propos des dons sociaux effectués selon les localités, nous observons d’abord qu’il n’y a pas de différence significative entre les trois localités (Hammam Ghzez, Sidi Alouane, Tataouine Nord) en ce qui concerne les dons effectués en faveur de familles pauvres. Cependant, lorsqu’il s’agit des dons effectués aux hôpitaux et aux dispensaires de santé, nous observons que le taux le plus élevé est enregistré dans la localité de Sidi Alouane où on enregistre 82.1% de familles ayant déclaré que les membres émigrés de leurs communautés ont effectué des dons au profit des hôpitaux et des dispensaires de santé.

L’analyse des données collectées nous a été confirmée par les acteurs institutionnels ayant participé à l’étude. Selon le conseiller municipal de la localité de Bradaa dans le gouvernorat de Mahdia “ *depuis des années des TRE ont parrainé des familles pauvres et leurs accordent des aides mensuelles qui varient entre 150 et 200 dinars, certains TRE fournissent des aides financières aux familles nécessiteuses pendant la rentrée scolaire et pendant les fêtes religieuses* ”. La représentante de la délégation régionale de l’OTE de Mahdia nous a déclaré qu’il existe des actions régulières de solidarités de la part des TRE de la région en faveur des familles démunies depuis des années. Par ailleurs, certains TRE entreprennent des actions de solidarité implicites avec certaines familles de leurs communautés d’origine et ce en les chargeant de veiller leur domicile et s’occuper de l’entretien de leur jardin pendant toute la période de leur absence. En contrepartie, ils leur fournissent le logement et les assistent financièrement pour assurer l’éducation de leurs enfants et pour faire face aux dépenses imprévues. Ils leur font également des dons en espèce et en nature chaque fois qu’ils rentrent au pays. Selon le représentant de l’association Younga Solidaire – Mahres “ *Il y a une autre forme de solidarité faite par presque 80% des TRE de Mahres, il s’agit de l’embauche des concierges pour la garde et l’entretien de leurs maisons. Les TRE propriétaires offrent de petits logements (studios) aux concierges et à leurs familles. Ils contribuent ainsi à la création des emplois et à la résolution des problèmes sociaux de plusieurs familles. Ces “ familles concierges ” reçoivent à chaque retour du TRE des dons en espèces et en nature. Les TRE les traitent comme s’ils font partie de leurs familles* ”.

5.2. Les apports économiques, le réseautage et le partenariat

5.2.1. L’épargne

Les fonds transférés peuvent être utilisés par les familles des communautés d’origine non pas uniquement pour les dépenses de la vie quotidienne ou pour l’amélioration des conditions du logement, mais aussi épargner. Selon notre enquête quantitative, 81.1% des répondants ont déclaré qu’ils épargnent à partir des fonds reçus, alors que 18.9% ne le font pas et dépensent l’argent qu’ils reçoivent.

Tableau 11 : Épargne à partir des fonds reçus

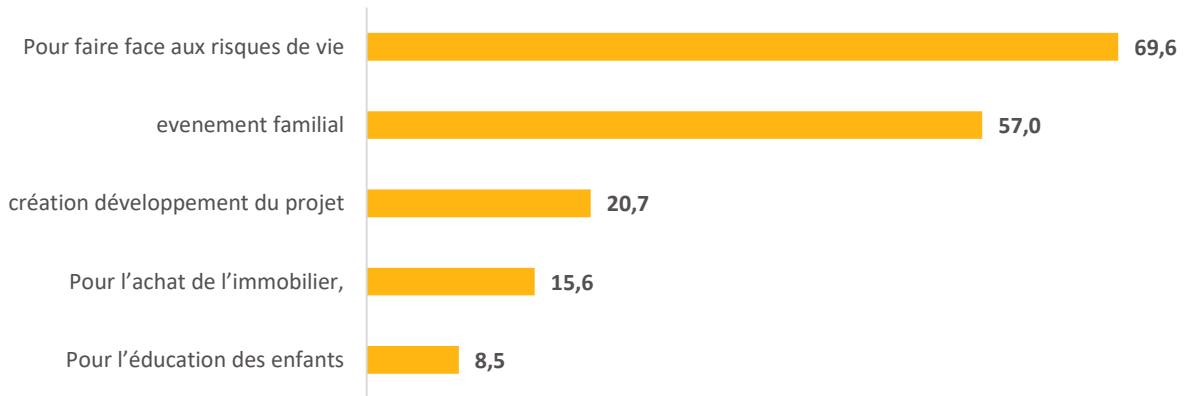
Localité	Oui (%)	Non (%)
Hamмам Ghezaz	37.5	62.5
Sidi Alouane	11.9	88.1
Tataouine Nord	2.4	97.6
Total	18.9	81.1

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Lorsque nous analysons la répartition de l'épargne selon les localités, nous observons que c'est dans la localité de Tataouine Nord que les familles font plus d'épargne avec un taux de 97.6%, suivies en deuxième lieu par celles de la localité de Sidi Alouane avec un taux 88.1%. En troisième lieu viennent les familles de Hamмам Ghzez avec un taux de 62.5%. Nous pensons que dans cette dernière localité, les répondants ont moins de traditions migratoires et appartiennent à un gouvernorat plus riche que les deux autres, ce qui expliquerait qu'ils aient moins de projets à réaliser.

Pour comprendre l'importance de l'activité de l'épargne réalisée à partir des montants transférés de l'étranger, nous allons analyser les objectifs qui motivent les familles des TRE à procéder à une telle opération. Selon les données de l'enquête par questionnaire, nous avons constaté que l'objectif premier qui motive 69.5% des familles à épargner est d'avoir les capacités financières nécessaires pour faire face aux risques de la vie. En deuxième lieu, l'objectif d'épargner pour 57% des familles s'explique par la volonté de disposer des ressources nécessaires pour organiser des événements familiaux tels que les mariages, les circoncisions ou encore les fêtes familiales pour célébrer les réussites scolaires d'un enfant. En troisième lieu, nous constatons que pour 20.7% des familles, l'épargne se fait dans le but de créer ou développer des projets. En quatrième lieu, pour 15.6% des familles, épargner sert à investir dans l'immobilier. Enfin, conscientes de l'importance de l'éducation pour assurer la mobilité sociale et pour ouvrir de nouvelles perspectives, 8.5% des familles utilisent l'épargne dans l'objectif de soutenir l'éducation de leurs enfants.

Figure 17 : Objectifs de l'épargne



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

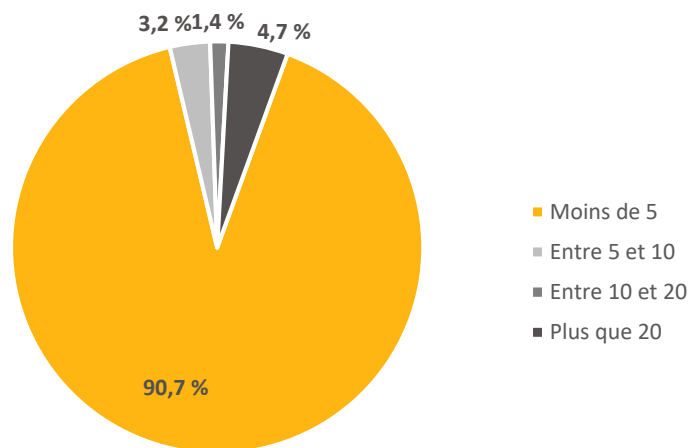
5.2.2. Projets et création d'emploi

La décision de lancer une affaire peut mettre des années à se concrétiser pleinement et dépend de plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Elle dépend de l'orientation entrepreneuriale des émetteurs de fonds, des destinataires, mais aussi du contexte politique et économique du pays d'origine. Dans notre échantillon, 41.1% ont quitté le pays à partir de 2010, année de la révolution tunisienne. L'instabilité politique et la récession économique postrévolutionnaire ne sont pas de nature à inciter les ménages à investir. Les migrants, étant loin de leur pays d'origine, ont besoin d'avoir confiance d'une part dans la rentabilité des projets, et d'autre part en la capacité des partenaires locaux à assurer le suivi de leurs affaires (Boubakri et al. 2010). Ceux qui se lancent décident le plus souvent d'investir avec prudence dans de petits projets pourvoyeurs de ressources pour leurs proches et ne nécessitant pas une masse importante d'employés. Cela se vérifie dans les faits lorsqu'on observe que la majorité des projets (90%) emploient moins de cinq employés (**Figure 15**).

Concernant les questions relatives aux retombées des projets, l'analyse des données nous a permis d'en distinguer plusieurs positives. Les porteurs de projets interrogés ont donné la plus grande importance à la stabilité financière et à la création d'emplois pour les membres de leur famille. Selon l'un des participants : " *Le projet a été très réussi, toutes les familles qui utilisent ces services étaient satisfaites et contentes d'avoir un espace pareil à Hiboun. Il fournit des emplois à une douzaine de personnes. Bien évidemment, il a engendré une stabilité financière pour les membres de la famille de l'investisseur et pour ceux qui y travaillent. Mais l'apport le plus important pour moi c'est la satisfaction et la joie qu'on peut lire dans les yeux des enfants qui fréquentent cet espace* ". La création d'emplois ne provient pas uniquement des projets créés par les TRE, elle provient aussi de leurs dépenses de consommation. Certaines études sous-estiment le rôle des transferts de fonds au motif qu'ils sont absorbés majoritairement par des dépenses de consommation quotidiennes et/ou par la construction des logements. La part des fonds consacrés à l'investissement n'est pas assez importante. Pourtant, tout comme l'investissement, la consommation a des effets bénéfiques surtout dans les communautés sous-développées. D'abord, la construction et l'amélioration de logements génèrent de l'emploi au niveau local, augmente la demande de matériaux de construction et permet de créer et d'agrandir les entreprises immobilières (c'est le cas pour Hammam Ghzez). Ensuite, l'augmentation de la

consommation, notamment celles liées aux biens et services intensifs en main d'œuvre, profite à l'ensemble de l'économie locale et est susceptible d'avoir des effets multiplicateurs (Banque Mondiale, 2009).

Figure 18 : Emplois générés par les projets de migrants (%)



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Enfin, certains projets créés par les TRE pourraient aussi avoir des retombées positives liées à l'environnement tel que celui créé par l'un de nos participants à l'étude et qui se situe dans le domaine de l'agriculture biologique et se spécialise dans la culture des olives et des amandes bio. Certains porteurs de projets pensent qu'il n'existe pas de retombées négatives pour un investissement rentable, sans risque et sans problèmes de gestion. Dans leurs réponses, certains indiquent toutefois que les troubles de voisinage peuvent perturber le fonctionnement normal du projet, tout comme des problèmes familiaux qui peuvent apparaître en cas d'échec du projet. La raison principale de l'échec d'un projet est due à la redondance des activités de quelques projets tels que les cafés, les restaurants, les superettes, qui risquent la faillite à cause de la concurrence, sans oublier l'ambiguïté et le manque de visibilité dues à la crise du coronavirus.

Enfin, il est important de mentionner que selon certains acteurs institutionnels, la participation des TRE à la création d'emploi reste toujours insuffisante puisque le potentiel d'investissement des TRE n'est pas encore bien exploré. Selon le représentant de l'APIA de Mahdia, les projets créés jusqu'à présent par des TRE ne contribuent pas d'une manière significative au développement économique et social de leur localité d'origine, car ce sont dans leur majorité des projets qui n'emploient qu'une à cinq personnes.

5.2.3. Le réseautage et le partenariat

Dans la société d'accueil certains immigrés développent différents réseaux de relations scientifiques, économiques, culturelles qu'ils peuvent mobiliser pour contribuer et soutenir le développement de leurs communautés d'origine. Selon les données de notre enquête, nous avons observé que seulement 18.5% des répondants ont déclaré que leurs membres émigrés ont développé un partenariat avec des tunisiens et des étrangers pour faire des projets en Tunisie.

Tableau 12 : Développement de partenariat

	Non (%)	Oui (%)	Total (%)
Hamam Ghezaz	86.5	13.5	100
Sidi Alouane	61.9	38.1	100
Tataouine Nord	95.1	4.9	100
Total	81.5	18.5	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Cependant, malgré la faiblesse du taux mentionné, nous considérons qu'il est important d'un point de vue symbolique et qualitatif car les projets qui peuvent être développés dans le cadre d'une action de partenariat peuvent être de grande dimension. Il est logique de ne pas fait de partenariats pour de petits projets, surtout si ceux-ci se font avec un étranger.

Les migrants peuvent aussi contribuer d'une manière indirecte au transfert de connaissances et d'expertise en assistant des cadres de leurs localités d'origine à faire des stages à l'étranger. Ils peuvent également assister des hommes/femme d'affaires à effectuer des visites à l'étranger. Selon notre enquête, 7% des répondants ont déclaré que les membres de leurs familles émigrés ont aidé un cadre ou un/e homme/femme d'affaires à effectuer un stage ou une visite d'affaires dans leur pays d'accueil. En prenant cette initiative, les TRE permettent aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences qu'elles pourront peut-être mobiliser pour le bien de leurs communautés locales et contribuer ainsi à leur développement.

Tableau 13 : Assistance d'un cadre ou un/e homme/femme d'affaires à effectuer un stage ou une visite dans le pays d'accueil

	Non (%)	Oui (%)	Total (%)
Hamмам Ghezaz	96.2	3.8	100
Sidi Alouane	85.7	14.3	100
Tataouine Nord	96.3	3.7	100
Total	93	7	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

6. Impact de la crise du coronavirus sur la contribution de la migration au développement

Comme nous venons de le démontrer, la migration contribue au développement local. Toutefois, la crise du coronavirus a eu des répercussions négatives sur les transferts de fonds et leur utilisation par les familles. Selon les données recueillies à l'aide du questionnaire, 97.4% de répondants pensent que la crise du coronavirus a eu des impacts sur la contribution de la migration au développement local. En analysant les impacts de cette crise, nous pouvons les regrouper en deux catégories : Une se rapportant aux impacts négatifs, alors que l'autre se rapporte aux impacts positifs.

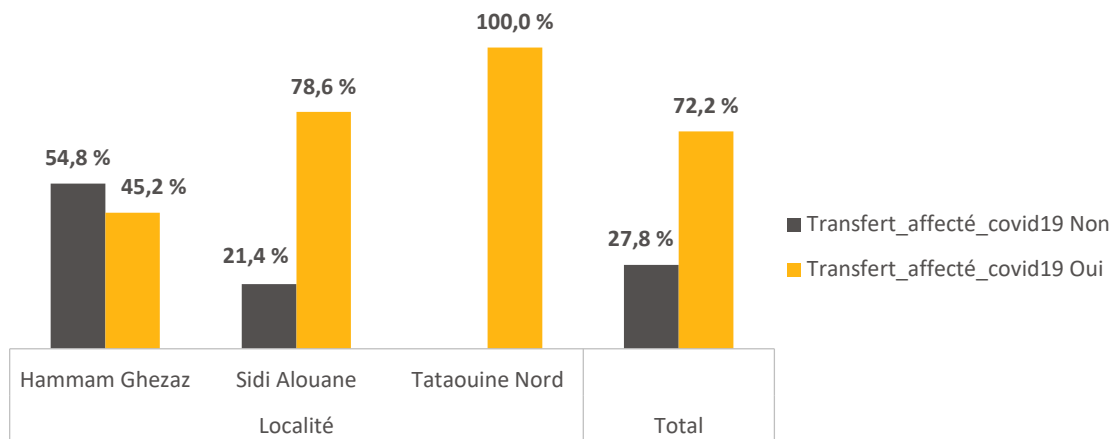
6.1. Les impacts négatifs

En raison de la pandémie du coronavirus, les pays d'accueil mais aussi les pays d'origine ont pris plusieurs de protection contre sa propagation afin de limiter les pertes humaines. Ces mesures n'ont pas joué en faveur de certaines catégories d'immigrés qui ont moins trouvé d'opportunités pour accéder au marché de travail, subvenir à leurs besoins et rendre visite à leurs communautés d'origine. C'est dans ce contexte que la crise du coronavirus a affecté considérablement la contribution de la migration au développement local. En effet, 21.9% des répondants considèrent que la pandémie a entraîné une diminution de l'envoi de fonds et a découragé les TRE à faire des investissements dans leur localité d'origine, conséquence logique considérant leurs ressources limitées et l'absence de visibilité pour planifier des projets. D'autre part, en raison des mesures préventives prises pour contrôler les frontières et limiter la propagation du coronavirus, 7.8% des répondants pensent que les TRE ne rentreront pas au pays et donc, ne pourront être à l'origine d'une dynamique de développement local au sein de leurs communautés. Par ailleurs, 26.3% des répondants considèrent que la crise sanitaire a entraîné une récession économique dans les pays et 22.6% pensent que les TRE ont moins de ressources en raison de la situation de chômage qui s'est développée dans les pays d'accueil. Bien sûr, cette faiblesse de ressources va se répercuter négativement sur la disponibilité de leurs revenus, impactant leur niveau de vie pour subvenir à leurs besoins, et par ricochet entrainera la diminution des transferts de fonds et investissements. Enfin, 8.5% de répondants pensent que de la crise a entraîné la fermeture et la suspension de projets créés par des TRE dans leurs localités d'origine.

6.1.1. Impacts négatifs du coronavirus sur les transferts de fonds

Notre enquête révèle que les transferts de fonds ont été très affectés à la baisse à cause de la pandémie de coronavirus, et ce malgré la croissance des outils de transferts digitaux et la forte mobilisation des migrants. À Tataouine, 100% des répondants affirment que la pandémie a affecté les flux des revenus. Ce chiffre est de près de 80% à Sidi Alouane alors qu'il n'est que de 45% à Hammam Ghezaz (**Figure 19**).

Figure 19 : Pourcentage de ménages affirmant que les montants des transferts de fonds consécutifs à la pandémie de coronavirus ont été affectés selon la localité

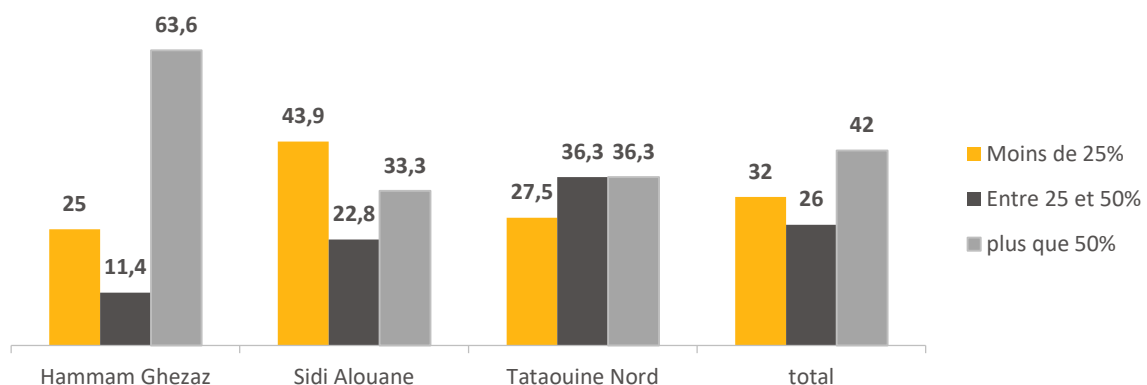


Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

L'arrêt des activités économiques suite à la pandémie a eu de graves répercussions sur la capacité des émetteurs à envoyer des fonds, et des bénéficiaires à faire face aux dépenses habituellement couvertes par ces fonds.

Les résultats de notre enquête révèlent que le montant des transferts en espèces a baissé mais à des degrés divers dans les trois localités. Cette baisse a touché 42% des familles à Hammam Ghzez, 57% des familles de Sidi Alouane et 80% des ménages de Tataouine. Plus de 40% des familles touchées ont indiqué que globalement, les revenus reçus ont baissé de plus de 50% (**Figure 20**). Cela est perceptible surtout chez les ménages de Hammam Ghzez (63.6% d'entre eux). Ce pourcentage tombe à 33.3% pour Sidi Alouane et à 36.3% pour Tataouine.

Figure 20 : Pourcentage de baisse des montants des transferts de fonds suite à la pandémie par la localité (%)



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Si l'impact du coronavirus a touché une grande majorité des ménages, l'hétérogénéité des baisses des montants transférés est révélatrice du degré d'utilité des transferts de fonds pour les familles. Lorsque les émetteurs pensent que les bénéficiaires dépendent de ces transferts pour survivre, ils piochent dans leurs épargnes et diminuent leur consommation pour ne pas trop réduire le montant des transferts et répondre aux sollicitations de leurs familles. Cela est plus perceptible à Sidi Alouane et à Tataouine. À Hammam Ghzez, une région relativement développée par rapport aux deux autres, les transferts ne semblent pas vitaux pour les familles. Les émetteurs, même s'ils ont gardé la même périodicité (pour 78% des cas se sont permis de diminuer drastiquement le montant des transferts (de plus de 50%).

6.1.2. Impacts négatifs du coronavirus sur les investissements

Selon les témoignages des répondants, les investissements en général et ceux des TRE en particulier ont connu une récession remarquable depuis l'apparition de la pandémie. Ce ralentissement est dû au confinement, à la fermeture des frontières, à la fermeture et/ou la baisse de la production des usines, à la perturbation des échanges commerciaux et à l'inflation. À cela s'ajoute la baisse des entrées de devises et la diminution de la fréquence des retours des TRE qui connaissent eux-mêmes une chute spectaculaire de leurs pouvoirs d'achat dans leurs pays d'accueil.

L'augmentation de la partie des envois des fonds destinés aux aides sociales pour les familles démunies, aux organismes sociaux et à la prise en charge médicale des membres des familles restantes pour faire face à la crise a eu, également, un impact négatif sur le processus de développement et des investissements des TRE au sein de leurs régions d'origine.

“ Durant la période de la pandémie nous avons remarqué une baisse de la fréquence des retours des TRE, ceci a impacté la dynamique économique de la région », représentant de l'association CCDE, Ras Djebel – Bizerte. ”

“ Oui, on peut dire que la pandémie a retardé le lancement de quelques projets proposés par les TRE vu qu'ils n'ont pas pu retourner dans la commune durant cette période », maire de la municipalité de Sejnane. ”

6.1.3. Impacts négatifs de la crise du coronavirus sur l'épargne

Selon les données obtenues, la crise du coronavirus s'est répercutée négativement sur l'épargne réalisée par les familles à partir des fonds reçus de l'étranger pour 79.5% des répondants.

Tableau 14 : Effet de la crise du coronavirus sur le montant de l'épargne

	Non (%)	Oui (%)	Total (%)
Hammam Ghezaz	43.1	56.9	100
Sidi Alouane	21.6	77	100
Tataouine Nord	0	100	100
Total	20.1	79.5	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

En analysant l'impact de la crise du coronavirus sur le montant de l'épargne, nous constatons que 35.1% des familles n'ont plus de fonds réservés à l'épargne. Cela s'explique par la diminution des ressources propres aux familles qui en raison de la crise se sont trouvées obligées d'utiliser les fonds reçu pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Pour 37.4% de familles, la crise a entraîné une diminution conséquente du montant épargné, alors que 27.6% ont observé une légère diminution du montant en question.

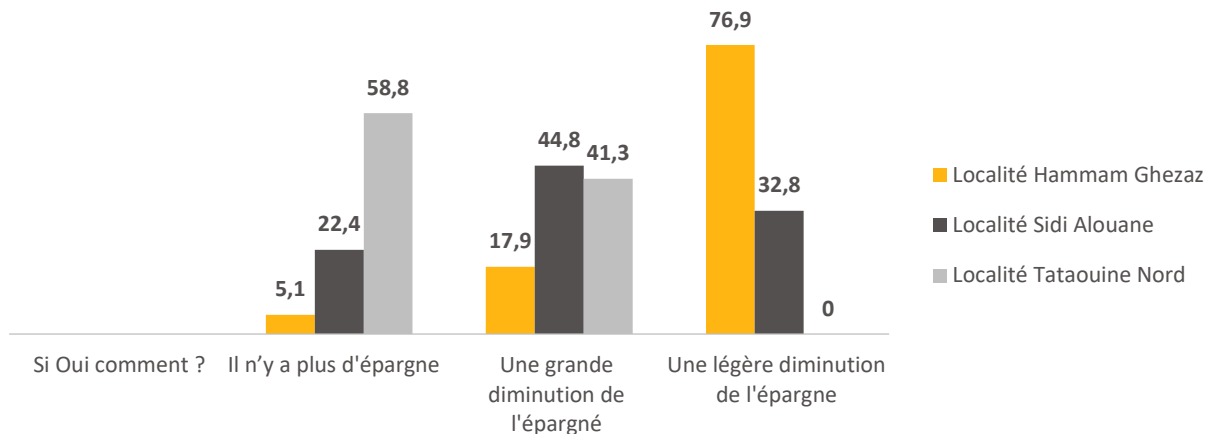
Tableau 15 : Types d'impact de la crise du coronavirus sur le montant de l'épargne

	Il n'y a plus de montant réservé à l'épargne avec la crise du coronavirus (%)	Une grande diminution du montant épargné (%)	Une légère diminution du montant épargné(%)	Total (%)
Hammam Ghezaz	5.1	17.9	76.9	100
Sidi Alouane	22.4	44.8	32.8	100
Tataouine Nord	58.8	41.3	0	100
Total	35.0	37.3	27.7	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Lorsque nous analysons l'impact de la crise sur l'épargne selon les trois localités, nous constatons que 77% des ménages à Hammam Ghzez affirment que leur niveau d'épargne n'a connu qu'une légère diminution suite à la crise du coronavirus (**Figure 21**). Au contraire, les ménages de Sidi Alouane et de Tataouine ont vu leur niveau d'épargne se dégrader drastiquement de 44.8% et de 41.3% respectivement, voir devenir néant pour 22.4% des cas à Sidi Alouane et 58.8% à Tataouine. Les transferts en nature, ont eux aussi été largement affectés mais également entre les trois régions. Globalement, ils ont diminué pour 60% des cas et sont devenus nul pour 40% de cas.

Figure 21 : Pourcentage de ménages affirmant que les montants de l'épargne ont baissé suite à la pandémie selon la localité



Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

6.2. Les impacts positifs de la crise du coronavirus

La crise du coronavirus n'a pas eu uniquement des impacts négatifs, notre enquête a aussi permis d'identifier des impacts positifs. Ces derniers ont été identifiés à travers l'esprit de solidarité s'étant développé entre les TRE et leurs localités d'origine.

6.2.1. Activités sociales et solidaires avec les individus et les familles

Selon 8.1% des répondants, des TRE ont soutenu à travers différentes initiatives leurs communautés d'origine via différents moyens durant la crise sanitaire. Cet élan de solidarité a été aussi confirmé par lors de nos entretiens avec les acteurs institutionnels. Selon eux, l'impact positif de la crise sanitaire est le grand élan de solidarité des TRE en faveur des habitants démunis de leurs communautés d'origine. Grâce à leurs aides (financières et en nature) les TRE ont contribué à l'allègement de l'impact de la crise sur le pouvoir d'achat des familles vulnérables ayant été profondément touchées dans leurs moyens de subsistance suite aux pertes de revenus et d'emplois. Selon la déléguée de l'OTE de Mahdia, les anciennes actions de solidarité avec les familles se sont consolidées durant la première vague du coronavirus et continuent jusqu'à aujourd'hui. *“ Depuis le confinement décrété le 22 mars 2020, les TRE de Mahdia ont pris en charge 374 familles pendant deux mois. Ils ont même soutenu financièrement les familles tunisiennes retournées en Libye après les soulèvements populaires du pays le 17 février 2011¹⁴”*.

¹⁴ Depuis 2011 et jusqu'à récemment, il y a des familles tunisiennes installées en Libye qui choisissent de rentrer en Tunisie pour fuir les affrontements qui se déclenchent de temps à autres entre les différents groupes de milices.

Bien qu'habituellement les TRE fournissent des aides régulières aux familles démunies de leurs communautés d'origine, il y a eu un élan de solidarité exceptionnel pendant la pandémie. Les aides financières envoyées ont été acheminées aux municipalités, aux délégations (secteurs), et aux OSC locales qui se sont chargées de leur distribution aux ayants droit. Selon le représentant de l'Association ACL à Djerba du gouvernorat de Médenine : *“ Il y avait beaucoup d'actions de solidarité envers les habitants démunis de tous les secteurs de Médenine. Il s'agit d'aides en espèce et en nature qui sont régulières depuis des années déjà et qui sont distribués en collaboration avec les organismes sociaux au niveau local”*.

6.2.2. Activités sociales et solidaires des TRE au profit des organismes sociaux et éducatifs durant la crise du coronavirus

Les acteurs locaux ont attesté que les TRE ont envoyés des aides pécuniaires et en nature aux organismes sociaux, aux associations caritatives et aux structures sanitaires de leurs régions d'origine. Ils ont également chargé les associations et les municipalités de coordonner des opérations de stérilisation et de nettoyage des espaces et des structures publiques fréquentés par les citoyens afin d'éviter la propagation du coronavirus. Selon le représentant de l'association Club Culturel Ali Belhouane à Mahdia, (chargée de distribuer les dons des TRE), il y avait un fort engagement des TRE. Cela a été confirmé par le délégué régional de l'OTE de Mahdia : *“ Plusieurs initiatives ont été recensées au plus forts moments de la crise traduisant une forte mobilisation et solidarité des TRE envers leurs communautés d'origines ”*.

De son côté, le Maire de la municipalité de Sejnane a témoigné de la participation des TRE à la gestion de la crise sanitaire au niveau de la commune à travers l'envoi d'aides financières et d'équipements médicaux, masques, produits hygiéniques et plusieurs autres dons aux structures sanitaires.

De son côté le maire de Mahres a déclaré que les TRE de la ville ont financé l'aménagement et l'équipement en matériel médical de l'hôpital régional et des deux dispensaires de Mahres, ils ont aussi pris en charge des installations sanitaires au niveau des écoles des zones rurales. Ces actions ont été menées par des collectifs de migrants en collaboration avec les acteurs locaux de la ville. Pour sa part, le délégué régional de l'OTE de Nabeul a confirmé qu'il y avait plusieurs actions de solidarité en faveur des associations caritatives durant le coronavirus. Les TRE ont construit et réparé des écoles, des dispensaires, des espaces verts dans des zones défavorisées. Ils ont envoyé des masques et des produits hygiéniques pour les écoles et envoient régulièrement des dons en espèce et en nature en faveur des organismes sociaux et des acteurs de la société civile de la région.

6.2.3. Autres impacts positifs

En plus de cet impact positif, 4.8% des répondants pensent que grâce à la crise sanitaire, les TRE ont continué à gérer leurs projets et à être présents grâce au travail à distance ; d'autres ont aussi pu développer leurs projets profitant de la baisse de la valeur du dinar tunisien face aux monnaies étrangères.

Tableau 16 : Types d'impacts de la crise du coronavirus sur la contribution de la migration au développement local

		Hammam Ghzez (%)	Sidi Alouane (%)	Tataouine Nord(%)	Total (%)
Impacts négatifs	Décourager l'investissement	9.6	1.2	4.9	5.6
	Diminution des envois de fonds	0	1.2	52.4	16.3
	Manque de ressources du TRE	12.5	40.5	17.1	22.6
	Non-retour des TRE	4.8	1.2	18.3	7.8
	Fermeture et suspension des projets	1.9	21.4	3.6	8.5
	Récession économique	64.4	1.2	3.7	26.3
Impacts positifs	Travail à distance de la Tunisie et chute du dinar pendant la pandémie)	6.7	7.1	0	4.8
	Soutien à la communauté pour lutter contre la pandémie	0	26.2	0	8.1
Total		100	100	100	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

7. Gouvernance de la migration et évaluation de sa contribution au développement

7.1. Place de la migration dans la gouvernance locale

7.1.1. Données et informations sur les TRE au niveau local

Il importe de signaler que nous n'avons ciblé que les acteurs ayant des dispositifs d'actions ou des activités avec les TRE. Au niveau régional, nous avons eu des entretiens avec trois types d'acteurs publics qui travaillent avec les TRE. Il s'agit des bureaux régionaux de l'APII, l'APIA et les délégations régionales de l'OTE de quatre gouvernorats : Mahdia, Nabeul, Médenine et Tataouine. Au niveau local, nous avons interrogé les représentants des municipalités ayant mené des activités et des projets avec les TRE. Nous avons également ciblé les acteurs civils (associations) actifs auprès des TRE.

L'APII œuvre à la promotion de l'investissement et la création de l'emploi dans les secteurs industriels. Elle a peu d'information sur les TRE et leur relation est verticale. Pour l'APII, la base des données concernant les TRE comporte seulement des informations sur le type des investissements et les demandes d'avantages fiscaux présentés par des TRE. Selon son représentant, il y a un manque d'informations sur les TRE même si ces derniers figurent parmi les catégories des investisseurs qui bénéficient le plus de leurs services.

L'APIA ne dispose pas non plus d'une base de données complète et exhaustive sur les TRE. Les seules données à sa disposition se rapportent aux nombres de projets créés par les TRE et leur répartition selon le secteur agricole et le montant de l'investissement.

Le résultat des entretiens menés avec les représentants des délégations régionales de l'OTE montre qu'ils ne disposent pas tous d'une base de données sur les TRE. En effet, on constate que la disponibilité d'une base de données sur les TRE de chaque région dépend des efforts personnels fournis par les délégués régionaux. Il ne s'agit pas d'une politique institutionnelle mais d'initiatives individuelles. Certains délégués régionaux de l'OTE, pour collecter des données sur les TRE se font aider par les membres des familles restantes, et des représentants de différentes administrations locales qui acceptent de collaborer.

Ainsi, nous nous sommes demandé de quel type de données les acteurs locaux interrogés disposent-ils ?

Les acteurs interrogés ne disposent pas tous des mêmes données sur les TRE de leur territoire. Les délégués régionaux de l'OTE nous ont déclaré qu'ils possèdent des données sur les familles restantes, sur les enfants des familles dont le père est à l'étranger, sur les pays de destination, sur les compétences des TRE et leur fréquence de retours, sur les TRE de retour et les types de projets qu'ils mettent en place. De leur côté, les représentants des communes et des associations interrogées nous ont informé qu'ils disposent d'une base de données sur les TRE dans le cadre de la relation partenariale qui lie les deux parties. Par exemple, la commune de Mahres dans le gouvernorat de Sfax et la commune de Houmt Souk à Djerba (gouvernorat de Médenine) possèdent une base de données quasi-exhaustive et actualisée sur les TRE, et ce au niveau du périmètre communal seulement. Ces deux

communes entretiennent une relation de partenariat très étroite avec les TRE. Ces derniers sont impliqués dans la plupart de leurs manifestations et activités et il existe de multiples concertations entre eux concernant le développement local au niveau territorial. Dans ce contexte, le maire de la délégation de Mahres (gouvernorat de Sfax) déclare ce qui suit : *“ nous avons une base de données sur nos TRE de Mahres. Nous avons mis en œuvre une enquête pour produire des données fiables sur la migration et le développement qui nous ont été très utiles pour la prise de décision au niveau local ”*.

Pour la municipalité de Mahres, l'élaboration de cette base de données sur la migration a été la première étape qui a permis de mieux appréhender les questions migratoires. Selon le maire, une grande partie de la population de la commune de Mahres est concernée par la migration. Selon ses propos, *“ chaque famille a, au moins, un membre résidant à l'étranger. Plus de 20% de la population de Mahres vit à l'étranger. Mais il est difficile d'avoir une base de données exhaustive sur toutes les ressources issues de nos TRE, qu'elles soient matérielles (transferts monétaires, transferts en nature) ou immatérielles (compétences valeurs, idées, etc.) ”*.

S'agissant des OSC, celles que nous avons interrogées ont déclaré qu'elles ont récemment commencé à développer des dispositifs de travail avec les TRE et disposent de base de données encore limitées sur ces derniers. Cependant, pour ces acteurs civils locaux, l'organisation des activités en relation avec les TRE dépend de leur poids au sein des différentes localités et de leur participation aux activités leur étant destinées.

7.1.2. Les principales activités des acteurs interrogés à destination des TRE

Tous les acteurs interrogés ont affirmé qu'ils ont des activités destinées aux TRE. Ces activités changent de vocation selon le type d'acteur. On distingue les différents types d'activités suivants :

- Les activités ayant pour objectif d'inciter les TRE à investir dans leurs communautés d'origine : Il s'agit spécialement des activités d'information et d'accompagnement qui diffèrent selon le domaine d'intervention de chaque acteur : l'APII, l'APIA et l'OTE comme nous allons le démontrer en ce qui suit :
 - > Les services offerts par l'APII consistent à fournir aux TRE qui désirent monter un projet industriel les informations nécessaires sur les différentes procédures à respecter. Ils consistent également à leur fournir l'assistance et l'orientation en matière d'investissement et de création des entreprises dans le secteur industriel. Ils les font participer aux rencontres visant la promotion des investissements industriels dans leur région d'origine et ce dans le cadre des séminaires et des colloques qu'ils organisent.
 - > L'APIA à l'instar de l'APII dispose d'un dispositif de soutien et d'assistance en faveur des TRE qui comptent investir dans le secteur agricole. Elle leur fournit toutes les informations nécessaires sur le type d'activité agricole (pêche, arboriculture, culture maraîchères, élevage, transformation primaire, aquaculture, etc.) dans lequel ils souhaitent créer leurs projets et les renseigne sur les avantages fiscaux et financiers mis à leur disposition. Elle les assiste également dans toutes leurs démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires afin de mettre en œuvre le projet.



- > Concernant les délégations régionales de l'OTE, elles organisent différentes activités pour inciter les TRE à investir dans leurs localités. Selon leurs représentants, ces derniers ont collaboré avec l'OIM et la Coopération Suisse pour encadrer les TRE ayant bénéficiés d'un retour volontaire. Il s'agit principalement de TRE qui n'ont pas régularisé leur situation de séjour dans le pays d'accueil et ont bénéficié d'un fond à hauteur de 25 000 dinars pour investir et créer leur propre projet dans leur localité d'origine. En réponse à la question *" Avez- vous un dispositif ou des mesures spéciales pour encourager les TRE de votre région à faire des investissements ici ? "*, les représentants régionaux ont tous affirmé que cela est une priorité. Ils organisent chaque année des réunions et des rencontres avec les TRE pour leurs faire connaître les avantages fiscaux accordés par l'État pour les TRE voulant investir dans leur région d'origine et les procédures à suivre pour monter leurs projets. Pour les inciter à investir, les délégations régionales de l'OTE organisent chaque année, durant la saison estivale, des campagnes de sensibilisation. Le délégué de l'OTE de Mehdia affirme que *" nous nous déplaçons accompagnés d'autres acteurs locaux au sein des agglomérations qui ont des pourcentages élevés de TRE, à l'instar de l'Hsinet, Bradâa, Ksour Essef, pour communiquer avec les TRE autour de la nécessité d'investir dans leurs localités d'origine"*. Les délégations régionales de l'OTE organisent également chaque année un séminaire régional annuel sur l'investissement réunissant des TRE avec tous les acteurs impliqués. Y sont invités des ministres et hauts responsables pour répondre aux questions des TRE sur l'investissement. Ainsi, le délégué de Mahdia nous dit *" parfois, il y a des projets que l'on monte le jour même du séminaire, après nous ferons le suivi jusqu'à l'installation du projet "*.
- En plus des acteurs publics mentionnés, les municipalités et les associations travaillant sur la question migratoire organisent aussi des actions incitant l'investissement des TRE au niveau territorial. Le maire de la localité de Mahres déclare : *" au niveau de notre municipalité, nous avons créé, en collaboration avec l'association Younga Solidaire une " commission migration " qui vise à répondre aux défis de notre programme électoral, car parmi les objectifs les plus importants que nous avons fixés durant la campagne électorale était la création de cette commission afin de mieux valoriser le potentiel inexploré des nombreux Mahressiens résidants à l'étranger. Aujourd'hui, c'est une réalité. Cette " commission migration " mise en place en août 2018 est présidée par un TRE qui a été élu sur notre liste électorale afin d'avoir un représentant officiel et symbolique des TRE au sein du conseil municipal de Mahrès. Nous sommes fiers d'être parmi les rares communes en Tunisie à avoir des TRE comme conseillers municipaux ! "*. Selon le même répondant *" auparavant, il était très rare de voir des TRE s'organiser en collectif pour défendre des intérêts communs ou mener des initiatives de développement local ensemble. Aujourd'hui, notre rôle est de fédérer notre diaspora autour des initiatives collectives de développement socio-économique et culturel au niveau territorial"*. Notons également que les activités des associations ayant participé à l'étude, sont généralement appuyées financièrement par des fondations et des organismes internationaux. Ces organismes œuvrent pour le réseautage entre les acteurs locaux et les diasporas et ce dans le but de les impliquer dans le processus de développement local. Plusieurs associations ont collaboré avec des municipalités pour mettre en œuvre des projets de développement local impliquant les TRE. Ce qui marque les projets exemplaires mis en œuvre par les associations, en collaboration avec les TRE, est leur vocation socio-économique et culturelle. Ces projets prennent en considération les besoins actuels des localités concernées et le potentiel économique de la diaspora. Pour certains acteurs locaux, à l'instar de la municipalité de Sejnane et de Ksour Essef, leurs relations avec les TRE viennent de se tisser il y a peu de temps

et elle s'est bien consolidée suite à la crise sanitaire. Ces acteurs sont actuellement en train d'élaborer une stratégie de collaboration avec les TRE de leurs localités. Le maire de la municipalité de Sejnane nous a informés que leur municipalité vient de commencer à développer des contacts avec les TRE de leur territoire et à mettre en oeuvre des activités à leur destination. Il nous a déclaré que les activités proposées aux TRE *“ consistent à les faire participer aux actions de la municipalité dans le cadre des projets de développement durable en faveur de la communauté tels que le projet écologique de compostage de déchets domestiques pour lequel plusieurs TRE ont été impliqués et le projet de construction d'un éco-dôme de sable en faveur des potières de Sejnane. Ce projet fera office d'un grand espace d'exposition des produits artisanaux des artisans de la ville ”*.

- L'encadrement et l'assistance sociale et éducative des familles restantes et le soutien scolaire au profit des enfants des TRE : La déléguée régionale de l'OTE de Mahdia affirme que : *“ nous devons, quand même, prêter attention aux familles des personnes émigrées. Nous intervenons pour empêcher l'échec, l'absentéisme ou l'abandon scolaire parmi les élèves dont l'un des parents ou les deux parents vivent à l'étranger. Nous jouons également le rôle d'intermédiaire en cas de différend entre les administrations des institutions scolaires et les élèves ”*. Selon les différents délégués de l'OTE, il arrive à maintes reprises qu'ils demandent le soutien des chefs des délégations du gouvernement et des associations caritatives pour assister financièrement les familles restantes nécessiteuses au cas où leurs chefs de famille ne rentrent pas en Tunisie pendant plusieurs années et ne leur faisant plus de transferts.

7.1.3. Information, connaissance et utilisation des services locaux par les TRE porteurs de projets

Pour réussir son projet, un investisseur doit d'abord se doter de toutes les informations sur l'investissement dans sa localité et sur les avantages pouvant lui être accordés. Il doit également avoir les compétences et les connaissances nécessaires lui permettant l'élaboration de son plan d'affaire afin de minimiser le risque d'échec du projet lors de sa mise en oeuvre. Identifier son objectif à l'avance permet de se préparer et de mettre à sa disposition toutes les ressources nécessaires. En s'adressant aux TRE porteurs de projets, nous avons identifié trois catégories :

- Une première catégorie ayant déclaré disposer, avant le montage de leurs projets, des informations nécessaires sur l'investissement dans leurs régions et sur les procédures administratives qu'ils doivent respecter. Selon notre enquête, 35.9% de répondants ont déclaré que le migrant qui les soutient dispose des informations nécessaires avant le montage de leur projet. D'autres porteurs de projets confirment avoir fait un plan d'affaires pour évaluer les besoins en équipement et ressources financières nécessaires en particulier dans le cas des projets de grande taille. D'autres affirment que leurs projets ne nécessitaient pas la préparation d'un plan d'affaires.
- Une deuxième catégorie est composée des personnes qui n'avaient aucune information sur les services destinés aux migrants ou à leurs familles et sur les avantages fiscaux mis à leur disposition. Selon les résultats de l'enquête 64.1% de répondants ont déclaré que leurs membres émigrés n'ont aucune information sur les services disponibles pour les porteurs de projets.

- La troisième catégorie est composée des migrants de retour n'ayant pas l'obligation de rentrer dans leur pays d'accueil prennent le temps de s'informer et font l'effort d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour développer leurs projets.

Les porteurs de projets interrogés ayant déclaré n'avoir pas eu recours aux services offerts par les différentes administrations et n'ayant pas profité des avantages accordés par l'État dans le cadre de sa politique d'encouragement à l'investissement, n'ont également pas bénéficié de l'accompagnement dont ils avaient besoin pour la mise en œuvre de leurs projets et ce pour différentes raisons parmi lesquelles :

- Le manque d'information et l'ambiguïté des dispositifs d'accompagnement fournis par les acteurs locaux. Ceci prouve que malgré les efforts déployés par les acteurs institutionnels pour sensibiliser et informer la diaspora quant aux services d'assistance, d'accompagnement financiers et d'avantages fiscaux existant, l'effort reste insuffisant ou la stratégie de communication adoptée doit être améliorée.
- La complexité et la lenteur des procédures administratives pour bénéficier des avantages fiscaux, financiers et des services d'accompagnement. Paramètre à mettre en parallèle aux séjours limités des TRE lors de leur passage en Tunisie, limité en temps bien que désireux d'investir et de développer des projets.
- L'ampleur des projets à développer par certains TRE ne nécessite pas qu'ils bénéficient d'un accompagnement et ne leurs permettent pas de bénéficier des avantages accordés par l'État.

Quel que soit la raison qui justifie le non recours aux services offerts par les administrations concernés, il nous semble nécessaire de développer cet effort de soutien des TRE lors de la mise en œuvre de leurs projets, quel que soit leurs ampleur.

Nous pouvons donc dire que l'intégration de la migration au niveau de la gouvernance locale est encore à son état embryonnaire. Les actions jusqu'ici entreprises pour intégrer la question migratoire dans le champ d'intervention des différents acteurs locaux restent limitées et ne permettent pas réellement aux TRE de devenir agent de développement de leurs localités d'origine. Toutefois, les expériences développées par certaines communes, particulièrement celle de Mahres et de Sejnane, sont de bons exemples méritant d'être davantage développées et servir de bonnes pratiques pour les autres localités. Il nous semble important que les acteurs locaux aient de plus en plus conscience de l'importance de l'intégration de la dimension migratoire dans leurs plans d'action, ils ne doivent pas attendre que les TRE les approchent, c'est à eux d'aller vers eux et de développer des relations de partenariat.

7.2. Évaluation de la contribution de la migration au développement local

Selon les données obtenues, nous observons que 97% des répondants pensent que le phénomène migratoire dans leurs localités a contribué à leur développement. En analysant les raisons sur lesquels les répondants se sont basés pour affirmer que la migration a contribué au développement de leurs localités, nous observons qu'elles sont différentes comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 17 : Raisons justifiant la contribution de la migration au développement local

Raisons justifiant la contribution de la migration au développement	Hamмам Ghezaz (%)	Sidi Alouan (%)	Tataouine Nord (%)	Total (%)
1 Création de projets dans la localité	65	18	7.6	30.2
2 Diminution du taux de chômage/ pauvreté	12	52	17.3	27.1
3 Envois des fonds créant une dynamique économique locale	2	3	39	14.9
4 Meilleures conditions de vie/ amélioration du pouvoir d'achat des familles de TRE	02	21	22.1	14.9
5 Promouvoir l'investissement	15	4	10	9.2
6 Acquérir de l'expérience, des compétences	4	2	4	3.4
Total	100	100	100	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

Nous constatons que selon 30.2% des répondants la première raison qui justifie la contribution de la migration au développement est la création des projets par les TRE dans leurs localités d'origine. Comme démontré auparavant, 26.7% des répondants ont déclaré que les membres émigrés de leurs familles ont fait des projets dans leurs régions d'origine. En deuxième lieu, selon 27.1% de répondants, la migration contribue au développement car elle permet de diminuer le taux de chômage et celui de la pauvreté grâce aux projets créés par les TRE. En troisième lieu, la contribution de la migration au développement local se justifie selon 14.9% des participants à l'enquête par la dynamique économique locale que les transferts de fonds permettent de créer dans les différents secteurs de la vie économique locale (agriculture, industrie, services et commerce). En plus de cette dynamique on trouve aussi que 14.9% des répondants mettent l'accent sur l'apport de la migration pour améliorer les conditions de vie des familles et l'augmentation de leur pouvoir d'achat alors que 9.2% justifient la contribution de la migration au développement local par la promotion des investissements puisque certains TRE choisissent d'investir leurs argents dans la création de différents projets économiques, qu'ils soient des projets de petites ou grandes tailles. Enfin, la migration est source de développement local car selon 3.4% de répondants, elle permet de faire des transferts d'expertise, de connaissances et de technologie, puisque certains émigrés en montant des projets mobilisent tous les acquis cumulés durant leurs expériences migratoires.

7.3. Typologie des potentiels des TRE

D'après notre enquête, nous avons constaté que les TRE disposent d'un ensemble de potentiels pouvant être mobilisé davantage afin de renforcer leur contribution au développement de leurs localités.

Ils ont d'abord un **potentiel financier** qu'ils mobilisent d'une part à travers les opérations de transferts au profit de leurs familles en Tunisie et d'autre part pour créer des projets. Ces transferts permettent aux familles de disposer d'un revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins, d'améliorer leurs conditions de logement, de favoriser l'accès de leurs enfants à l'éducation, à un meilleur accès aux services de santé et aux services culturels. Lorsque le volume des transferts est conséquent, le TRE peut faire des investissements et contribuer à l'économie locale en la dynamisant en répondant au besoin des populations. Selon le maire de la localité de Bradaa dans la délégation de Mehdiya *“ les TRE, avec la chute du dinar tunisien ces dernières années, disposent de beaucoup d'argent et peuvent investir dans de grands projets, il suffit de savoir comment les motiver et les encourager ”*.

Les TRE disposent aussi de **connaissances et expertises** qu'ils peuvent mobiliser pour le bien de leurs communautés d'origine. Certains TRE ont créé en Tunisie des projets dans le même secteur que celui qu'ils exercent dans leur pays d'accueil. Selon notre étude, les TRE disposent aussi de réseau de partenariats qu'ils mobilisent pour contribuer au développement de leurs localités d'origine. Le lien association de TRE et association local est essentiel. D'autres ont mobilisé leurs réseaux dans les pays d'accueil pour assister des cadres de leurs localités d'origine à faire des stages à l'étranger et des hommes d'affaires à effectuer des visites à l'étranger.

Le dernier type de potentiel que nous trouvons chez les TRE est **l'esprit de solidarité et d'attachement à la société d'origine**. Cet esprit est mobilisé dans les situations quotidiennes à travers des aides fournies aux familles pauvres, mais s'est trouvé renforcé avec la crise du coronavirus. Depuis la pandémie, les TRE des différentes localités sont intervenus de différentes manières pour assister les familles affectées par les mesures de confinement et soutenir les efforts locaux publics et associatifs mis en œuvre.

7.4. Profils des TRE et contribution au développement local

Comme nous l'avons démontré, les projets créés par les TRE, s'imbriquent dans différents secteurs de l'activité économique, même s'il reste encore des secteurs non exploités. Nous pouvons en conclure que, les TRE contribuent au développement local par le fonds et projet, entraînant une nette amélioration de la situation locale. Cette amélioration pourrait être attribuée au changement des profils des émigrés tunisiens. En effet, à partir des études sur les investissements effectués par les TRE de la première génération, nous observons qu'aujourd'hui des investissements se font dans de nouveaux secteurs porteurs et innovants. Si la première génération a fait des investissements classiques dans le secteur agricole traditionnel et dans la construction immobilière, les nouvelles générations de TRE ont plus tendance à investir dans le domaine de l'agriculture biologique, dans les secteurs touristique, culturel, de loisirs et dans le secteur des TIC (Technologies de l'information et de la communication). D'autre part, les nouvelles générations selon l'un des acteurs institutionnels *“ ont tendance à s'occuper davantage de l'éducation de leurs enfants car ils considèrent que la meilleure voie pour pouvoir obtenir un bon poste d'emploi c'est le fait d'être allé jusqu'au bout de ses études, alors que les premières générations se sont surtout occupées de l'amélioration des conditions de logement ”*. Cet accent que peuvent mettre les nouvelles générations de TRE pour maximiser les chances de

réussite de leurs enfants nous semble important, ces enfants peuvent à leur tour, une fois devenus adultes, être des acteurs de développement de leurs localités.

7.5. Représentation positive de la migration : Encourager d'autres membres de la communauté à émigrer

Sur la base des apports de la migration pour le développement local, nous avons essayé de voir si nos répondants encouragent la migration ou non. Selon nos données, nous constatons que 94.8% des répondants ayant un membre de la famille émigré ont déclaré qu'ils encouragent les autres membres de leurs communautés à émigrer pour aider au développement de leur région. Nous pouvons conclure qu'il y a une prise de conscience de l'importance de la migration pour le développement local.

Tableau 18 : Nombre de répondants encourageant les membres de la communauté à émigrer

	Non (%)	Oui (%)	Total (%)
Hamam Ghezaz	5.8	94.2	100
Sidi Alouane	2.4	97.6	100
Tataouine Nord	7.3	92.7	100
Total	5.2	94.8	100

Source : Enquête quantitative auprès des familles soutenues par leurs membres TRE, Étude Migration et développement

7.6. Difficultés limitant la contribution des TRE au développement

Tous les répondants ont confirmé qu'il existe plusieurs difficultés entravant la contribution des TRE au développement de leurs régions et localités d'origine. Ces difficultés peuvent être classées selon les catégories suivantes :

- **Les difficultés d'ordre administratif** : la bureaucratie, la lourdeur des procédures de constitution des dossiers liés à la mise en œuvre des projets, sans oublier les difficultés et la durée très longue d'obtention des autorisations pour certaines activités. En évoquant les difficultés administratives, le maire de Mahres nous dit : *" les TRE de Mahres m'ont révélés leurs découragements suites aux blocages et difficultés administratives au niveau des administrations centrales "*. De son côté le maire de Sejnane raconte *" l'exemple de l'échec des tentatives de réalisation d'un énorme projet d'exploitation et de distillation de plantes aromatiques et médicinales soumis par un groupe de TRE avec des investisseurs étrangers à cause de problèmes administratifs et de la complexité des procédures "*.
- **Le manque de collaboration entre l'administration locale, régionale et centrale** : Les procédures administratives en Tunisie sont encore très centralisées, toutes les décisions doivent avoir l'accord de l'administration centrale basée dans la capitale. Ceci a démotivé

plusieurs TRE qui ont fini par abandonner leurs projets après avoir dépensé beaucoup d'énergie, temps et argent. La lenteur du processus de décentralisation de prise de décision au niveau local représente un handicap pour les acteurs locaux, y compris les mairies des différentes délégations, qui se trouvent souvent incapables de mettre en place certains dispositifs avec les TRE.

- **La corruption** : Il s'agit d'un comportement non éthique au cours duquel est demandé aux TRE qui désirent investir de payer de l'argent pour qu'on leur facilite les procédures administratives et obtenir les autorisations dont ils ont besoin pour monter leurs projets.
- **Les problèmes fonciers** : Parfois les TRE n'arrivent pas à monter leurs projets parce qu'ils n'arrivent pas à régulariser la situation foncière du local ou du terrain sur lequel ils ont prévu de mettre en œuvre leur projet.
- **Les problèmes financiers** : Dans certains cas, les TRE qui veulent monter des projets rencontrent des difficultés financières pour les finaliser parce que le budget prévu s'est avéré insuffisant face aux dépenses réelles nécessaires pour le monter.
- **L'absence des infrastructures nécessaires.** Selon le Maire de la municipalité de Sejnane *" Plusieurs TRE de Sejnane ont eu l'intention de créer d'énormes projets agricoles, mais comme il y a un grand problème d'eau à Sejnane cela a contrecarré la réalisation de ces projets. "*
- **Le manque d'information** : Il arrive que certains TRE prennent en charge des dépenses censées être prises en charge par l'État, comme par exemple l'adoucissement des eaux salées, la prise en charge de certaines dépenses liées à l'infrastructure (faire un sondage pour l'eau d'irrigation, etc.).
- **Le manque d'encadrement et d'orientation** : Selon le maire de la ville de Sejnane à Bizerte, l'absence d'un encadrement, d'une orientation et d'un dispositif destiné au TRE au niveau local ainsi que l'absence d'un plan de communication à leur destination représente un handicap majeur freinant le rythme de la contribution des TRE au développement local.



Conclusion et recommandations

À partir de l'ensemble des données quantitatives et qualitatives obtenues, nous nous sommes rendu compte que les TRE peuvent jouer un rôle important pour soutenir le développement socioéconomique de leurs localités d'origine aussi bien dans un contexte stable que dans un contexte marqué par une crise telle que celle du coronavirus. Cependant, leurs contributions dans l'état actuel des choses malgré son apport pour lutter contre la pauvreté et le chômage et pour créer une dynamique économique locale rencontrent plusieurs problèmes. Les décideurs intervenants à l'échelle centrale, régionale et locale auraient intérêt à développer un ensemble de mesures permettant de faciliter la mise en œuvre d'initiatives par les TRE pouvant contribuer au développement de leurs localités. Dans cet objectif, nous présentons les recommandations suivantes par niveau d'intervention afin d'orienter les décideurs concernés vers les actions concrètes qu'il est possible d'entreprendre :

Au plan administratif

- Accorder plus d'avantages fiscaux pour motiver les TRE à investir dans leurs localités d'origine et dans les secteurs qui répondent aux besoins sociaux et économiques des populations locales.
- Réviser les lois et les procédures administratives pour simplifier davantage la collaboration entre les TRE et les étrangers qui désirent créer ensemble des projets dans le cadre d'un travail de partenariat.
- Créer des guichets uniques régionaux destinés aux TRE dans chaque région. Ces guichets doivent avoir des représentants de toutes les administrations impliquées dans le processus de création des projets par les TRE. Ce dispositif permettra de raccourcir le temps d'attente pour obtenir les autorisations pour les TRE venant généralement pour un cours laps de temps. Ce guichet pourrait être parrainé par l'OTE.
- Créer une plateforme permettant l'échange d'informations entre les différentes administrations territoriales et sectorielles pour faciliter les procédures et encourager les TRE à investir et faire des projets dans des délais raisonnables.
- Faciliter les procédures et les délais de création des projets par les TRE dans leurs localités d'origine et remplacer les autorisations par des cahiers de charges. Raccourcir les délais d'obtention des autorisations de création des projets.
- Créer un guichet pour recevoir et suivre les plaintes des TRE concernant la corruption et le retard de l'examen de leurs dossiers.
- Ouvrir l'actionnariat aux TRE pour accélérer le rythme des investissements et du développement local.

Au niveau de l'infrastructure

- Améliorer l'infrastructure au sein des communautés locales rurales (eau, électricité, routes, infrastructures maritimes) où les TRE peuvent faire des investissements répondant aux besoins locaux.
- Renforcer les écosystèmes locaux d'appui aux initiatives locales renforçant les liens des TRE à leurs territoires d'origine.
- Renforcer l'administration locale par l'utilisation et l'amélioration d'internet et la création de comités locaux pour les TRE investisseurs au niveau local pour accélérer le rythme de développement local.

Au niveau de l'intégration de la migration dans la gouvernance locale

- Créer des bases de données locales sur les familles restantes et sur les TRE.
- Créer, dans les conseils municipaux, une commission chargée de la migration et du développement du partenariat avec les TRE.
- Tenir compte des potentialités des TRE dans l'élaboration des plans de développement local.
- Inciter les municipalités à réserver dans leurs sites des pages d'information destinées aux TRE de leurs localités.
- Développer la communication et l'information entre les TRE et les administrations de leurs localités d'origine en utilisant les réseaux sociaux.
- Organiser des journées locales d'information sur l'investissement dans les localités connues par leurs traditions migratoires.
- Créer une plateforme numérique présentant des informations utiles sur l'investissement aux TRE.
- Organiser des journées d'information sur l'investissement local et régional dans les consulats et les ambassades des pays d'accueil.
- Créer un numéro téléphonique vert pour permettre aux TRE qui désirent investir de trouver toute l'information et les données dont ils ont besoins pour pouvoir constituer leurs dossiers d'investissements dans les différents domaines de l'activité économique.

Au niveau du travail associatif et des activités sociales et solidaires

- Créer des associations locales chargées des TRE et de leurs familles restantes en Tunisie pour collaborer avec les structures publiques et assurer l'encadrement et le suivi des projets des TRE et l'encadrement de leurs familles.

- Créer des partenariats entre les associations locales qui s'occupent des questions migratoires et les associations des TRE dans les pays d'accueil pour faire des activités sociales et solidaires répondant aux besoins des populations locales.
- Créer un prix pour les associations des TRE qui font des activités sociales et solidaires en destination des individus et des familles pauvres appartenant aux localités d'origines des TRE impliquées dans ces activités.
- Développer un partenariat entre les TRE qui veulent faire des activités sociales et solidaires et les unités de promotion sociale locale relevant du Ministère des Affaires Sociales pour mieux cibler les bénéficiaires des aides en nature et en espèce qu'ils peuvent fournir aux familles et aux individus pauvres de leurs localités.

Au niveau des services aux TRE, de la nature des projets et leurs modes de gestion

- Encourager davantage, fournir plus de facilités et avantages fiscaux aux projets innovants et écologiques surtout ceux opérant dans le secteur touristique et agricole puisque beaucoup de régions disposent d'un potentiel important non encore exploité. L'un des répondants mentionne : *“ Nous avons besoin de projets créatifs dans le secteur sportif et culturel, des projets écologiques comme les panneaux photovoltaïques, des projets liés au secteur de la pêche et à l'activité maritime, des projets qui valorisent nos ressources naturelles comme l'huile d'olive biologique et nos produits de terroirs. Nous avons besoins de projets qui créent de l'emploi aux jeunes marginalisés et créent un dynamisme économique, social et culturel au niveau local et régional. ”*
- Faire une étude approfondie sur les projets créés par les TRE durant les 10 dernières années et identifier les problématiques et les besoins spécifiques des porteurs de projets innovants.
- Inviter les structures chargées de la promotion des investissements à planifier des sessions de formation périodiques au profit des TRE porteurs de projets pour leur permettre d'acquérir les méthodes et les outils de gestion de projets et de résolution de problèmes pour qu'ils apprennent à bien gérer leurs projets et surmonter les blocages dans leurs démarches de construction et production .
- Créer au niveau des structures publiques un service qui sera chargé d'aider les investisseurs à élaborer leurs plans d'affaires.
- Assurer un accompagnement et un suivi continu et réguliers des projets des TRE qui ne sont pas présent physiquement en Tunisie puisqu'ils résident dans le pays d'accueil et gèrent leurs projets à distance.
- Encourager les TRE à investir dans des projets innovants tels que l'agriculture bio, les projets qui valorisent les produits de terroir, les projets pro-environnement tels que les projets destinés à l'exportation, la collecte, la valorisation et la transformation des déchets, la production des énergies renouvelables. Valorisant ce genre de projet un répondant nous disait : *“ C'est ainsi que nous pourrions impliquer nos TRE au vrai développement du pays au niveau local, régional et national ”.*

Au niveau des services socioculturels à destination des TRE et de leurs familles restantes dans leurs localités d'origine

- Mettre en place un programme d'encadrement social en faveur des familles restantes dans les localités d'origine pour les aider à résoudre leurs problèmes et les soutenir dans l'encadrement de leurs enfants.
- Faire des sessions de formation en éducation financières aux familles ayant un membre émigré pour les aider à acquérir les compétences nécessaires pour bien gérer les fonds reçus.
- S'occuper davantage des enfants des TRE qui sont nés et qui vivent à l'étranger pour qu'ils gardent le lien avec leurs localités d'origine et deviennent après des investisseurs qui contribuent à leur développement.
- Développer un programme de soutien scolaire pour les enfants appartenant aux familles restantes.

Pour conclure nous pouvons dire qu'il y a de bonnes perspectives pour faire des TRE des acteurs de développement de leurs localités d'origine.



Bibliographie

1. Abdi, Y., Barajas A., Chami R. and Ebek C., (2012a). Remittances Channel and Fiscal Impact in the Middle East, NorthAfrica, and Central Asia. IMF WorkingPaper No. 12/104.
2. Abdi, Y., R. Chami, J. Dagher, and P. Montiel, (2012b). Remittances and institutions: Are remittances a curse? World Development, vol. 40, 657-666.
3. Acosta P. (2011). School Attendance, Child Labour, and Remittances from International Migration in El Salvador, The Journal of DevelopmentStudies, vol. 47(6).
4. Acosta, P. A., E. Lartey, and F. Mandelman, (2007). Remittances and the Dutch Disease. Federal Reserve Bank of Atlanta WorkingPaper 2007-8.
5. Amara, M. et Jemali, H. (2016). Deciphering the relationship between internal migration and regional disparities in Tunisia. Social Indicators Research.
6. Amara, M., Jemali, H. et Ayadi, M. (2017). Rural-urban migration and income disparity in Tunisia: A decomposition analysis. Working Paper 1085, April 2017. Giza, Egypt, Economic Research Forum (ERF).
7. Antoine Pécoud (2013) Les transferts de fonds vus par les organisations internationales : construction d'un enjeu et élaboration d'un agenda politique international, dans Autre part 2013/4-5 (N° 67-68), page 2.
8. Araissia, H., (2018). Le décrochage scolaire en le milieu rural : étude de terrain. Actes du colloque sur l'abandon scolaire dans le monde arabe : Approches et perspectives, décembre 2017.
9. Baghdadi L. et Cheptea A. (2010). Migrants, Associations, Trade and FDI, Annales d'Économie et de Statistique, pp. 71-101.
10. Banque Mondiale, (2007). La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse, Juillet 2007.
11. Banque Mondiale (2009). Rapport mondial sur le développement humain 2009 Lever les barrières : Mobilité et développement humains.
12. Bargain, O. and Boutin, D., (2014). Remittances and child labor in Africa: evidence from Burkina Faso.
13. Beine, M., F. Docquier and H. Rapoport, (2003). Brain drain and growth in LDCs: winners and losers. IZA Discussion paper, IZA Bonn.
14. Bel Hadj Zekri A., (2009). Migration et société civile en Tunisie, MPC Research Reports 2009/14, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole, Florence, Italy, European University Institute.
15. Binci, M. and Giannelli, G.C., (2018). Internal versus International Migration: Impacts of Remittances on Child Labor and Schooling in Vietnam. International Migration Review, 52(1), pp.43-65.
16. Boubakri, H., (2014). Les investissements des migrants tunisiens à l'étranger : au-delà des chiffres, les vrais effets sur les territoires. In S. Daviet, ed. Vers un entrepreneuriat trans méditerranéen ? Les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébines d'Europe. Editions IRMC-Karthala.
17. Boubakri, H., (Coordinateur). (2010). Etude exploratoire sur : " Migration et développement local en Tunisie ". Application aux régions de Kasserine et Mahdia. Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'Etranger (MASSTE) & Organisation Internationale des Migrations (OIM). Draft. 174p.
18. Bouchoucha, I. (2013). The impact of parental migration on children left behind: The case of Tunisia. QScience Proceedings, 19: 1-9. 55.

19. Bouoiyour, J., et Miftah, A., (2013). Education, genre et transferts de fonds des migrants. Quelles interactions dans le Maroc rural ? *In* Impacts des Transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes conduites au Maroc et en Algérie.
20. Burchardi, K.B., Chaney, T. and Hassan, T.A., (2016). Migrants, ancestors, and investments (No. w21847). National Bureau of Economic Research.
21. Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) (2008). Le corridor États-Unis/Mexique, fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril.
22. Chami, R., C. Fullenkamp, and S. Jahjah, (2003). Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? IMF Working Papers 03/189 (Washington: International Monetary Fund).
23. Claire Naiditch (2009). Trois essais sur les transferts de fonds des migrants. Economies et culture de l'émigration sur le développement de l'Algérie », *In* L'impact de la migration sur Damon A. (2009): " Household Labor Allocation in Remittance-Receiving Households: The Case of El Salvador ", search.oecd.org.
24. David, A. et Marouani, M.A., (2017). Migration patterns and labor market outcomes in Tunisia. Working Paper No. 2017/01. Développement et Sociétés, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne.
25. Docquier F. et Lodigiani E. (2007). Skilled Migration and Business Networks, Centre di Studi Luca d'Agliano, Development Studies Working Paper, n° 234.
26. Mouhoud E.M., (2016). Les Transferts d'épargne des migrants vers le pays d'origine : un enjeu économique pour le développement. *Revue d'économie financière*, vol.122, no.2, pp.223-238.
27. Edelbloude, J., Sers, C.F. et Makhoul F., (2017). Do remittances respond to revolutions? The evidence from Tunisia. *Research in International Business & Finance*, 42: 94–101.
28. Enquête TIDO, OTE et OIM, 2011.
29. FIDA, (2007). Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition, rapport de 2007.
30. FORIM, (2017). Panorama des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat des Tunisiens Résidant à l'Etranger.
31. Gilles Guiheux G. et Zalio, P.P. (2014). Entrepreneuriat et migration. *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, pp 177 – 191.
32. Görlich D., Mahmoud, T., et Trebesch, C., (2007). Explaining Labour Market Inactivity in Migrant-Sending Families: Housework, Hammock, or Higher Education. Working Papers 1391, Kiel Institute for the World Economy.
33. Gubert F., (2002). Do Migrants Insure Those who Stay Behind? Evidence from the Kayes Area (Western Mali). *Oxford Development Studies*, 30, 3, pp. 267-287.
34. Hansanet G. H., et Woodruff C., (2003). Emigration and educational attainment in Mexico. Mimeo, University of California, San Diego.
35. IMF, (2016). World Economic Outlook. Chapter 4: Spillovers from China's Transition and from Migration.
36. Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes conduites au Maroc et en Algérie - Rapport final avril 2013.
37. International Monetary Fund, (2005). World Economic Outlook: Globalization and External Imbalances, World Economic and Financial Surveys (Washington) April 2005.
38. *intyernational*, 15 et 16 septembre 2006.
39. Jamid, H., (2015). L'entrepreneuriat migrant et le réinvestissement dans le pays d'origine, le cas des commerces appartenant à des migrants à Agadir, *Migrations Société*, volume 3, n° 159-160 | pages 29 - 44.

40. Khachani M., (2007). L'impact de la migration sur la société marocaine. Séminaire international, le 15 et 16 septembre 2006.
41. Koczan Z., Peri G., Pinat M. et Rozhkov D., (2021). The Impact of International Migration on Inclusive Growth: A Review, IMF Working Paper Institute for Capacity Development.
42. Kouni, M.,(2016). Remittances and growth in Tunisia: A dynamic panel analysis from a sectoral database. *Journal of Emerging Trends in Economics & Management Sciences*, 7(5): 342–351.
43. Kriaa, M.,(2013). Etude de l'impact de la migration sur les familles de migrants présentes au pays. UNFPA, UNICEF, IOM, OTE, Statistiques Tunisie and Confédération Suisse.
44. Kriaa, M., El Elj, M. et Moussa, H., (2014). Etude de l'impact de la migration sur les familles de migrants présentes au pays. UNFPA, UNICEF, IOM, OTE, Statistiques Tunisie and Confédération Suisse.
45. Jamid H. (2015), L'entrepreneuriat migrant et le réinvestissement dans le pays d'origine, Le cas des commerces appartenant à des migrants à Agadir " Migrations Société " Vol 3 N° 159-160 p 29 – 44.
46. Labidi, L., (2015). Les impacts sociaux de la migration. Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE).
47. Lacroix T., (2005). Les réseaux marocains du développement - géographie du transnational et politiques du territorial, Paris, Les Presses de Sciences Po, 257 pages.
48. Lamine, R., (2008). Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes, en mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphérie. Exemples au Maghreb. *Les Cahiers d'EMAM*, 16.56.
49. Mansouri G., (2006). Migration, school attainment and child labor: evidence from rural Pakistan. Policy Research Working Paper Series 3945. The World Bank.
50. Montiel, Peter J.,(2006). Workers' Remittances and the Long-Run Equilibrium Real Exchange Rate: Analytical Issues, Williams College, mimeo.
51. Mouhoud E.M., (2010). Migrations, transferts et inégalités : Apports de travaux microéconomiques. *Revue économique* (6) Vol. 61, p 973-979.
52. Hammouda N. E., et Mohamed Saib, M., (2007). Impact économique et socio-culturel de l'émigration sur le développement de l'Algérie. *In* L'impact de la migration sur la société marocaine. Sous la direction de Mohamed Khachani. Séminaire international, 15 et 16 septembre 2006.
53. Nations Unies, (2009). Contribution of Migrants to Development: Trade, Investment and Development Linkages Geneva, 29 July 2009.
54. OIM(2010), Le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement. *Dialogue international sur la migration* N°15. OIM, 2010, 283 pages.
55. OIM(2005) Intégration du phénomène migratoire dans les objectifs stratégiques de développement. *Dialogue international sur la migration* N°8. OIM. 290 pages.
56. OIM (2020). Les diasporas globales réagissant à la crise COVID-19. Meilleures pratiques du domaine. Genève.
57. Sala-i-Martin, X., and A.Subramanian, (2003). Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria, IMF Working Paper WP/03/139 (Washington: International Monetary Fund).
58. Samba Ch., et Wade A., (2018). La migration, facteur urbanisant et de développement socio territorial dans la vallée du fleuve Sénégal. *Études caribéennes* [En ligne], 39-40 | Avril-Août 2018, mis en ligne le 15 juillet 2018, consulté le 11 mai 2021.
59. Schumann, N., (2013). Differential Labor Supply Response to Remittances with Respect to Human Capital. University of Zurich, Center for International and Comparative Studies.
60. Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM), (2006). Les transferts de fonds des migrants albanais.

61. Tejada G., et Delahaye S.G., (2014). La communauté Tunisienne Résidante en Suisse (CTRS) : Tour d'horizon. Confédération Suisse, Direction du développement et de la coopération. 49 pages.
62. Titouche Haddadi, R., (2013). Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine .*INSANIYAT* N° 62, 2013 – pp121-146.
63. Yang, D. and Choi, H.J., (2007). Are remittances insurance? Evidence from rainfall stocks in the Philippines. *World Bank Economic Review* 21(2): 219-248.
64. Zimmermann, K. (1995). The European migration problem. *Journal of Economic Perspectives*, 9(2), 45–68.



Annexe 1 : Les outils de collecte des données

1.1. Questionnaire destiné aux familles d'attache

Étude nationale / NAMAN TUNISIE :
Migration et développement local
Questionnaire adressé aux familles ayant un membre résidant à l'étranger.

1. Identification de l'enquêté

1.0. Dans votre famille, combien avez-vous des migrants résident à l'étranger :

1.1.- Lien de parenté avec le membre RE : Mettre un X devant la bonne réponse

Père ☐ Mère ☐ Frère ☐ sœur ☐ Fils ☐
Fille ☐ Epouse ☐ Epoux ☐ Autre à préciser :

2. Données sur le membre résidant à l'étranger :

2.1. Pays d'accueil : France ☐ Allemagne ☐ Italie ☐ Belgique ☐
Suisse ☐ Autriche ☐ Pays-Bas ☐ Pays du Maghreb ☐
Pays du Golf ☐ Canada ☐ USA ☐ Pays africains ☐ Autre (à mentionner)...

2.2. Quel âge a-t-il ? :

2.3. Etat matrimonial :

Célibataire ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Séparé ☐

2.4. Quel est son niveau d'éducation actuel ? :

Néant ☐ Primaire ☐ Secondaire ☐ Formation professionnelle ☐
Supérieur ☐

2.5. Année de départ :

- Entre 1990- 1995 ☐ – Entre 1995-2000- ☐ entre 2000-2005
- Entre 2005 – 2010 ☐ - Entre 2010- 2015 ☐ - Entre 2015 et 2021 ☐

2.6. Catégorie professionnelle :

Employé ☐ chômeur ☐ retraité ☐ inactif ☐

Profession (on va coder par la suite)

2.5. Secteur d'activité :

Secteur d'activité(on va coder par la suite)

2.6. Statut dans le pays d'accueil :

Résident permanent régulier ☐ Ayant obtenu la Nationalité du pays d'accueil ☐
En situation irrégulière ☐ Dans l'attente de la régularisation de sa situation ☐

2.6. Fréquence de retour en Tunisie en temps normal (avant COVID-19) et participation aux activités à destination des TRE

2.6.1. Combien de fois votre (père/frère/époux/fils, sœur..), rentrait au pays avant le COVID-19? citer le nombre de fois selon les périodes proposées

.... fois/ par trimestre ☐fois semestre ☐ ...fois/ an ☐ ...fois/ ...ans ☐

2.6.2. Combien de fois votre (père....), rentre en Tunisie depuis le COVID-19 ?

.... fois/ par trimestre ☐fois semestre ☐ ...fois/ an ☐ ...fois/ ...ans ☐

Il n'est pas rentré ☐

2.6.3. Pendant son retour participe-t- il aux manifestations organisées à l'échelle locale ou régionale sur la contribution des TRE au développement ?

Oui ☐ Non ☐

2.6.2.1. Si non pourquoi ? Choisissez une réponse.

- Il n'a pas l'information. ☐
- Il ne voit pas d'intérêt, puisqu'il a participé avant. ☐
- Il n'a pas suffisamment le temps ☐
- il n'arrive pas à s'intégrer
- Autre raison à préciser.....

3. Les transferts:

3.1. Les transferts en espèce:

3.1. 1. Les transferts en espèce (avant COVID-19)

3.1.1.1. Périodicité :

Par mois ☐ Tous les deux mois ☐ entre 2 et 3 mois ☐ 3 mois et plus ☐

Pas de période fixe (selon le revenu du travail effectué) ☐

3.1.1.2. Montant moyen (en dinar) des transferts effectués /mois durant toute l'année : Mettre un X devant la case correspondante :

500 -750 ☐ 750 – 1000 ☐ 1000-1250 ☐ 1250- 1500 ☐ 1500-1750 ☐
1750-2000 ☐ 2000-2250 ☐ 2250 – 2500 ☐ 2500 et plus ☐

3.1.1.3. Par quel moyen l'envoi des fonds sont effectué ?

Par voie postale ☐ Par voie bancaire ☐ Par l'intermédiaire d'un proche ☐

Autre formule (à mentionner).....

3.1.2. Les transferts en espèce depuis le COVID-19

3.1.2.1. Est-ce que les transferts en espèce ont été affectés par la crise du COVID-19 comparé à la période d'avant ?

Oui ☐ Non ☐

3.1.2.2. Si oui comment cela s'est manifesté ?

- Le montant des transferts en espèce a diminué ☐

- De combien en moyenne les transferts en espèce ont diminué ?

Entre moins de 25% ☐ entre 25 et 50% ☐ entre 50% et 75% ☐ plus de 75% ☐

- il n'y a plus de transferts en nature effectués ☐

3.1.2.3. La périodicité des transferts n'est plus du tout la même :

Entre 1 et 2 mois de plus qu'avant ☐ entre 3 et 4 mois de plus qu'avant ☐ plus que 4 mois ☐

- Autre réponse.....

3.2. Les transferts en nature

3.2.1. Les transferts en nature avant COVID-19:

3.2.1.1..Est-ce qu'il envoie des vêtements ?

Oui ☐ Non ☐

3.2.1.2. La personne a – t- elle importé des équipements électroménagers pour la maison ?

Oui ☐ Non ☐

3.2.1.3. La personne a – t- elle importé un véhicule ?

Oui ☐ Non ☐

Si pour quelle utilisation ?

Familiale ☐ Commerciale ☐ Pour le travail (transport ou autre) ☐

3.2.2. Les transferts en nature depuis le COVID-19

3.2.2.1. Est-ce que les transferts en nature ont été affectés par la crise du COVID-19 comparé à la période d'avant?

Oui ☐ Non ☐

3.2.2.2.Si oui comment cela s'est manifesté ?

- moins de transferts en nature effectués ☐

- il n'y a plus de transferts en nature effectués ☐

- Autre réponse.....

4. Utilisation des fonds :

4.1. Classer par ordre d'importance l'utilisation des fonds transférés par le membre de la famille se trouvant à l'étranger ? (de 1 à 5) (Vers quoi est destiné la plus grande partie des transferts d'argent effectués ?) avant la période du COVID-19

- Les dépenses quotidiennes ☐

- L'éducation des enfants ☐

- L'amélioration des conditions de logement ☐

- L'aide aux autres membres de la famille ☐

4.2. Comparé à 2019, est ce que l'utilisation des fonds transférés a été affectée par la crise du COVID-19 ?

-Oui ☐ Non ☐

Si oui comment cela s'est – il manifesté ?

- Les fonds sont utilisés uniquement pour les dépenses quotidiennes ? ☐

- Il y a moins de dépenses destinés à l'éducation. ☐

- Il n'y a plus de fonds affectés à l'amélioration de logement ☐

- Il n'y a plus de fonds destinés à l'aide aux autres membres de la famille ☐

5. Impacts sociaux de la migration :

5.1. Logement

5.1.1. Votre logement actuel est-il le même depuis le départ de votre (père/frère/époux/fils..)

- Oui il est le même sans amélioration ☐

- Le même, mais il a été rénové ☐

- C'est un nouveau logement acquis grâce aux transferts effectués ☐

5.1.2. Disposez-vous de tous les équipements électroménagers dans votre logement (cuisinière avec four, réfrigérateur, lave-linge, climatiseur : équipement de base) ?

Oui ☐ Non ☐

5.1.3. Avez – vous l’intention d’agrandir votre logement ?

Oui ☐ Non ☐

5.1.4. D’après vous l’envoi des fonds a-t-il permis à la famille de :

- Vivre dans de bonnes conditions de logement comparé à la période avant le départ à l’étranger :

Oui ☐ Non ☐

5.1.5. Pour les autres familles des TRE de la même communauté, pensez-vous qu’elles ont pu améliorer leurs conditions de logement grâce aux transferts ?

Oui ☐ Non ☐

5.2. Éducation, santé et culture :

5.2.1. Pensez-vous que les transferts effectués par les TRE de votre région ont permis à leurs fils et filles/frères et sœurs de réaliser de bons résultats scolaires?

Oui ☐ Non ☐

5.2.2. Pour votre cas, les fonds envoyés par votre (père/frère/époux/fils, sœur..), ont-ils permis à vos (enfants/ frères) de pouvoir réussir leur scolarité ?

Oui ☐ Non ☐

5.2.3. Pensez-vous qu’à l’école vos (enfant, frères,) ont une bonne tenue vestimentaire comparés aux élèves n’ayant pas un membre à l’étranger

Oui ☐ Non ☐

5.2.4. Vos (enfants, frères ?) suivent-ils des cours particuliers ?

Oui ☐ Non ☐

5.2.5. Pensez-vous être capable de faire face aux dépenses que nécessite l’éducation de vos (enfants/frères) si votre (père/frère/époux/fils, sœur..), n’était pas à l’étranger ?

Oui ☐ Non ☐

5.2.6. En cas de besoin en services de santé votre famille utilise-t-elle les services des hôpitaux publics ou ceux des cliniques privées ?

Ceux des hôpitaux publics ☐ Ceux des cliniques privées ☐

5.2.7. Pensez-vous que votre famille est capable d'obtenir les services de santé auprès des cliniques privées si votre (père/frère/époux/fils, sœur..), n'était pas à l'étranger ?

Oui ☐ Non ☐

5.2.8. Utilisez-vous une partie des fonds envoyés par votre (père/frère/époux/fils, sœur..), pour planifier des vacances ou pour participer aux activités culturelles ?

Oui ☐ Non ☐

5.3. Actions sociales et solidaires :

5.3.1. Les membres de votre communauté qui sont à l'Étranger font-ils des dons aux associations sociales qui se trouvent dans votre région ?

Oui ☐ Non ☐

5.3.2. Les membres de votre communauté qui sont à l'étranger font-ils des dons aux à l'hôpital ou au dispensaire de santé qui se trouvent dans votre région ?

Oui ☐ Non ☐

5.3.3. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..) , a-t-il fait des dons pour une association dans votre région ?

Oui ☐ Non ☐

5.3.4. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il fait des dons pour l'hôpital ou le dispensaire votre région ?

Oui ☐ Non ☐

5.3.5. Les membres de votre communauté qui sont à l'étranger font-ils des dons aux familles pauvres qui se trouvent dans votre région ?

Oui ☐ Non ☐

5.3.6. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il fait des dons pour les familles ou les personnes pauvres de votre région ?

Oui ☐ Non ☐

6. Impacts économiques de la migration

6.1. Epargne

6.1.1. Faites-vous des épargnes à partir des fonds reçus de l'étranger ?

Oui ☐ Non ☐

6.1.2. Si oui, dans quels objectifs vous faites cet épargne (citer un ou plus) ?

Pour l'achat de l'immobilier ☐ Pour l'achat d'un véhicule ☐

Pour l'éducation des enfants ☐ Pour la création d'un projet/ ou pour le développement d'un projet existant ☐ Pour un évènement familial Pour faire aux risques ☐

6.1.3. Si oui le montant épargné a-t-il été affecté par la crise du COVID-19 ?

Oui ☐ Non ☐

Si Oui comment ?

- Une grande diminution du montant épargné ☐
- Une légère diminution du montant épargné ☐
- Il n'y a plus de montant réservé à l'épargne avec la crise du COVID-19 ☐

6.2. Création des projets et emploi.

6.2.1. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il fait un projet depuis son départ du pays ?

Oui ☐ Non ☐

Si Oui

6.2.1.1. Quel type de projet a-t-il fait ?

.....
.....

6.2.1.2. Ou a-t-il fait son projet ?

- Dans la même localité ☐
- Au centre du gouvernorat ☐
- Dans un autre gouvernorat (citer le).....

6.2.1.3. As-t-il bénéficié d'un accompagnement de la part d'un organisme public ou associatif au cours du processus du montage de son projet ?

Oui ☐ Non ☐

6.2.1.3.1 : Si oui citer le nom de l'organisme qui l'a accompagné ?

.....
.....

6.2.1.3.2. Sinon pour quelles raisons ? Choisissez une ou plusieurs réponses.

- Il ne connaît pas les organismes d'accompagnement ☐

- Il n'y a pas d'organisme d'accompagnement au niveau local ☐

- Il a cherché à obtenir un accompagnement, mais les procédures sont très compliquées et les délais sont très longs ☐

- Autres raisons :

6.2.1.4. Combien de personnes en moyenne sont employées dans le projet créé par votre (père/frère/fils...)

-moins de 5 ☐ entre 5 et 10 ☐ entre 10 et 20 ☐ plus que 20 ☐

6.2.1.5. Quels sont les difficultés qu'il a rencontrées au moment de mise en œuvre de son projet ?

.....
.....

6.2.1.6. Le projet créé a –t- il été affecté par la crise du COVID-19. ?

Oui ☐ Non ☐

6.2.1.6.1. Si oui comment ?

- Moins rentable ☐

- Suppression de postes d'emplois ☐

- Plus rentable ☐

- Création de nouveaux postes d'emplois ☐

Si Non :

6.2.1.6.2 Pourquoi il n'a pas fait un projet ?

.....
.....

6.2.1.6.3. A –t- il l'intention de faire un projet dans le futur ?



Oui ☐ Non ☐

6.2.2. Les autres membres de votre communauté qui sont à l'étranger ont – ils monté des projets ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui :

6.2.2.1. Dans quels domaines ils ont monté des projets. ?

.....
.....

6.2.2.2. Où a eu lieu la majorité des projets créés par les TRE de votre communauté ?

- Dans la communauté ☐

- Dans une autre région du même gouvernorat ☐

- Dans un autre gouvernorat (citer le nom du gouvernorat) ☐

6.2.2.3. Comment d'après-vous on peut encourager les TRE à investir dans leurs régions d'origine ?

.....
.....
.....
.....

7. Le réseautage et le partenariat

7.1. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il fait un partenariat avec un tunisien ou un étranger pour faire un projet en Tunisie ?

Oui ☐ Non ☐

7.2. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il aidé un tunisien ou un étranger du pays d'accueil pour faire un projet en Tunisie ?

Oui ☐ Non ☐

7.3. Votre (père/frère/époux/fils, sœur..), a-t-il aidé un cadre ou un homme d'affaire à effectuer un stage ou une visite d'affaire au pays ?

Oui ☐ Non ☐

8. Evaluation générale des impacts de la migration pour le développement

8.1. Pensez – vous que le phénomène migratoire dans votre région a contribué à son développement ?

Oui ☐ Non ☐

8.1.1. Si oui justifier votre réponse

.....
.....

8.2. Pensez-vous que la migration de votre (père/frère/époux/fils) a permis à votre famille de mener une vie décente et confortable, comparée aux familles n'ayant personnes à l'étranger ?

Oui ☐ Non ☐

8.2.1. Justifier votre réponse.

.....
.....

8.2.2. Conseillez – vous les membres des autres communautés à émigrer pour aider au développement de leur région ?

Oui ☐ Non ☐

8.2.3. Pensez-vous que la crise du COVID-19 a eu des impacts sur la contribution de la migration au développement local ?

Oui ☐ Non ☐

8.2.4. Justifier votre réponse.

.....
.....

8.3. Avez-vous autre chose à ajouter ?

.....
.....

Merci pour votre collaboration.

1.2. Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels

Étude nationale / NAMAN TUNISIE : Migration et développement local Guide d'entretien auprès des acteurs institutionnels

Présentation de l'institution :

.....
.....

I-Connaissance des TRE et dispositifs d'action à leur destination

1-Avez-vous une base de données sur les TRE de votre région ?

Si Oui quelles sont les données dont vous disposez ?

Si Non avez –vous certaines données sur les TRE de votre région ? Au niveau du gouvernorat ? (Effectif, pays d'accueil, profil, genre, tranche d'âge, compétences...)

.....
.....

2-Quelles sont vos principales activités à destination des TRE ?

.....
.....

3-Avez- vous un dispositif ou des mesures spéciales pour encourager les TRE de votre région à faire des investissements ici ?

.....
.....

4-Faites-vous participer les TRE de votre région ou leurs représentants aux activités et aux manifestations que votre institution organise ?

Oui/Non/Pourquoi ?

.....
.....

5-Est-ce que votre institution tient compte des TRE dans ses plans et programmes d'intervention au niveau local ?

Oui/Non/Pourquoi ?

.....
.....

II. Actions des TRE en faveur du développement

6-Les TRE ont-ils fait des projets qui ont eu un impact sur l'emploi dans votre région ?

Oui/Non/Pourquoi ?

7-D'après-vous quel est le secteur dans lequel les TRE de votre région investissent le plus leur argent ?

8-Est ce que ce secteur représente une priorité dans votre région ?

Oui/Non

Si non, dans quel secteur votre institution propose que les TRE investissent leur argent ?

9-Les TRE de votre région ont-ils fait des activités sociales et solidaires au profit de certains organismes sociaux, éducatifs ou autres d'une manière générale et durant la crise du COVID-19 ?

Oui/Non/Pourquoi ?

10-Les TRE de votre région ont-ils fait des activités sociales et solidaires au profit de certaines familles pauvres ?

Oui/Non/Pourquoi ?

11-D'après vous quelle est la génération de TRE qui investit le plus dans votre région : celle des parents âgés ou celles des jeunes ? Et dans quoi chacune d'elle investit son argent ?

III. Difficultés et propositions d'amélioration de la contribution des TRE au développement

12-D'après vous quelles sont les difficultés que rencontrent les TRE pour faire des projets dans leur région d'origine ?

13-La crise du COVID-19 a-t-elle affecté la contribution des TRE de votre délégation au développement local ?

14-Que proposez-vous pour promouvoir la contribution des TRE au développement de leur région d'origine ?

15-Avez-vous quelque chose à ajouter ?

1.3. Guide d'entretien avec les porteurs de projets ou leurs représentants

**Étude nationale / NAMAN TUNISIE :
Migration et développement local
Guide d'entretien auprès des TREs porteurs de projets ou leurs représentants**

I-Présentation du projet et de son porteur :

1.1-La personne interrogée : (porteur du projet ou son représentant)

Quelques données sur le porteur du projet :

Âge.....Sexe.....Pays d'accueil.....Année de départ.....

Emploi..... Niveau Scolaire.....

1.2-Présentation du projet (nature de l'investissement, activité, secteur, date de création, ...) :

.....
.....

II- Idée du projet et information sur l'investissement : (les questions varieront en fonction de la personne interrogée : Le TRE porteur du projet ou son représentant)

2.1. Comment le TRE a eu l'idée de faire le projet ? et pourquoi, a-t-il décidé de le faire ?

.....
.....

2.2. Avant le montage du projet, est-ce que le TRE disposait de toutes les informations nécessaires sur les investissements possibles dans sa région ? Oui/Non/ Sinon comment a-t-il obtenu les informations et les données nécessaires pour le montage de son projet ? (Avantages/ Procédures/ Délais...)

.....
.....

2.3. Avant le montage du projet, est-ce que le TRE a fait un plan d'affaire et a fait une étude du marché ?

.....
.....

III. Assistance, accompagnement et autres services :

3.1. Est-ce que le TRE a demandé ou a reçu une assistance et un accompagnement pour réaliser l'investissement ? Si oui précisez la personne, l'organisme, l'association, et comment évaluez-vous les services reçus ?

.....
.....

3.2. Si non pourquoi ?

.....
.....

3.3. Le TRE connaît-il les services bancaires destinés aux migrants ou à leurs familles (produits financiers, plan d'investissement) ?

.....
.....

3.4. Le TRE ou son représentant ont – il recouru vous-même à ces services bancaires et financiers ? Si oui comment évaluez-vous la qualité des services reçus ?

.....

3.5. Précisez les retombées positives (s'il y en a) relatives à ces investissements ou placements (réussite du projet, stabilité financière, création d'emplois pour les membres de la famille...).

.....

3.6. Précisez les retombées négatives (s'il y en a) relatives à ces investissements ou placements (échec du projet, problèmes financiers, problème et conflit dans la famille à cause de l'investissement, conséquence sur l'héritage, partage des gains etc...).

.....

IV. Difficultés et perspectives de la contribution des TRE au développement de leur région d'origine :

4.1. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées pour réaliser votre projet ?

.....

4.2. Quels sont selon vous les dispositifs et/ou les mesures spéciales qui doivent être employés par l'Etat pour encourager les TRE de votre région à y faire des investissements ?

.....

4.3. Pensez-vous que le secteur dans lequel vous avez fait votre projet représente une priorité dans votre région et répond à ses besoins ? Expliquer votre réponse.

.....

4.4. Est-ce qu'il y a d'autres secteurs dans lesquels vous proposez que les TRE investissent leur argent ?

.....

4.5. D'après vous quelle est la génération de TRE qui investit plus dans votre région : celle d'avant ou celle d'aujourd'hui ? Et en quoi chacune d'elle investit son argent ?

.....

4.6. Comment évaluez-vous la contribution des TRE de votre région au développement local (projets, emplois, éducation des enfants, logements...) ?

.....

4.7. Est-ce que vous encouragez d'autres TRE à investir dans votre région ? Pourquoi ?

.....

4.8. Qu'est-ce que vous proposez pour promouvoir la contribution des TRE au développement de leur région





Contact :

eMGPP_team@icmpd.org

Adresse :

ICMPD Bureau régional de coordination pour la Méditerranée
Development House, 4A
St Anna Street, Floriana, FRN 9010, Malta